

# 1 RAPPORT DE PRÉSENTATION



PLU approuvé le: 13 sept 2012

Vu pour être annexé à la  
délibération du 13 sept 2012



1.4.1.

ÉTUDE PATRIMONIALE



# PLU

Plan Local d'Urbanisme  
Ville de Montreuil-sous-Bois  
DÉPARTEMENT DE SEINE-SAINT-DENIS

# IDENTIFICATION DU PATRIMOINE A PROTEGER DANS LE PLU



## ETUDE PATRIMONIALE EN VUE DE L'ELABORATION DU PLU



alap@wanadoo.fr



mission d'étude réalisée par ALAP architecture urbanisme paysage



## SECTION I

### ☐ SOMMAIRE

### ☐ INTRODUCTION

- Objectif de l'étude
- Méthode
- Evaluation
- Caractérisation du patrimoine par secteur

## SECTION III

### ☐ FICHES PATRIMOINE EXCEPTIONNEL

- 33 adresses repérées / 1 fiche par adresse

## SECTION IV

### ☐ INVENTAIRE DU PATRIMOINE MON- TREUILLOIS

### ☐ CARTOGRAPHIE

- Inventaire du patrimoine bâti

## SECTION II

### ☐ FICHES PATRIMOINES PAR TYPOLOGIE DE BÂTI

#### Activité & Industrie

- Ateliers & Petite industrie
- Ilot industriel
- Activité intégrée dans le bâti

#### Equipements

- Fin XIXe / Début XXe
- Entre 2 guerres
- Fin XXe

#### Habitat collectif

- Immeuble structurant la forme urbaine
- Entre 2 guerres
- Petit collectif populaire

#### Logement individuel

- Avant l'industrialisation
- Maison de ville
- Pavillon populaire
- Maison bourgeoise
- Logement patronal

# **SECTION I**

## Objectif de l'étude

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, la Ville a souhaité identifier les éléments remarquables du patrimoine à protéger.

Article L. 123-1 7° du Code de l'Urbanisme : le PLU peut « identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection. »

## Fond documentaire initial

Sources de données :

- base Mérimée (Ministère de la Culture / DRAC)
- inventaire du Conseil Général 93
- publications
- propositions du Conseil de Quartier Villiers-Barbusse

Ces travaux se caractérisent par un abord raisonné du patrimoine, par thèmes et/ou par quartier :

- un manque de hiérarchisation et une justification peu claire du classement
- une forte dominante du patrimoine industriel
- des critères variables dans la sélection des ensembles
- une couverture photographique partielle et de qualité variable

impliquant :

- un repérage complémentaire
- une exploration systématique
- un relevé photographique avec prise de notes.

## Mission définie par le cahier des charges

- réaliser un diagnostic synthétique du patrimoine bâti montreuillois à protéger par des règles spécifiques, dans le cadre de la partie réglementaire du PLU
- proposer un choix raisonné d'éléments architecturaux et d'ensembles urbains à préserver et à mettre en valeur
- produire des documents pédagogiques pouvant servir de support de négociation au service instructeur des Permis de Construire.

## Modulation selon les types de patrimoine

A l'occasion des différents comités de pilotage de l'équipe ALAP, a précisé son abord de certains patrimoines dont la présence dans l'inventaire mérite d'être modulée :

- L'importance de l'architecture industrielle -largement prise en compte dans les travaux déjà réalisés- a été ajustée à l'état actuel des bâtis et leur réelle qualité architecturale plutôt qu'à leur valeur historique ou mnémotechnique.
- L'habitat individuel (pavillonnaire et maisons de ville) a été particulièrement mis en valeur du fait de sa présence importante et des menaces que font peser l'autoconstruction et les matériaux de la grande distribution sur l'intégrité de son architecture.
- Le Style International des années 1920/1930, très rare et dont les quelques exemplaires restants sont menacés par un défaut d'entretien, est mis en évidence pour créer un contrepoint à la tendance Art déco très bien représentée.
- L'architecture rurale du secteur des mûrs à pêche et les aménagements horticoles à haute valeur symbolique, bénéficient déjà de protections en place.

## Philosophie de la mission

ALAP a mené un travail attaché à la valeur des patrimoines (voir Hiérarchisation des patrimoines), consistant à identifier, classer et hiérarchiser. Il s'appuie sur la connaissance qu'a l'équipe de l'architecture urbaine de la première couronne de Paris et plus spécialement sur la période de 1850 à aujourd'hui.

A ces critères techniques, l'équipe ALAP a ajouté son abord sensible de la spécificité urbaine de Montreuil.

L'histoire et les pratiques sociales et culturelles locales se sont ajoutées aux préoccupations architecturales et urbanistiques dans la prise en compte du caractère montreuillois.

## Suites données à l'étude

La présente étude fournit un fond documentaire qui doit servir ensuite à :

- la prise de décisions :
  - retenir ou écarter certains éléments
  - modifier le classement \*\*\*, \*\*, \*
- l'élaboration du PLU par :
  - liste des éléments à protéger intégrée à celui-ci
  - mise au point des règles de protection

L'Etude patrimoniale en vue de l'élaboration du PLU sert de support à des décisions à la fois politiques et techniques sur lesquels ALAP émet des avis mais ne tranche pas.

## Le travail de l'équipe ALAP

A consisté à :

- explorer la totalité du territoire de Montreuil
- vérifier/compléter les données existantes
- détailler et hiérarchiser

Et dans un deuxième temps :

- renseigner le fond documentaire existant
- le compléter par plusieurs types d'informations
  - photographies complémentaires
  - descriptif et argumentaire
  - classement par typologie
  - attribution d'une valeur

## Classement et hiérarchisation

Les bâtiments classés Monuments Historiques, les patrimoines récents (30 dernières années), les patrimoines disparus ont été exclus de ces fonds.

Environ 510 éléments de patrimoines ont été examinés, répartis entre :

- base Mérimée (+/-140)
- CG 93 (+/-120)
- publications Conseil de Quartier Villiers-Barbusse (+/-10)
- exploration et étude (+/- 240)

## Repérage et classification des patrimoines

L'équipe a mené plusieurs campagnes d'exploration afin de couvrir la totalité du périmètre concerné. Ce travail, basé sur la saisie de données sur place sur des fiches par bâtiment comportant : données, notes, photographies, a permis d'établir un classement en 4 classes et 14 typologies :

- Activité & Industrie
  - Atelier et petite industrie
  - Ilot industriel
  - Activité intégrée dans le bâti
- Equipements
  - Fin XIXe / Début XXe
  - Entre 2 guerres
  - Fin XXe
- Habitat collectif
  - Immeuble structurant la forme urbaine
  - Entre 2 guerres
  - Petit collectif populaire
- Logement individuel
  - Avant l'industrialisation
  - Maison de ville
  - Pavillon populaire
  - Maison bourgeoise
  - Logement patronal

Ces typologies ont été mises au point pour correspondre au plus près aux différents patrimoines en présence dans le périmètre concerné.

## Hiérarchisation des patrimoines

A l'intérieur de ces typologies, les patrimoines ont été hiérarchisés en :

- \*\*\* = exceptionnel
- \*\* = remarquable
- \* = caractéristique

Cette hiérarchie tient compte de 3 familles d'éléments d'appréciation :

- Urbanité :
  - Insertion dans contexte
  - Caractère «montreuillois»
  - Position et visibilité
- Rareté :
  - Typologie exceptionnelle
  - Modèle (quasi) disparu
  - Matériaux et techniques
- Aspect :
  - Harmonie, proportions
  - Nature de la construction
  - Qualité des détails

Cette hiérarchie permettra lors de la mise au point du PLU d'établir un ensemble de règles plus ou moins contraignantes en vue de la valorisation/protection de ces patrimoines.

Un classement qualitatif est attribué aux 520 éléments selon les valeurs suivantes :

- \*\*\* = patrimoine exceptionnel
- \*\* = patrimoine remarquable
- \* = patrimoine représentatif
- 0 = non retenu

Le classement retient au final environ 265 adresses hiérarchisées selon 2 critères :

- la typologie à laquelle se rattache chaque (élément de) patrimoine
- le classement qualitatif en \*\*\*, \*\* et \*

ainsi réparties :

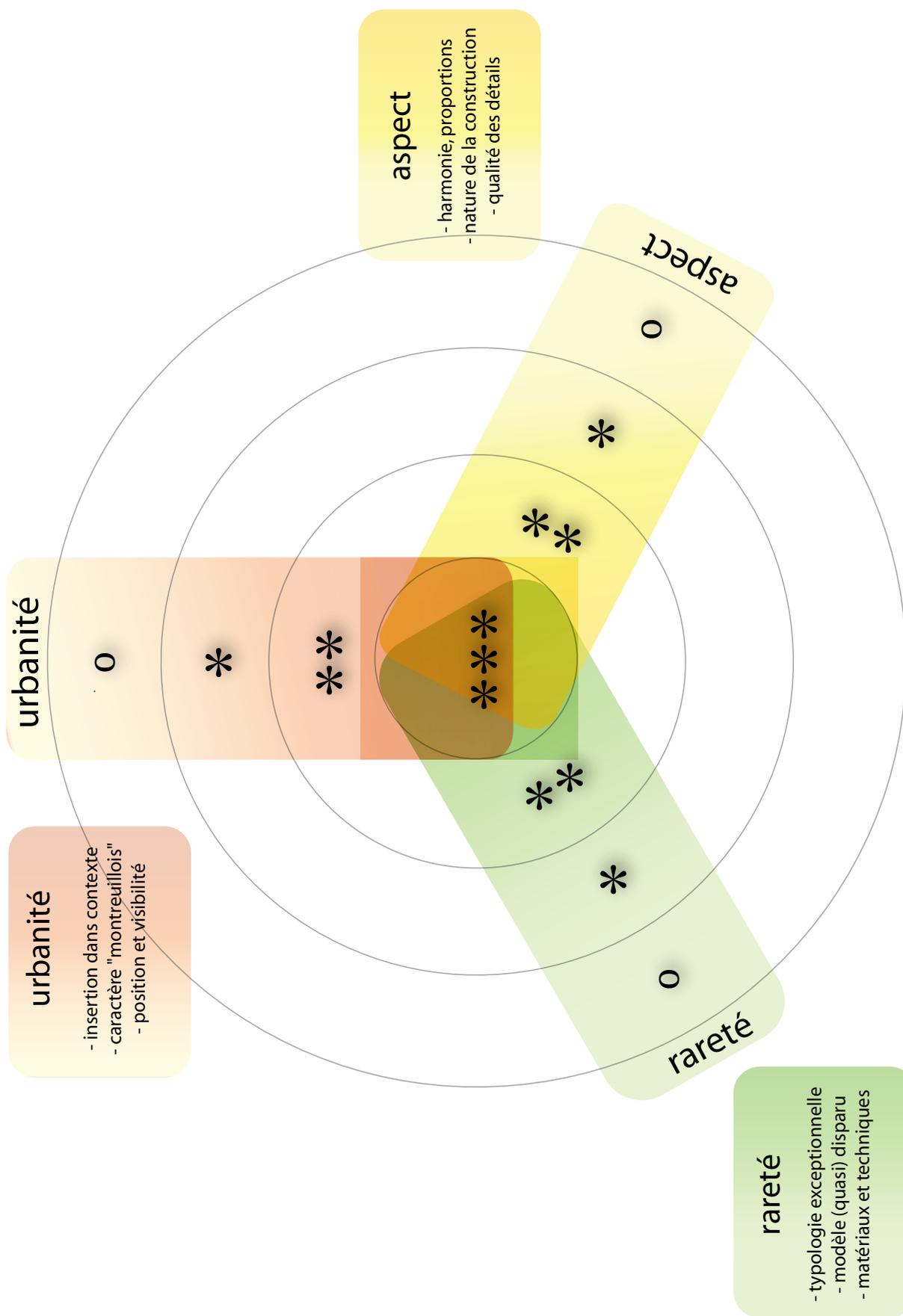
- 33 références \*\*\*
- 105 références \*\*
- 127 références \*

Conséquences réglementaires (PLU) du classement \*\*\* :

- pas de démolition ni de modification du volume

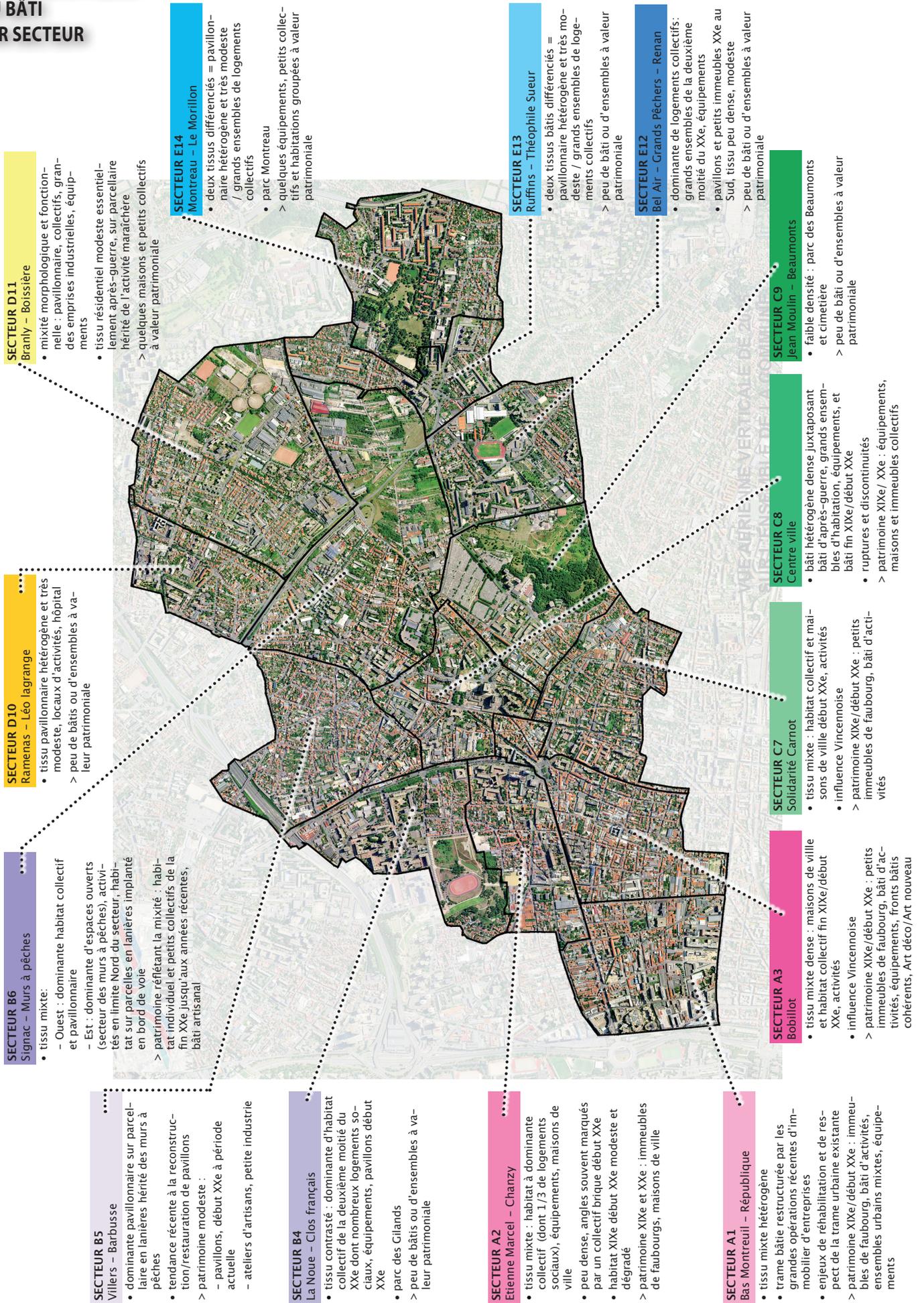
Conséquences réglementaires du classement \*\* et \* :

- protection déterminée sur la base des recommandations
- souplesse



Pour le classement qualitatif en \*\*\*/ \*\*/ \*/ 0, chaque élément est évalué au regard des 3 critères

# CARACTÉRISTIQUES DU BÂTI PAR SECTEUR



# **SECTION II**

## Histoire

- La situation de Montreuil, proche des quartiers industriels des nouveaux arrondissements parisiens du X<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup>, est favorable à l'industrialisation
- Les arboriculteurs, horticulteurs, maraîchers et vignerons, peu enclins à se laisser déloger par l'industrie, dissuadent les entreprises de grande taille, favorisant l'implantation de petites unités ayant une faible emprise au sol



4 avenue Louis Pasteur, activité reconvertie en tertiaire



14 rue Diderot, usine de peinture et vernis "L'auréole"

## Composition

- Architecture fonctionnelle qui répond à la nécessité de mettre à l'abri l'outillage, les machines, les hommes et la production ; cette nouvelle conception doit aussi permettre d'éviter les larcins
- Formes nouvelles, notamment des halles ou des ateliers en étage
- Usine ouverte sur la rue par un portail, le plus souvent flanqué des bureaux et d'un logement
- Cour sur l'arrière ouvrant sur l'espace de circulation, de manutention et de stockage
- Grandes baies couvrant les murs des ateliers en étage (nécessité d'un éclairage naturel constant)
- Premiers exemples de sheds (forme de toiture en dents de scie)



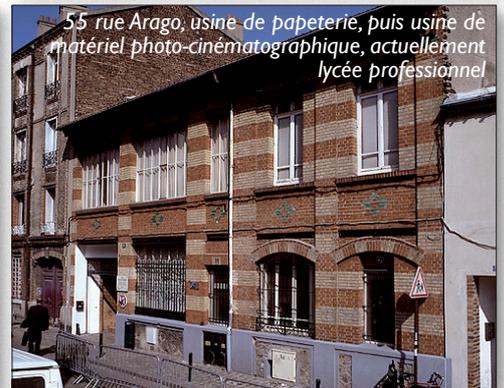
6-28 rue Robespierre, usine de pianos Klein

## Matériaux

- Combinaison de structure béton apparente et jeu de brique géométrique
- Témoignages d'Art déco
- Structure métallique avec façade inspirée du vocabulaire classique
- Parfois pignon mouluré ou entrée signalée par un fronton



22-24 rue de Lagny, usine de ferblanterie Mercier puis Lévy-Finger, puis Dreyfus, reconvertie en bureaux, URSSAF



55 rue Arago, usine de papeterie, puis usine de matériel photo-cinématographique, actuellement lycée professionnel

## Atouts

- ▲ Mixité habitat et activité en adéquation avec la loi Urbanisme et Habitat
- ▲ Assure généralement la continuité de la façade urbaine, parfois avec une habitation qui masque le bâti d'atelier hétérogène
- ▲ Stationnement et éléments techniques possibles dans la cour
- ▲ Facilité d'adaptation aux besoins actuels de la partie artisanale
- ▲ Offre d'importantes possibilités de restructuration ou reconversion permettant de maintenir le patrimoine
- ▲ Souvent solide et ouvert à une simple modernisation des installations de fluides (électricité, plomberie, énergie)

## Contraintes

- ▼ L'une des deux composantes atelier / habitation parfois inoccupée, d'où problèmes d'entretien
- ▼ Volumes du logement parfois très étriqués et difficilement extensibles
- ▼ Façades présentant une identité difficilement découpable

## Recommandations

- ▶ Bâtiments à valoriser dans le cadre de reconversions en activités, tertiaire, commerce ou habitat.
- ▶ Extensions selon une architecture de contraste (notamment en ce qui concerne les matériaux) laissant apparaître les solutions architecturales de raccordement, ou même de matériaux.
- ▶ Préservation des éléments caractéristiques et mise en valeur de ceux-ci dans l'architecture des reconversions

## Principes généraux & Recommandations pour les travaux concernant l'extérieur du bâtiment

### 1- Pour le Patrimoine exceptionnel 3 étoiles :

- voir Fiche individuelle correspondant à chaque bâtiment \*\*\*.

### 2- Pour les constructions classées 2 étoiles :

- Les **démolitions** sont à éviter.
- Les **extensions peuvent être envisagées** " le cas échéant " (même si visibles depuis l'espace public), selon les recommandations fixées par les fiches.
- Les extensions pourront être réalisées dans une architecture de contraste (notamment en ce qui concerne les matériaux) laissant apparaître les solutions architecturales de raccordement, ou même de matériaux
- Les **surélévations** sont déconseillées.
- La **préservation des éléments caractéristiques** (enseignes, portails, etc) et incorporation est recommandées dans les reconversions

### 3- Pour les constructions classées 1 étoile :

- Les **démolitions totales ou partielles** sont acceptables.
- Dans le cas d'opérations de **démolition / reconstruction** les **alternatives de gabarit et de hauteur** suivantes sont recommandées :
  - soit dans le même gabarit que le bâtiment démoli (hauteur et emprise au sol)
  - soit dans le simple cadre de la réglementation de la zone.
- Les volumes peuvent être modifiés (extension, surélévation)
- La partie conservée du bâtiment doit rester visible et identifiable comme telle.
- Les **extensions** sont acceptables, même si visibles depuis l'espace public.
- Les **surélévations** sont déconseillées.
- Les **travaux** sur ces constructions sont autorisés.

## Éléments emblématiques à préserver pour maintenir l'intérêt de ce patrimoine

- Tous éléments identifiant la fonction d'origine : enseignes en applique (métal, bois) ou intégrés dans le bâti (pierre, sculptures, médaillons, lettrages peints, etc)
- Murs et portails marquant l'entrée de l'ensemble
- Superstructures visibles à grande distance ou constituant un repère urbain
- Revêtements et aménagement extérieurs de qualité (pavés, trottoirs de pierre, barrières d'acier, etc)

NOTA : les éléments à préserver doivent être en bon état et ne pas menacer la sécurité.

## NOTES


## Histoire

- A partir de la fin du XIXe, avec une apogée au début du XXe, avant la Deuxième guerre mondiale
- Nombreux exemples variés en nature, en taille et en organisation, en fonction de l'évolution des activités
- La désindustrialisation s'est engagée à la fin du XXe et a contribué à la diminution des bâtis d'activité à Montreuil
- Le Tertiaire s'impose à la fin du XXe, et avec lui la tendance à la reconversion des ateliers et usines, soit en bureaux, soit en logements

## Style

- Les bâtis suivent au plus près l'évolution de l'architecture
- Au début du XXe, l'Eclectisme domine
- Puis le Mouvement moderne des années 1920/30 sous l'influence du Bauhaus
- Prolongation d'un esprit «Streamline» influencé par le design industriel dans les années 1950, mais l'émulation entre industries s'est éteinte

## Matériaux

- Maçonnerie et structure de bois jusqu'au début du XXe, puis brique et métal
- Béton armé à partir des années 20, généralisé pour les plus grandes réalisations



## Atouts

- ▲ Forte participation à la mémoire collective montreuilloise
- ▲ Stationnement sur la parcelle souvent aisé
- ▲ Contribue à l'élargissement de l'offre immobilière par de grands volumes exploitables offrant des formules qui dépassent le marché actuel (duplex, triplex, cour intérieure, etc)

## Contraintes

- ▼ Nécessité de recours à des formules sur mesure (conception «fine», produits pointus) plus difficiles à maîtriser pour les opérateurs immobiliers
- ▼ Difficultés d'accès du fait de la profondeur des parcelles (éloignement des voies)
- ▼ Terrains de grandes dimensions appelant la division

## Recommandations

- ▶ Ensembles bâtis à valoriser dans le cadre de reconversions en activités, tertiaire, commerce ou habitat.
- ▶ Bâtiments neufs selon une architecture de contraste (notamment en ce qui concerne les matériaux) laissant apparaître les solutions architecturales de raccordement, ou même de matériaux.
- ▶ Préservation des éléments ou bâtiments caractéristiques et mise en valeur de ceux-ci dans la reconversion du site.

## Principes généraux & Recommandations pour les travaux concernant l'extérieur du bâtiment

### 1- Pour le Patrimoine exceptionnel 3 étoiles :

- voir Fiche individuelle correspondant à chaque bâtiment \*\*\*.

### 2- Pour les constructions classées 2 étoiles :

- Les **démolitions** sont à éviter.
- Les **extensions peuvent être envisagées** " le cas échéant " (même si visibles depuis l'espace public), selon les recommandations fixées par les fiches.
- Les extensions pourront être réalisées dans une architecture de contraste (notamment en ce qui concerne les matériaux) laissant apparaître les solutions architecturales de raccordement, ou même de matériaux
- Les **surélévations** sont déconseillées.
- La **préservation des éléments caractéristiques** (enseignes, portails, etc) et incorporation est recommandées dans les reconversions

### 3- Pour les constructions classées 1 étoile :

- Les **démolitions totales ou partielles** sont acceptables.
- Dans le cas d'opérations de **démolition / reconstruction** les **alternatives de gabarit et de hauteur** suivantes sont recommandées :
  - soit dans le même gabarit que le bâtiment démoli (hauteur et emprise au sol)
  - soit dans le simple cadre de la réglementation de la zone.
- Les volumes peuvent être modifiés (extension, surélévation)
- La partie conservée du bâtiment doit rester visible et identifiable comme telle.
- Les **extensions** sont acceptables, même si visibles depuis l'espace public.
- Les **surélévations** sont déconseillées.
- Les **travaux** sur ces constructions sont autorisés.

## Éléments emblématiques à préserver pour maintenir l'intérêt de ce patrimoine

- Formes architecturales emblématiques : angles arrondis, frontons, pignons, cages d'escaliers/ascenseurs, etc...
- Tous éléments identifiant la fonction d'origine : enseignes en applique (métal, bois) ou intégrés dans le bâti (pierre, sculptures, médaillons, lettrages peints, etc)
- Murs et portails marquant l'entrée de l'ensemble
- Superstructures visibles à grande distance ou constituant un repère urbain
- Revêtements et aménagement extérieurs qualité (pavés, trottoirs de pierre, barrières d'acier, etc)

NOTA : les éléments à préserver doivent être en bon état et ne pas menacer la sécurité.

## NOTES


### Histoire

- Accompagnant l'industrialisation, l'artisanat a créé un bâti simple répondant aux besoins logement et travail
- Construit à l'alignement le long des voies
- Bâtiments privés, de petites dimensions à l'origine destiné à une seule famille
- Dans la deuxième moitié du XXe, l'artisanat perd lentement son poids économique : on ne construit plus de maisons d'artisans

### Style

- Modeste mais toujours conçus et réalisés avec attention
- Le plus souvent éclectique, proche du style des pavillons et petits collectifs populaires

### Matériaux

- Matériaux selon l'époque de construction
- Maçonnerie de pierre enduite ; plus rarement pan de bois pour les petits ateliers (menuiserie) fin XIXe début XXe
- Brique porteuse laissée apparente ; assemblages de différentes couleurs
- Maçonnerie de meulière avec brique
- Béton et maçonnerie à partir de 1930



### Atouts

- ▲ Bâti souvent original et toujours bien intégré dans son contexte : véritable valeur de patrimoine, inséré dans la trame bâtie mixte qu'il respecte, ce qui est une garantie de stabilité pour la forme urbaine
- ▲ Désirabilité variable sur le marché immobilier : bonne en cas de réutilisation (après restructurations)
- ▲ Maintien de la forme urbaine car généralement dans la continuité des immeubles d'habitation de la rue
- ▲ Organisation bien adaptée aux besoins actuels pour un tissu bâti capable de mixité fonctionnelle et de population

### Contraintes

- ▼ Difficulté à préserver le caractère original en cas de reconversion
- ▼ Equipement de l'habitation à mettre à jour (électricité, plomberie, énergie, isolation)
- ▼ Occupation et donc entretien parfois inégal pour l'une des deux composantes atelier / habitation
- ▼ Volumes du logement parfois très étriqués et difficilement extensibles

### Recommandations

- ▶ Ouvrir le RdC sur rue ou sur cour à de nouveaux usages (en encourageant sa reconversion)
  - Nouveaux commerces: services à la personne, etc.
  - Tertiaire (limiter banques et assurances)
  - Professions de santé.
  - Nouveaux métiers exercés à domicile
- ▶ Possibilité d'utiliser la cour artisanale comme espace commun.
- ▶ Exemple d'organisation morphologique à suivre dans les programmes actuels avec notamment la possibilité d'une cour multifonctions (stationnement, bâtis annexes, jardinet, jeux, etc ...)

## Principes généraux & Recommandations pour les travaux concernant l'extérieur du bâtiment

### 1- Pour le Patrimoine exceptionnel 3 étoiles :

- voir Fiche individuelle correspondant à chaque bâtiment \*\*\*.

### 2- Pour les constructions classées 2 étoiles :

- Les **démolitions** sont à éviter.
- Les **extensions peuvent être envisagées** " le cas échéant " (même si visibles depuis l'espace public), selon les recommandations fixées par les fiches.
- Les extensions pourront être réalisées dans une architecture de contraste (notamment en ce qui concerne les matériaux) laissant apparaître les solutions architecturales de raccordement, ou même de matériaux
- Les **surélévations** sont déconseillées.
- La **préservation des éléments caractéristiques** (enseignes, portails, etc) et incorporation est recommandées dans les reconversions

### 3- Pour les constructions classées 1 étoile :

- Les **démolitions totales ou partielles** sont acceptables.
- Dans le cas d'opérations de **démolition / reconstruction** les **alternatives de gabarit et de hauteur** suivantes sont recommandées :
  - soit dans le même gabarit que le bâtiment démoli (hauteur et emprise au sol)
  - soit dans le simple cadre de la réglementation de la zone.
- Les volumes peuvent être modifiés (extension, surélévation)
- La partie conservée du bâtiment doit rester visible et identifiable comme telle.
- Les **extensions** sont acceptables, même si visibles depuis l'espace public.
- Les **surélévations** sont déconseillées.
- Les **travaux** sur ces constructions sont autorisés.

## Éléments emblématiques à préserver pour maintenir l'intérêt patrimonial

- Distinction entre l'architecture (matériaux, finitions, couleurs, etc) des parties habitat et activités du bâti.
- Formes architecturales emblématiques : angles arrondis, frontons, pignons, cages d'escaliers/ascenseurs, etc...
- Tous éléments identifiant la fonction d'origine : enseignes en applique (métal, bois) ou intégrés dans le bâti (pierre, sculptures, médaillons, lettrages peints, etc)
- Portails marquant l'entrée de la partie activité, souvent de couleur contrastée par rapport au reste de la façade.

NOTA : les éléments à préserver doivent être en bon état et ne pas menacer la sécurité.

## NOTES


## Histoire

- Avec la création des nouveaux quartiers à la fin du XIXe, il devient indispensable de créer les équipements nécessaires à l'installation des populations industrielles
- Eglises et écoles primaires, puis dispensaires s'implantent les premiers, souvent le fait de l'initiative privée et des capitaines d'industrie récemment installés à Montreuil
- Avec l'arrivée au pouvoir du Front populaire, les municipalités dans la même mouvance sociale engagent un énorme effort sur les équipements (collèges, hôpitaux, stades)

## Style

- Toujours simple et consensuel de façon à attirer la sympathie des populations auxquelles s'adressent les équipements
- Un style propre aux équipements sociaux (santé, sport et éducation) naît avec l'époque des grands mouvements sociaux dans les années 1930 : un vocabulaire architectural moderne dans un style sans audace
- Forte volonté d'un style nouveau annoncé par la Marie (cubiste, peu de décoration) dans le respect d'un vocabulaire traditionnel (pierre, porte et escaliers d'apparat, etc)

## Matériaux

- Brique au début du XXe, toiture de tuile, décoration et sculptures utilisant souvent les allégories
- Mixité brique/béton/maçonnerie de pierre ou béton enduit à partir des années 1930
- Présence affirmée de la céramique pour des questions d'hygiène (façades nettoyables)
- Vitrages de grandes dimensions avec menuiseries en bois ou acier peint



24 rue de Paris, ancienne poste, actuellement Maison des Syndicats



rue Robespierre, église paroissiale Saint-André-du-Bas-Montreuil



62 rue Franklin, tribunal d'instance



10bis rue Kléber, centre de santé, ancien dispensaire



8-10 rue Marcellin Berthelot, groupe scolaire Marcellin Berthelot

## Atouts

- ▲ Architecture de grande qualité et généralement bien conçue/construite
- ▲ Position dans la trame urbaine souvent très représentative et exemplaire : bâtiments très connus et auxquels les usagers et habitants sont attachés
- ▲ Bâtiments faisant référence et pouvant inspirer les créations contemporaines

## Contraintes

- ▼ Bâtiments publics soumis aux règlements d'accessibilité, sécurité, etc..
- ▼ Bâtiments à la structure et à l'organisation régies par leur fonction, donc peu adaptés à d'autres usages
- ▼ Systèmes de fluides (plomberie, électricité, chauffage) intégrés dans l'architecture difficiles à rénover/adapter

## Recommandations

- ▶ Garder le bâtiment dans sa fonction d'équipement public, même en cas d'adaptation à des nouveaux usages.
- ▶ Rénover les éléments dans le respect des matériaux et dispositions d'origine
- ▶ Prévoir les extensions dans un style contemporain évitant le pastiche.
- ▶ Encourager les concepteurs à s'inspirer de l'esprit plus que de la forme de ces architectures

## Principes généraux & Recommandations pour les travaux concernant l'extérieur du bâtiment

### 1- Pour le Patrimoine exceptionnel 3 étoiles :

- voir Fiche individuelle correspondant à chaque bâtiment \*\*\*.

### 2- Pour les constructions classées 2 étoiles :

- Les **démolitions** sont à éviter.
- Les **extensions peuvent être envisagées** " le cas échéant " (même si visibles depuis l'espace public), selon les recommandations fixées par les fiches.
- Les extensions pourront être réalisées dans une architecture de contraste (notamment en ce qui concerne les matériaux) laissant apparaître les solutions architecturales de raccordement, ou même de matériaux
- Les **surélévations** sont déconseillées.
- La **préservation des éléments caractéristiques** (enseignes, portails, etc) et incorporation est recommandées dans les reconversions

### 3- Pour les constructions classées 1 étoile :

- Les **démolitions totales ou partielles** sont acceptables.
- Dans le cas d'opérations de **démolition / reconstruction** les **alternatives de gabarit et de hauteur** suivantes sont recommandées :
  - soit dans le même gabarit que le bâtiment démoli (hauteur et emprise au sol)
  - soit dans le simple cadre de la réglementation de la zone.
- Les volumes peuvent être modifiés (extension, surélévation)
- La partie conservée du bâtiment doit rester visible et identifiable comme telle.
- Les **extensions** sont acceptables, même si visibles depuis l'espace public.
- Les **surélévations** sont déconseillées.
- Les **travaux** sur ces constructions sont autorisés.

## Éléments emblématiques à préserver pour maintenir l'intérêt patrimonial

- Formes architecturales emblématiques : clochers, frontons, pignons, portiques, etc...
- Tous éléments identifiant la fonction d'origine : enseignes rapportées ou intégrées dans le bâti, sculptures, frises sculptées, horloges, etc).
- Découpage des huisseries de grandes dimensions.
- Intégrité du matériau de façade/couverture (éviter de peindre ce qui a été conçu pour rester brut).
- Organisation et hiérarchie des accès: entrée principale

NOTA : les éléments à préserver doivent être en bon état et ne pas menacer la sécurité.

## NOTES

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

## Histoire

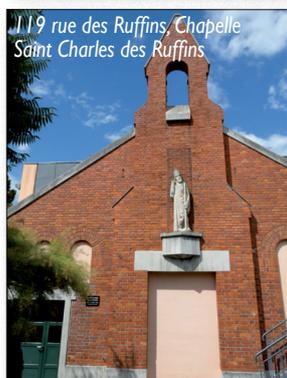
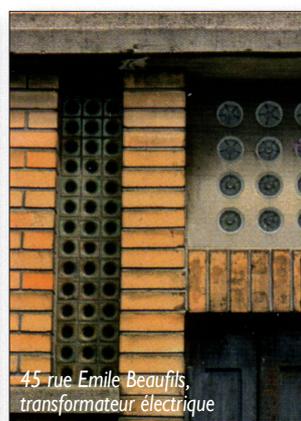
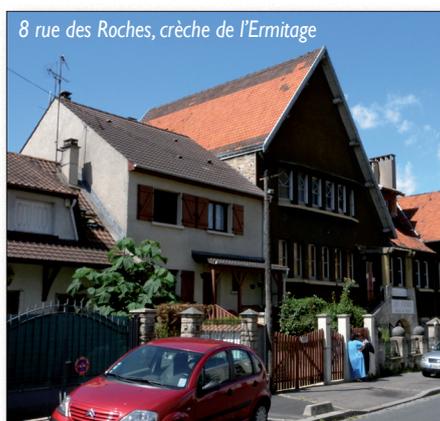
- L'évolution des méthodes éducatives inspire de nouvelles formes architecturales (classes vastes et aérées, baies larges, couloirs de circulation larges et clairs, escaliers doux, cours vastes revêtues de bitume)
- Prise en charge publique des besoins de la population ouvriers/employés jusqu'ici gérés par le patronat, ou le clergé auparavant
- Bâtiments de forme et dimensions adaptées aux besoins, conçus sur mesure par des architectes souvent engagés dans le mouvement ouvrier

## Style

- Proche de l'Art déco dans sa version géométrique et massive (ex : la Mairie) et utilisation de signes évidents
- Légère décoration, dont lettrage soigné
- Mouvement hygiéniste appelant à une esthétique évidente (propreté) et recours aux allégories abstraites (message social)
- Peu d'influence du Mouvement moderne (Bauhaus, Le Corbusier) dans les équipements sociaux, alors qu'ils faisaient partie de ses objectifs.

## Matériaux

- Brique apparente (écoles) ou seulement structurelle
- Béton armé généralement dissimulé derrière un matériau de façade
- Accents régionalistes tels que pignons triangulaires découverts et terrasses à pergolas
- Graphismes, frises et éléments d'accompagnement (auvents, portiques, etc...)
- Accents modernes : opposition brique/enduit, décrochements de volumes, jardinières, baies à angles biseautés, pavé de verre, verrières)



## Atouts

- ▲ Architecture ambitieuse, à la hauteur des objectifs du mouvement social de l'entre Deux Guerres.
- ▲ Capacité à structurer la trame urbaine par son côté emblématique et la qualité de sa mise en volume et de ses matériaux
- ▲ Bâti connu et bien intégré dans la vie des quartiers du fait de sa fréquentation quotidienne par les habitants et usagers
- ▲ Souvent patrimoine, plus par son rôle social que par son architecture, moins reconnue par la population

## Contraintes

- ▼ Bâti quasi-mono fonctionnel et très typé, donc grande difficulté en cas de reconversion
- ▼ Volumétries complexes génératrices de désordres (fuites, désolidarisations, etc...)
- ▼ Bâti directement confronté aux nécessités d'évolution prévues dans les décennies à venir (performance énergétique).
- ▼ Désaffection croissante pour les lieux de culte posant le problème de leur avenir et de leur éventuelle mutation

## Recommandations

- ▶ Garder les éléments les plus caractéristiques en cas de restructuration
- ▶ Préserver la logique d'organisation du bâti (accès, façade principale, volumes lisibles à partir de l'espace public) et de ses espaces extérieurs.
- ▶ Prolonger l'esprit des équipements dans leurs extensions et modifications : pas de pastiche mais ambitions architecturales de même qualité

## Principes généraux & Recommandations pour les travaux concernant l'extérieur du bâtiment

### 1- Pour le Patrimoine exceptionnel 3 étoiles :

- voir Fiche individuelle correspondant à chaque bâtiment \*\*\*.

### 2- Pour les constructions classées 2 étoiles :

- Les **démolitions** sont à éviter.
- Les **extensions peuvent être envisagées** " le cas échéant " (même si visibles depuis l'espace public), selon les recommandations fixées par les fiches.
- Les extensions pourront être réalisées dans une architecture de contraste (notamment en ce qui concerne les matériaux) laissant apparaître les solutions architecturales de raccordement, ou même de matériaux
- Les **surélévations** sont déconseillées.
- La **préservation des éléments caractéristiques** (enseignes, portails, etc) et incorporation est recommandées dans les reconversions

### 3- Pour les constructions classées 1 étoile :

- Les **démolitions totales ou partielles** sont acceptables.
- Dans le cas d'opérations de **démolition / reconstruction** les **alternatives de gabarit et de hauteur** suivantes sont recommandées :
  - soit dans le même gabarit que le bâtiment démoli (hauteur et emprise au sol)
  - soit dans le simple cadre de la réglementation de la zone.
- Les volumes peuvent être modifiés (extension, surélévation)
- La partie conservée du bâtiment doit rester visible et identifiable comme telle.
- Les **extensions** sont acceptables, même si visibles depuis l'espace public.
- Les **surélévations** sont déconseillées.
- Les **travaux** sur ces constructions sont autorisés.

## Éléments emblématiques à préserver pour maintenir l'intérêt de ce patrimoine

- Formes architecturales emblématiques : tours, porches, frontons, pignons, portiques, etc...
- Tous éléments des graphisme : enseignes rapportées ou intégrées dans le bâti, sculptures, frises sculptées, horloges, etc).
- Découpage des huisseries de grandes dimensions.
- Intégrité du matériau de façade/couverture (éviter de peindre ce qui a été conçu pour rester brut).
- Organisation et hiérarchie des accès: entrée principale

NOTA : les éléments à préserver doivent être en bon état et ne pas menacer la sécurité.

## NOTES


## Histoire

- Grand besoin d'équipements au lendemain de la Deuxième guerre mondiale pour répondre à l'accroissement rapide de la population (baby boom)
- L'époque correspond au développement de techniques innovantes dans la construction et à une période d'optimisme et de prospérité
- L'architecture et l'ingénierie françaises produisent ensemble de nombreuses constructions marquantes

## Style

- Grande variété de styles suivant les différentes tendances de l'architecture à partir des Trente glorieuses
- Peu de décoration : l'architecture s'exprime comme un objet plastique et se suffit à elle-même
- Virtuosité technique mettant la méthode de construction en avant et devenant la signature stylistique

## Matériaux

- Toutes solutions constructives et tous jeux de matériaux correspondant à chaque époque
- 1960s : béton armé et structure métallique
- 1970s : préfabrication, structure en bois lamellé-collé, verrières et matériaux plastiques
- 1980s : maçonneries enduites peintes et briques, carrelages en façade
- 1990s : structure et revêtement en métal
- 2000s : retour des maçonneries et du béton



## Atouts

- ▲ Grande qualité de conception et de réalisation
- ▲ Forte visibilité et rôle urbain reconnu
- ▲ Programmes et architecture proposant une grande variété de solutions et de styles
- ▲ Participent à la sensibilisation du public à l'environnement, susceptible de créer une véritable culture architecturale chez les usagers.

## Contraintes

- ▼ Bâtiments à usage très spécialisé
- ▼ Architecture volontaire et déterminée par son usage, donc difficile à modifier, reconverter ou simplement entretenir
- ▼ Quelques styles et solutions constructives générant des problèmes de vieillissement accéléré (ex : surfaces de béton peint ou de maçonnerie enduite des années 80 correspondant au style Post moderne)
- ▼ Nombreuses insuffisances techniques (ex: isolation thermique ou difficultés d'entretien des structures métal laissées exposées aux intempéries)

## Recommandations

- ▶ Garder les éléments les plus caractéristiques en cas de restructuration
- ▶ Prolonger l'esprit des équipements dans leurs extensions et modifications
- ▶ Exclure tout recours au pastiche et à l'imitation dans les interventions directement voisines (extensions, autres bâtiments sur le même site, etc...)
- ▶ Privilégier les concepteurs d'origine (s'ils sont toujours en exercice) dans toute intervention ultérieure pour assurer l'harmonie et la continuité

## Principes généraux & Recommandations pour les travaux concernant l'extérieur du bâtiment

### 1- Pour le Patrimoine exceptionnel 3 étoiles :

- voir Fiche individuelle correspondant à chaque bâtiment \*\*\*.

### 2- Pour les constructions classées 2 étoiles :

- Les **démolitions** sont à éviter.
- Les **extensions peuvent être envisagées** " le cas échéant " (même si visibles depuis l'espace public), selon les recommandations fixées par les fiches.
- Les extensions pourront être réalisées dans une architecture de contraste (notamment en ce qui concerne les matériaux) laissant apparaître les solutions architecturales de raccordement, ou même de matériaux
- Les **surélévations** sont déconseillées.
- La **préservation des éléments caractéristiques** (enseignes, portails, etc) et incorporation est recommandées dans les reconversions

### 3- Pour les constructions classées 1 étoile :

- Les **démolitions totales ou partielles** sont acceptables.
- Dans le cas d'opérations de **démolition / reconstruction** les **alternatives de gabarit et de hauteur** suivantes sont recommandées :
  - soit dans le même gabarit que le bâtiment démoli (hauteur et emprise au sol)
  - soit dans le simple cadre de la réglementation de la zone.
- Les volumes peuvent être modifiés (extension, surélévation)
- La partie conservée du bâtiment doit rester visible et identifiable comme telle.
- Les **extensions** sont acceptables, même si visibles depuis l'espace public.
- Les **surélévations** sont déconseillées.
- Les **travaux** sur ces constructions sont autorisés.

## Éléments emblématiques à préserver pour maintenir l'intérêt de ce patrimoine

- Formes architecturales emblématiques : tours, porches, frontons, pignons, portiques, etc...
- Tous éléments des graphisme : enseignes rapportées ou intégrées dans le bâti, sculptures, frises sculptées, horloges, etc).
- Découpage des huisseries de grandes dimensions.
- Intégrité du matériau de façade/couverture (éviter de peindre ce qui a été conçu pour rester brut).
- Organisation et hiérarchie des accès:

NOTA : les éléments à préserver doivent être en bon état et ne pas menacer la sécurité.

## NOTES


### Histoire

- Immeubles de rapport réalisés par des investisseurs (banques, assurances) de moyennes à grandes dimensions. A partir de la fin du XIXe avec une apogée au début du XXe, avant la Guerre 14/18 ; prolongation dans la période 1920/30 (style Art déco ou International)
- Ensembles d'habitations inspirés des HBM (Habitations à Bon Marché), soit en îlot complet (public) soit en unités insérées (privé) ; premières réalisations de l'OPHLM de Montreuil en 1925-28 par Florent Nanquette, architecte communal entre 1924 et 1937 ; premiers exemples à grande échelle d'habitat mono-fonctionnels destiné à une clientèle unique
- Caractérisent fortement le contexte urbain : les grandes avenues et notamment les angles (commerce à rez-de-chaussée), ou des îlots complets

### Style

- Eclectique (= mélangé) par définition : décor inspiré par la Renaissance, quelques touches d'Art nouveau, principalement dans le décor et les accessoires de métal (garde-corps, colonne)
- Inspiré par le mouvement HBM dans les années 20/30, angles généralement marqués : fronton, tourelle, plan coupé souligné
- Travées saillantes pour un meilleur éclairage des pièces et le caractère décoratif : sur une seule baie pour les immeubles isolés, répétitif pour les ensembles et îlots
- "Hausmaniens" inspirés par l'urbanisme parisien au Second Empire mis au point par le Baron Haussmann, préfet de la Seine
- Grande hauteur > R+6 et combles aménagés
- Boutiques à RDC pour les "Hausmaniens"

### Matériaux

- Pierre de taille, brique et béton, brique seule ou en combinaison avec la meulière
- Façade courante soulignée par certains points structurels en pierre (porte d'entrée, fenêtres, balcons), bossages ou à joints marqués, ou mixte pierre et brique (parfois soulignée de briques vernissées),
- Garde-corps ouvragés en acier ou en fonte, parfois des balustres en pierre ou en béton



### Atouts

- ▲ Structure solide, la modernisation peut se limiter aux installations de fluides (électricité, plomberie, énergie) et travaux d'isolation
- ▲ Forte désirabilité sur le marché immobilier en raison des qualités du bâti, de sa pérennité, et de la situation centrale sur les grands axes ou à proximité
- ▲ Très bon exemple d'architecture urbaine pérenne, rénovation/modernisation des appartements techniquement assez simple
- ▲ Gestion efficace des terrains : densité par grande hauteur, dégagement d'espaces libres au sol pour les ensembles de type HBM
- ▲ Propose un type d'habitat toujours intéressant dans l'offre locale actuelle

### Contraintes

- ▼ Pour les immeubles de type Haussmanien
  - Organisation interne obsolète : longs couloirs vers les chambres, pièces d'eau et cuisine parfois éloignées des pièces de réception
  - Façades et toitures complexes à entretien coûteux (pierre, décor, ardoise, ferronneries)
  - Aucun stationnement
- ▼ Pour les immeubles de type HBM
  - La plupart comprennent des logements de petite surface, sans confort d'origine
  - Volumes exigus acceptant mal les équipements : locaux poubelles, vélos et poussettes
  - Stationnement sur les espaces communs
- ▼ Difficulté à intégrer l'isolation = intérieure
- ▼ Souvent en fort contraste avec le bâti contigu de petite taille

### Recommandations

- ▶ Respect des modalités d'origine d'obturation des fenêtres (style des volets, matériaux)
- ▶ Une réorganisation des rez-de-chaussée peut permettre l'insertion de locaux communs, vélos et voitures d'enfants par exemple souvent absents ou insuffisants
- ▶ Eviter les dichotomies criantes entre Rdc commercial et étages habités
- ▶ Reconvertir en nouveaux usages (bureaux, services, locaux communs et associatifs) les bâtis annexes sur cour
- ▶ Préserver la polychromie et les matériaux lors des ravalements



## Histoire

- Besoin de logements modernes et volonté de densité urbaine favorisent les collectifs au lendemain de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale
- Nouvelles esthétiques et mouvement social ont suscité une architecture moderne et urbaine en Europe du Nord, notamment avec l'extension Sud d'Amsterdam
- Ensembles publics constituant des îlots complets au travers de la mouvance HBM
- Opérations privées indépendantes implantées dans le tissu urbain traditionnel

## Style

- a) Assimilés HBM :
  - Volumétrie complexe marquée par les lignes verticales (oriels, pilastres, corniches, soubassements) en un volume unique
  - Nombreux détails architecturaux et pratiques
- b) Mouvement moderne ou Style International issu du Bauhaus :
  - Horizontales marquées (fenêtres en bande)
  - Toiture terrasse
  - Aspect lisse basé et géométries pures

## Matériaux

- a) Assimilés HBM :
  - Brique y compris avec variations de couleur
  - Huisseries acier (ou bois) peint
  - Ferronnerie artisanale : portail, grilles, etc
  - Toiture tuile mécanique et zinc
- b) Mouvement moderne issu du Bauhaus :
  - Béton avec état de surface lisse
  - Huisseries acier peint
  - Toiture zinc et étanchéité



## Atouts

- ▲ Architecture toujours moderne et proposant une image urbaine cohérente
- ▲ Construction de grande qualité (matériaux et mise en oeuvre)

## Contraintes

- ▼ Difficultés à intervenir sur les façades sans attenter à leur intégrité
- ▼ Faible efficacité thermique
- ▼ Rigidité et petites dimensions des aménagements intérieurs

## Recommandations

- ▶ Extensions et surélévations difficilement envisageables
- ▶ Une réorganisation des rez-de-chaussée peut permettre l'insertion de locaux communs, vélos et voitures d'enfants par exemple souvent absents ou insuffisants
- ▶ Eviter les dichotomies criantes entre RdC commercial et étages habités
- ▶ Reconvertir en nouveaux usages (bureaux, services, locaux communs et associatifs) les bâtis annexes sur cour

## Principes généraux & Recommandations pour les travaux concernant l'extérieur du bâtiment

### 1- Pour le Patrimoine exceptionnel 3 étoiles :

- voir Fiche individuelle correspondant à chaque bâtiment \*\*\*.

### 2- Pour les constructions classées 2 étoiles :

- Les **démolitions** sont à éviter.
- Les **extensions peuvent être envisagées** " le cas échéant " (même si visibles depuis l'espace public), selon les recommandations fixées par les fiches.
- Les extensions pourront être réalisées dans une architecture de contraste (notamment en ce qui concerne les matériaux) laissant apparaître les solutions architecturales de raccordement, ou même de matériaux
- Les **surélévations** sont déconseillées.
- La **préservation des éléments caractéristiques** (enseignes, portails, etc) et incorporation est recommandées dans les reconversions

### 3- Pour les constructions classées 1 étoile :

- Les **démolitions totales ou partielles** sont acceptables.
- Dans le cas d'opérations de **démolition / reconstruction** les **alternatives de gabarit et de hauteur** suivantes sont recommandées :
  - soit dans le même gabarit que le bâtiment démoli (hauteur et emprise au sol)
  - soit dans le simple cadre de la réglementation de la zone.
- Les volumes peuvent être modifiés (extension, surélévation)
- La partie conservée du bâtiment doit rester visible et identifiable comme telle.
- Les **extensions** sont acceptables, même si visibles depuis l'espace public.
- Les **surélévations** sont déconseillées.
- Les **travaux** sur ces constructions sont autorisés.

## Éléments emblématiques à préserver pour maintenir l'intérêt de ce patrimoine

Assimilés HBM :

- Tous éléments constitutifs du style : volumétrie, hiérarchisation de la façade, symbolique du décor, etc...
- Organisation des façades : variations par étage et différenciation entre RdC (éventuellement entresol) et étages.
- Différenciation des appartements par étage et par «standing» avec oriels, balcons, lucarnes, etc...
- Décors Art déco intégrés à l'architecture : serrurerie (volets, garde-corps, grilles) allégories, frises, bas-reliefs, modénatures, briques colorées ou vernissées, etc...
- Polychromie et variations des matériaux de façade.

Mouvement moderne ou Style International :

- Pureté géométrique des volumes
- Simplicité ou absence de décoration et aspect «lisse» et monochrome des façades
- Finesse des menuiseries métalliques

NOTA : les éléments à préserver doivent être en bon état et ne pas menacer la sécurité.

## NOTES

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## Histoire

- Bâtiments privés réalisés par des coopératives, ou publics de petites à grandes dimensions caractérisés par une décoration limitée (économie et stylistique)
- Logements mono fonctionnels destinés à une clientèle unique, souvent locatifs
- A partir du début du XXe siècle, se prolonge dans les années 50

## Style

- Période stylistique de transition avant l'Art déco
- Quelques évocations d'Art nouveau dans les décors simples et géométriques des appareillages de brique et des à-plats de plâtre ou de ciment, et les garde-corps
- Recherche d'efficacité dans la dimension et la hiérarchisation des percements

## Matériaux

- Brique beige ou gris clair, rouge ou brune sur la façade, avec soulignements de briques de couleur différente
- Linteaux, appuis, bandeaux consoles restent mais simplifiés
- Pierre de taille ou béton pour marquer certains points structurels (porte d'entrée, fenêtres, balcons)



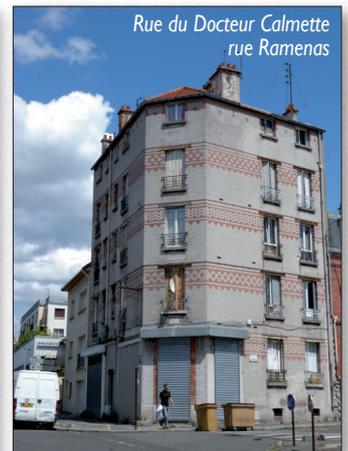
3 rue des Fédérés



1 ter rue du Sergent Godefroy



41 rue Lebour



Rue du Docteur Calmette  
rue Ramenas



rue de la Demi-lune  
rue Emile Beauvils



rue Jules Guesde  
rue Victor Hugo



16 ter rue Baydin  
2 rue Rochebrune

## Atouts

- ▲ Possibilité d'intégrer les locaux de service (poubelles, vélos et poussettes, laverie dans les commerces annexes à rez-de-chaussée)
- ▲ Bonne qualité de construction et entretien facile

## Contraintes

- ▼ Image urbaine souvent austère (peu d'éléments de variété et de composition)
- ▼ Déficit de stationnement en milieu urbain
- ▼ La modernisation de l'immeuble en brique passe par la mise à jour des installations de fluides (électricité, plomberie, énergie) et des travaux d'isolation

## Recommandations

- ▶ Respect des modalités d'origine d'obturation des fenêtres (style des volets)
- ▶ Les projets de reconversion des commerces de RdC devraient faire l'objet d'une véritable étude
- ▶ Possibilité d'intégrer les locaux de service (poubelles, vélos et poussettes, laverie dans les commerces annexes à rez-de-chaussée)

## Principes généraux & Recommandations pour les travaux concernant l'extérieur du bâtiment

### 1- Pour le Patrimoine exceptionnel 3 étoiles :

- voir Fiche individuelle correspondant à chaque bâtiment \*\*\*.

### 2- Pour les constructions classées 2 étoiles :

- Les **démolitions** sont à éviter.
- Les **extensions peuvent être envisagées** " le cas échéant " (même si visibles depuis l'espace public), selon les recommandations fixées par les fiches.
- Les extensions pourront être réalisées dans une architecture de contraste (notamment en ce qui concerne les matériaux) laissant apparaître les solutions architecturales de raccordement, ou même de matériaux
- Les **surélévations** sont déconseillées.
- La **préservation des éléments caractéristiques** (enseignes, portails, etc) et incorporation est recommandées dans les reconversions

### 3- Pour les constructions classées 1 étoile :

- Les **démolitions totales ou partielles** sont acceptables.
- Dans le cas d'opérations de **démolition / reconstruction** les **alternatives de gabarit et de hauteur** suivantes sont recommandées :
  - soit dans le même gabarit que le bâtiment démoli (hauteur et emprise au sol)
  - soit dans le simple cadre de la réglementation de la zone.
- Les volumes peuvent être modifiés (extension, surélévation)
- La partie conservée du bâtiment doit rester visible et identifiable comme telle.
- Les **extensions** sont acceptables, même si visibles depuis l'espace public.
- Les **surélévations** sont déconseillées.
- Les **travaux** sur ces constructions sont autorisés.

## Éléments emblématiques à préserver pour maintenir l'intérêt de ce patrimoine

- Volumes simples et modestie du décor (léger marquage des niveaux)
- Éléments de confort visibles en façade (garde-manger ventilé, petites fenêtres des salles de bains)
- Bichromie et variations des matériaux de façade (essentiellement brique).

NOTA : les éléments à préserver doivent être en bon état et ne pas menacer la sécurité.

## NOTES

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

## Histoire

- Bâti mixtes, liés à la production fruitière (murs à pêches) ou aux activités artisanales
- Avant 1870, les habitations se concentrent au centre ou à proximité des exploitations
- Nombreuses maisons d'artisan avec logement et cour arrière
- Bâti groupé et à l'alignement dont souvent petits collectifs à R+2 maximum  
Quelques maisons détachées ou avec jardin avant (voir maisons bourgeoises)

## Style

- Architecture rurale et villageoise commune à l'ensemble de l'Île de France
- Volumétrie simple dominée par les lignes horizontales (gouttières, corniches, soubassements) en un volume unique
- Toiture 2 versants à faible pente
- Décoration minimum mais présence de petits éléments (statues, céramiques, décors en bas-reliefs)
- Portes charretières très présentes

## Matériaux

- Maçonnerie avec façade enduite au plâtre
- Tuiles artisanales plates, remplacées par tuiles mécaniques au XXe
- Menuiserie traditionnelle peinte (couleurs affirmées, gammes foncées dominant) ; parfois volets à persiennes ; porte d'entrée peinte dans une couleur d'accent soutenue
- Passage et cours pavés
- Bâti annexes (appentis, basse-cour) en maçonnerie légère ou bois



## Atouts & Contraintes

- ▲ Témoins rares du bâti et des formes urbaines de l'ancien Montreuil : représentent une époque et un mode de vie de faubourg en disparition = valeur de patrimoine historique
- ▲ Echelle urbaine modeste « rassurante » par contraste avec la ville moderne
- ▲ Ensembles cohérents (fronts bâtis ou îlots) groupés en séquences

## Contraintes

- ▼ Architecture et construction de qualité irrégulière
- ▼ Tendance à la dégradation progressive (mauvaise prise en compte par les propriétaires)
- ▼ Volumes exigus acceptant mal les équipements de confort : locaux poubelles, vélos et poussettes
- ▼ Stationnement rarement possible sur la parcelle

## Recommandations

- ▶ Respect des modalités d'origine d'obturation des fenêtres (dessin et matériau des volets)
- ▶ Les projets de réhabilitation/reconversion devraient faire l'objet d'une véritable étude architecturale, y compris de couleurs
- ▶ Intégration de locaux de service (poubelles, vélos et poussettes, laverie) dans les annexes sur cour.
- ▶ Possibilité d'activités (plutôt tertiaire) dans les anciens commerces à RdC

## Principes généraux & Recommandations pour les travaux concernant l'extérieur du bâtiment

### 1- Pour le Patrimoine exceptionnel 3 étoiles :

- voir Fiche individuelle correspondant à chaque bâtiment \*\*\*.

### 2- Pour les constructions classées 2 étoiles :

- Les **démolitions** sont à éviter.
- Les **extensions peuvent être envisagées** " le cas échéant " (même si visibles depuis l'espace public), selon les recommandations fixées par les fiches.
- Les extensions pourront être réalisées dans une architecture de contraste (notamment en ce qui concerne les matériaux) laissant apparaître les solutions architecturales de raccordement, ou même de matériaux
- Les **surélévations** sont déconseillées.
- La **préservation des éléments caractéristiques** (enseignes, portails, etc) et incorporation est recommandées dans les reconversions

### 3- Pour les constructions classées 1 étoile :

- Les **démolitions totales ou partielles** sont acceptables.
- Dans le cas d'opérations de **démolition / reconstruction** les **alternatives de gabarit et de hauteur** suivantes sont recommandées :
  - soit dans le même gabarit que le bâtiment démoli (hauteur et emprise au sol)
  - soit dans le simple cadre de la réglementation de la zone.
- Les volumes peuvent être modifiés (extension, surélévation)
- La partie conservée du bâtiment doit rester visible et identifiable comme telle.
- Les **extensions** sont acceptables, même si visibles depuis l'espace public.
- Les **surélévations** sont déconseillées.
- Les **travaux** sur ces constructions sont autorisés.

## Éléments emblématiques à préserver pour maintenir l'intérêt de ce patrimoine

- Tous éléments identifiant la fonction d'origine : enseignes en applique ou lettrages peints
- Murs et portails
- Petites décorations intégrées dans le bâti (pierre, sculptures, médaillons, , etc)
- Finitions des façades sur rue : enduit plâtre-chaux avec badigeon de couleur claire
- Sols anciens : pavés, trottoirs de pierre, barrières d'acier, etc, à l'extérieur (domaine public) et sur les propriétés (passages sous bâti, cour artisanale)

NOTA : les éléments à préserver doivent être en bon état et ne pas menacer la sécurité.

## NOTES


## Histoire

- Mode d'habitat né à la fin du XIXe pour répondre à un besoin de densité dans les secteurs récemment urbanisés
- Bâtiments privés, de petites à moyennes dimensions, mitoyen, avec cour ou jardin à l'arrière, destiné à une occupation familiale
- Implantés sur parcelles de petites dimensions (le plus souvent < 200m<sup>2</sup>) et à l'alignement de la rue ou en léger retrait avec jardinet
- Si l'utilisation des différentes parties a évolué, la maison de ville reste très proche, dans sa forme générale, des anciennes maisons d'horticulteurs
- Passage à vide à partir de 1970 avec la domination du pavillon de constructeur ; un retour est amorcé depuis la fin des années 90 avec les rénovations et reconversions comportant des extensions contemporaines

## Style

- Maison basse d'un étage (parfois surélevée), large de deux ou trois travées
- Variante : maison à porte cochère, à usage de garage ou d'entrepôt
- La modernité commence avec quelques exemples Art déco dans les années 30.
- A partir des années 50 le Modernisme apparaît, pur et fonctionnel dans des opérations groupées conçues par un même architecte
- Le béton brut définit un style en soi avec des architectures expressionnistes à partir des années 80
- Grande variété stylistique fin XXe début XXIe

## Matériaux

- Généralement en maçonnerie, y compris brique et brique plus béton, avec ou sans décor (frise de céramique ou éléments de brique pour les plus anciennes)
- Moellon tout venant sur les pignons destinés à être recouverts
- Ferronnerie simple ou avec léger décor (balcons et grilles) ; béton à partir des années 1920
- Généralement en maçonnerie, y compris brique et brique plus béton
- Éléments et structure métalliques avec bardages dans les années 70
- Vêtures et toitures en ardoises et bardeaux (y compris fibre ciment)
- Béton armé en finition laissée brute



71-71 bis rue Alexis Lépère



36-38 rue Ernest Savart



76-76 bis rue Louis Reynaud



65 rue Ernest Savart



78-80 rue Louis Reynaud



106 rue Cmélinat



57 rue du Docteur Calmettes



9 et 11 rue des Papillons

## Atouts

- ▲ Habitat très bien adapté à l'habitat dense réclamé par les nouvelles politiques urbaines moins dispendieuses en infrastructures et favorisant le lien social
- ▲ Style et originalité architecturale exemplaires, généralement bien construit et bien équipé ou aisément actualisable (électricité, plomberie, énergie, isolation)
- ▲ Image urbaine agréable et valorisée par la concentration de plusieurs exemplaires mitoyens dans une même rue
- ▲ Stationnement et éléments techniques intégrés (à partir des années 50/60)
- ▲ Composition forte et équilibrée conçue comme un ensemble auquel il est difficile d'ajouter ou d'ôter un élément

- ▲ Garantie de maintien de la forme urbaine : elle constitue la façade de rue, avec parfois un retrait avec jardinet offrant une respiration à l'espace public
- ▲ Forte désirabilité sur le marché immobilier
- ▲ Bâti soigné et organisation structurelle bien adaptée aux besoins actuels

## Contraintes

- ▼ Difficultés à prévoir des extensions pour les maisons les plus compactes : architecture "close" sur un foncier réduit
- ▼ Certains agencements ou architectures particuliers peuvent se montrer difficiles à habiter par d'autres occupants que leur destinataires d'origine

## Recommandations

- ▶ Préserver l'intégrité et la logique fonctionnelle de l'architecture
- ▶ Extensions avant et arrière possibles selon une architecture de contraste laissant apparaître les solutions architecturales de raccordement mais reprenant l'une des caractéristiques du bâti d'origine (rythme, couleur, texture, matériau)
- ▶ Surélévations réservées aux cas les plus avant possibles mais uniquement dans un vocabulaire stylistique actuel, donc pastiche exclu
- ▶ Protection des maisons les plus marquantes, notamment celles faisant partie d'un ensemble

## Principes généraux & Recommandations pour les travaux concernant l'extérieur du bâtiment

### 1- Pour le Patrimoine exceptionnel 3 étoiles :

- voir Fiche individuelle correspondant à chaque bâtiment \*\*\*.

### 2- Pour les constructions classées 2 étoiles :

- Les **démolitions** sont à éviter.
- Les **extensions peuvent être envisagées** " le cas échéant " (même si visibles depuis l'espace public), selon les recommandations fixées par les fiches.
- Les extensions pourront être réalisées dans une architecture de contraste (notamment en ce qui concerne les matériaux) laissant apparaître les solutions architecturales de raccordement, ou même de matériaux
- Les **surélévations** sont déconseillées.
- La **préservation des éléments caractéristiques** (enseignes, portails, etc) et incorporation est recommandées dans les reconversions

### 3- Pour les constructions classées 1 étoile :

- Les **démolitions totales ou partielles** sont acceptables.
- Dans le cas d'opérations de **démolition / reconstruction** les **alternatives de gabarit et de hauteur** suivantes sont recommandées :
  - soit dans le même gabarit que le bâtiment démoli (hauteur et emprise au sol)
  - soit dans le simple cadre de la réglementation de la zone.
- Les volumes peuvent être modifiés (extension, surélévation)
- La partie conservée du bâtiment doit rester visible et identifiable comme telle.
- Les **extensions** sont acceptables, même si visibles depuis l'espace public.
- Les **surélévations** sont déconseillées.
- Les **travaux** sur ces constructions sont autorisés.

## Éléments emblématiques à préserver pour maintenir l'intérêt de ce patrimoine

- La façade de la maison qui définit la façade urbaine et par conséquence l'espace public
- Simplicité volumétrique et compacité
- Alignement direct sur l'espace public ou léger retrait
- Intégration du stationnement dans les bâtis à partir de 1930

NOTA : les éléments à préserver doivent être en bon état et ne pas menacer la sécurité.

## NOTES


### Histoire

- Développement à une échelle modeste de la maison bourgeoise au milieu d'un jardin
- Conçus sur mesure, issus de plans-modèles ou auto-construits par le propriétaire-habitant
- Grande variation selon l'époque ; à la fois plus bourgeois et plus modestes au début du XXe

### Style

- Bâti perpendiculaire à la rue, toiture à croupe, cour ouverte par une porte cochère pour faire entrer les véhicules
- Éléments de styles de l'époque (Art nouveau puis Art déco) principalement dans le décor et la ferronnerie
- Interprétations régionalistes (faux colombages) «amusantes» ou kitsch

### Matériaux

- Brique, plus ou moins appareillée selon le budget
- Maçonnerie enduite
- Crépis de ciment des maçons italiens (enduit tyrolien)
- Toiture en tuile mécanique
- Portes, volets et ferronnerie en acier peint de couleur sombre à l'origine
- Clôtures en béton préfabriqué ou murs bahuts en pierre + grille



Rue Villa des Saules Clouets



rue de la Mutualité



55 rue Ernest Savart



71 ter rue Alexis Lepère



57 rue Ernest Savart

### Atouts

- ▲ Architecture et construction de qualité
- ▲ Charme séduisant pour de nouveaux habitants
- ▲ Rôle urbain important par la présence de jardinets
- ▲ Possibilités d'extension/surélévation
- ▲ Généralement bien construit et bien entretenu par ses propriétaires, le pavillon évolue sans problème majeur
- ▲ Devenu nettement urbain mais bénéficiant d'une image plaisante, il attire à nouveau les jeunes familles
- ▲ Du fait de ses qualités de bâti solide, sa modernisation peut se limiter à ses installations de fluides (électricité, plomberie, énergie) et d'isolation

### Contraintes

- ▼ Pièces généralement de petites dimensions
- ▼ Equipement sanitaire limité
- ▼ Mode constructif (murs porteurs) demandant une réflexion technique avant restructuration (changement d'affectation des volumes)

### Recommandations

- ▶ Conserver son caractère modeste et charmant au pavillon (éviter de le transformer en une autre architecture) et aussi l'esthétique plus ambitieuse de certains pavillons sophistiqués
- ▶ Extensions en contraste (matériaux, volumes) affirmant les solutions architecturales de raccordement
- ▶ Prolonger la liberté de ton et la valeur de cette composante importante de la «culture populaire locale» dans les extensions et les pavillons contemporains
- ▶ Eviter le pastiche (les apports modernes mettent bien en valeur l'architecture d'origine)

## Principes généraux & Recommandations pour les travaux concernant l'extérieur du bâtiment

### 1- Pour le Patrimoine exceptionnel 3 étoiles :

- voir Fiche individuelle correspondant à chaque bâtiment \*\*\*.

### 2- Pour les constructions classées 2 étoiles :

- Les **démolitions** sont à éviter.
- Les **extensions peuvent être envisagées** " le cas échéant " (même si visibles depuis l'espace public), selon les recommandations fixées par les fiches.
- Les extensions pourront être réalisées dans une architecture de contraste (notamment en ce qui concerne les matériaux) laissant apparaître les solutions architecturales de raccordement, ou même de matériaux
- Les **surélévations** sont déconseillées.
- La **préservation des éléments caractéristiques** (enseignes, portails, etc) et incorporation est recommandées dans les reconversions

### 3- Pour les constructions classées 1 étoile :

- Les **démolitions totales ou partielles** sont acceptables.
- Dans le cas d'opérations de **démolition / reconstruction** les **alternatives de gabarit et de hauteur** suivantes sont recommandées :
  - soit dans le même gabarit que le bâtiment démoli (hauteur et emprise au sol)
  - soit dans le simple cadre de la réglementation de la zone.
- Les volumes peuvent être modifiés (extension, surélévation)
- La partie conservée du bâtiment doit rester visible et identifiable comme telle.
- Les **extensions** sont acceptables, même si visibles depuis l'espace public.
- Les **surélévations** sont déconseillées.
- Les **travaux** sur ces constructions sont autorisés.

## Éléments emblématiques à préserver pour maintenir l'intérêt de ce patrimoine

- La façade de la maison qui «se montre» à l'espace public
- Simplicité volumétrique et solutions constructives simples
- Éléments décoratifs modestes et parfois évoquant le pays d'origine des occupants (rocaïlle, céramiques, statuaire, pignons en faux colombage, etc...)
- Clôtures et portails artisanaux ou de série (éléments en béton armé préfabriqués)
- Garage intégré à partir des années 1930

NOTA : les éléments à préserver doivent être en bon état et ne pas menacer la sécurité.

## NOTES


## Histoire

- Bâtiments privés, de moyennes à grandes dimensions destiné à une occupation familiale
- Attachés à la tradition agricole «hors les murs»

## Style

- Souvent élégant et tranchant sur le reste ; décor affirmé
- Classique, Néo-classique, puis Eclectique aux débuts de l'Industrialisation
- Inspiration Art nouveau, Art déco et International dans la première moitié du XXe siècle

## Matériaux

- Maçonnerie enduite ou brique
- Pierre pour les parties sculptées
- Couverture en tuile plate, ardoise, ou zinc
- Décors et/ou éléments architectoniques modestes



73 rue Alexis Lepère



Château de Montreau, boulevard Théophile Sueur



Château de Montreau, boulevard Théophile Sueur



56 rue Franklin



6 rue de Lagny



23 rue Emile Beauvils

## Atouts

- ▲ Architecture et construction de qualité
- ▲ Possibilités de stationnement sur les parcelles privatives
- ▲ Volumes généreux (souvent demi sous-sol) pouvant recevoir les équipements de confort actuels : locaux poubelles, vélos et poussette
- ▲ Construction pérenne, sa modernisation peut se limiter aux fluides (électricité, plomberie, énergie) et isolation

## Contraintes

- ▼ Moyennes à grandes dimensions destinées à une clientèle aisée
- ▼ Peut être soumise à pression foncière lorsque la parcelle est de superficie importante
- ▼ Accès, stationnement, signalétique risquant de dénaturer les abords en cas d'affectation à activités

## Recommandations

- ▶ Conserver ou restaurer les modénatures, décors, éléments architectoniques
- ▶ Extensions peu souhaitables (les volumes sont souvent assez généreux) sauf à l'arrière et faisant l'objet d'un véritable projet architectural
- ▶ Surélévations injustifiées et inacceptables
- ▶ Contrôler les incidences en cas de changement de destination : locaux professionnels ou découpage en appartements

## Principes généraux & Recommandations pour les travaux concernant l'extérieur du bâtiment

### 1- Pour le Patrimoine exceptionnel 3 étoiles :

- voir Fiche individuelle correspondant à chaque bâtiment \*\*\*.

### 2- Pour les constructions classées 2 étoiles :

- Les **démolitions** sont à éviter.
- Les **extensions peuvent être envisagées** " le cas échéant " (même si visibles depuis l'espace public), selon les recommandations fixées par les fiches.
- Les extensions pourront être réalisées dans une architecture de contraste (notamment en ce qui concerne les matériaux) laissant apparaître les solutions architecturales de raccordement, ou même de matériaux
- Les **surélévations** sont déconseillées.
- La **préservation des éléments caractéristiques** (enseignes, portails, etc) et incorporation est recommandées dans les reconversions

### 3- Pour les constructions classées 1 étoile :

- Les **démolitions totales ou partielles** sont acceptables.
- Dans le cas d'opérations de **démolition / reconstruction** les **alternatives de gabarit et de hauteur** suivantes sont recommandées :
  - soit dans le même gabarit que le bâtiment démoli (hauteur et emprise au sol)
  - soit dans le simple cadre de la réglementation de la zone.
- Les volumes peuvent être modifiés (extension, surélévation)
- La partie conservée du bâtiment doit rester visible et identifiable comme telle.
- Les **extensions** sont acceptables, même si visibles depuis l'espace public.
- Les **surélévations** sont déconseillées.
- Les **travaux** sur ces constructions sont autorisés.

## Éléments emblématiques à préserver pour maintenir l'intérêt de ce patrimoine

### Maisons «dans un jardin»

- Intégrité des volumes et unité des différentes façades
- Solutions constructives d'origine; plus particulièrement celles faisant référence aux anciennes villégiatures rurale des XVIIIe et XIXe
- Éléments de second oeuvre et décoratifs : marquises, balcons, cour-sives en bois ou métal
- Bâti annexes : appentis, garages, serres, etc
- Jardins (grands sujets), clôtures et portails

### Maisons «de ville»

- Composition symétrique de la façade sur l'espace public
- Unité de la façade, percements, menuiseries et modénatures (menacés en cas de découpage en plusieurs unités)
- Subtilité des finitions et coloris

NOTA : les éléments à préserver doivent être en bon état et ne pas menacer la sécurité.

## NOTES


## Histoire

- L'industrialisation suscite de nouveaux besoins et usages
- Pour plus de commodité et exploiter des terrains chèrement acquis, les propriétaires des usines et ateliers font construire une maison
- Implantés à l'entrée du site industriel, les logements patronaux participent largement à l'image de celui-ci même s'ils sont différents puisqu'ils utilisent le vocabulaire architectural de l'habitat

## Style

- Eclectisme assorti à l'architecture des ateliers et entrepôts ou directement inspiré des maisons de ville qui se développent à l'époque
- Evocation de l'Art nouveau début XXe, puis Art déco dans les années 1920/30
- Exemples proches de l'architecture classique : plan carré, façades ordonnées, Mansard
- Eléments de second-oeuvre issu de l'industrie : garde-corps, marquises, escaliers métalliques

## Matériaux

- Brique dans une large majorité ; avec les jeux de couleurs et décorations géométriques
- Second oeuvre : ferronneries, huisseries, escaliers, etc...
- Eléments de personnalisation empruntés à la maison bourgeoise : marquises, garde-corps de style (Art nouveau, Art déco), cabochons céramique, etc...



54 rue Robespierre



89 rue Marceau, scierie Guyot



6bis rue Jean-Jacques Rousseau



52 rue Valette, centre d'éducation motrice



46 bis rue Marceau

## Atouts

- ▲ Architecture et construction de qualité
- ▲ Volumes généreux (demi sous-sol fréquent) pouvant recevoir les équipements de confort actuels : locaux poubelles, vélos et poussettes bébé
- ▲ Possibilité de stationnement sur la parcelle en cas de reconversion (bureaux, logements)
- ▲ Division en plusieurs habitations possible

## Contraintes

- ▼ Position en avant du terrain donc toujours très exposée
- ▼ Image urbaine agréable en présence de jardin mais nettement moins plaisante lorsque celui-ci a disparu au profit d'une cour (réversible)

## Recommandations

- ▶ Extensions possibles selon une architecture de contraste laissant apparaître les solutions architecturales de raccordement, conservant la lisibilité de la volumétrie et reprenant l'une des caractéristiques du bâti d'origine (rythme, couleur, texture, matériau, etc...)
- ▶ Surélévations interdites
- ▶ Donner à ces constructions un rôle d'articulation pour les projets contemporains situés sur les parcelles industrielles qu'elles commandent. et y encourager l'architecture contemporaine
- ▶ Conserver ou restaurer les caractéristiques de "représentation" (position de l'entrée, composition symétrique, détails architectoniques...)

## Principes généraux & Recommandations pour les travaux concernant l'extérieur du bâtiment

### 1- Pour le Patrimoine exceptionnel 3 étoiles :

- voir Fiche individuelle correspondant à chaque bâtiment \*\*\*.

### 2- Pour les constructions classées 2 étoiles :

- Les **démolitions** sont à éviter.
- Les **extensions peuvent être envisagées** " le cas échéant " (même si visibles depuis l'espace public), selon les recommandations fixées par les fiches.
- Les extensions pourront être réalisées dans une architecture de contraste (notamment en ce qui concerne les matériaux) laissant apparaître les solutions architecturales de raccordement, ou même de matériaux
- Les **surélévations** sont déconseillées.
- La **préservation des éléments caractéristiques** (enseignes, portails, etc) et incorporation est recommandées dans les reconversions

### 3- Pour les constructions classées 1 étoile :

- Les **démolitions totales ou partielles** sont acceptables.
- Dans le cas d'opérations de **démolition / reconstruction** les **alternatives de gabarit et de hauteur** suivantes sont recommandées :
  - soit dans le même gabarit que le bâtiment démoli (hauteur et emprise au sol)
  - soit dans le simple cadre de la réglementation de la zone.
- Les volumes peuvent être modifiés (extension, surélévation)
- La partie conservée du bâtiment doit rester visible et identifiable comme telle.
- Les **extensions** sont acceptables, même si visibles depuis l'espace public.
- Les **surélévations** sont déconseillées.
- Les **travaux** sur ces constructions sont autorisés.

## Éléments emblématiques à préserver pour maintenir l'intérêt de ce patrimoine

- Composition et éléments architecturaux constituant un repère urbain (pignons décorés, cheminées, pilastres, etc)
- Tous éléments de second-oeuvre issus de l'ancienne activité industrielle : marquises, garde-corps, etc
- Murs et portails marquant l'entrée de l'ancienne industrie
- Aménagement extérieurs de qualité (pavés, trottoirs de pierre, barrières d'acier, etc)

NOTA : les éléments à préserver doivent être en bon état et ne pas menacer la sécurité.

## NOTES




# **SECTION III**





**ETUDE  
PATRIMONIALE  
EN VUE DE  
L'ELABORATION  
DU PLU**



*décembre 2009*



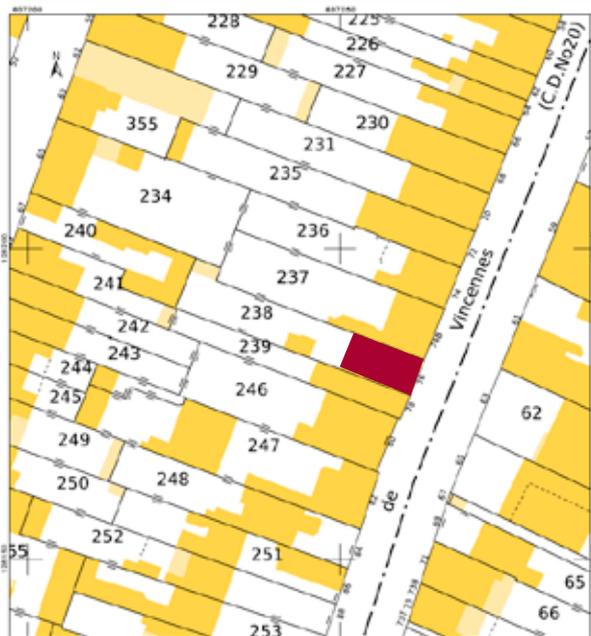
mission d'étude réalisée par ALAP < [alap@wanadoo.fr](mailto:alap@wanadoo.fr) >



### 76 rue de Vincennes

#### Description

- Section BK, parcelle 238
- Secteur C7 Solidarité - Carnot
- 1906 - E. Travailleur (architecte)
- Gros-œuvre brique et stuc plâtre. Ensemble préservé mais malheureusement assez délabré. Garde-corps, grille devant la porte d'entrée conservés
- Maison R+I+C de grand intérêt. Très belle modénature en façade (pilastres à chapiteaux gothiques, couronnement des baies sommés d'un fleuron au RDC, fleurons répétés sur les fausses consoles formant frise sur la corniche de couronnement)
- Intéressant exemple du mouvement associant le Romantisme au Moyen-Age et ayant suscité la mise en place de l'esthétique néo-Gothique initiée par Viollet-le-Duc à la fin du XIXe siècle



extrait de cadastre - échelle 1 : 1 200



### 230 rue de Paris

#### Description

- Section AY, parcelle 51
- Secteur A - Bas Montreuil - République
- 1920 - 1930
- Gros-œuvre béton et brique de calcite
- Maison R+2 alignée sur rue avec commerce à RdC. Cour profonde avec bâtiments annexes et aile arrière. Oriel sur encorbellement avec dessin courbe évoquant le Baroque. Etat correct mais second oeuvre déficient. Commerce à RdC de qualité médiocre. Rénovation à prévoir à l'occasion de l'intégration dans le projet Rue de Paris Nord
- Bâtiment faisant contraste dans le contexte de la rue de Paris. Intégration dans opération de rénovation délicate mais particulièrement valorisante. Maison gâchée par l'implantation d'une boutique à RDC, le niveau RDC a ainsi disparu avec sa porte d'entrée



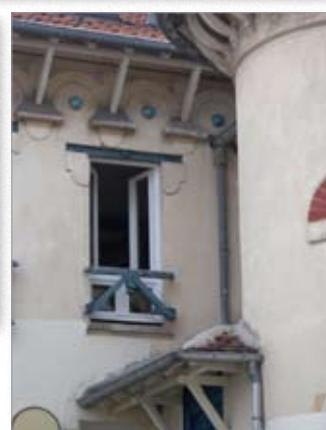
extrait de cadastre - échelle 1 : 1 200



#### 15 rue Marceau

#### Description

- Section BH, parcelle 233
- Secteur A3 Bobillot
- 1er quart XXe siècle, Choel & Chenu (architectes)
- Gros-oeuvre maçonnerie enduite, couverture tuile mécanique, plan massé, 1 étage carré, décor cabochons demi-sphériques en céramique sous l'arcature, toit à longs pans
- Maison de style néo-mauresque R+I avec tourelle, garde-corps en bois, style mauresque (arcs outrepassés sous la toiture, baies très allongées). Volume de l'escalier clairement exprimé et créant un repère urbain



extrait de cadastre - échelle 1:1 200

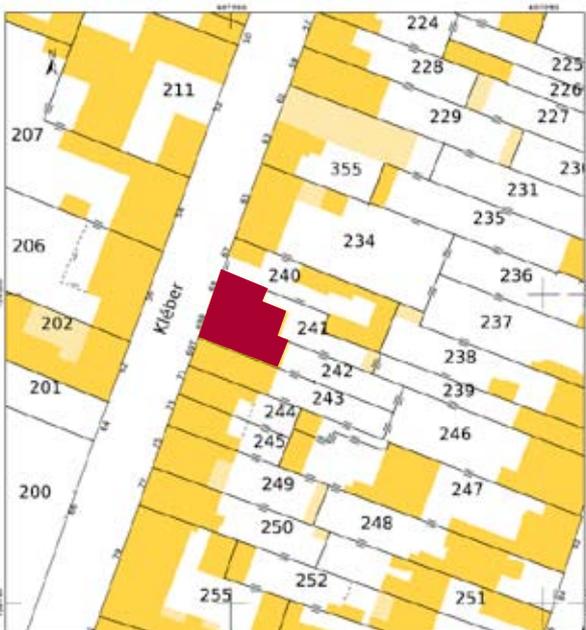


#### Description

- Section BK, parcelles 241 - 242
- Secteur C3 - Bobillot
- 1904 - Maisons jumelles "Les Chèvrefeuilles"
- Gros-œuvre meulière, brique, couverture tuile mécanique, plan carré régulier, 1 étage carré, étage de comble, décor motifs de fleurs en céramique dans les tympans des baies et dans la frise qui relie les deux maisons au niveau du premier étage, ornement végétal et volutes sur les garde-corps des fenêtres, motifs de losanges en brique sur la façade, toit à longs pans, escalier dans-œuvre
- Deux maisons jumelles alignées sur la rue avec jardin derrière, soubassement en meulière et parement de brique sur la façade, fers d'ancrage, brique émaillée, décor en céramique au-dessus des baies, baies du premier étage à arcades cintrées, baies du second étage à fronton évasé, tympan avec plaque de céramique portant inscrits le nom des maisons "les Glycines", "les Chèvrefeuilles", la date, le décor floral. Les maisons voisines sont réglées sur le même gabarit et forment un ensemble



69 - 69 bis rue Kléber



extrait de cadastre - échelle 1: 1 200



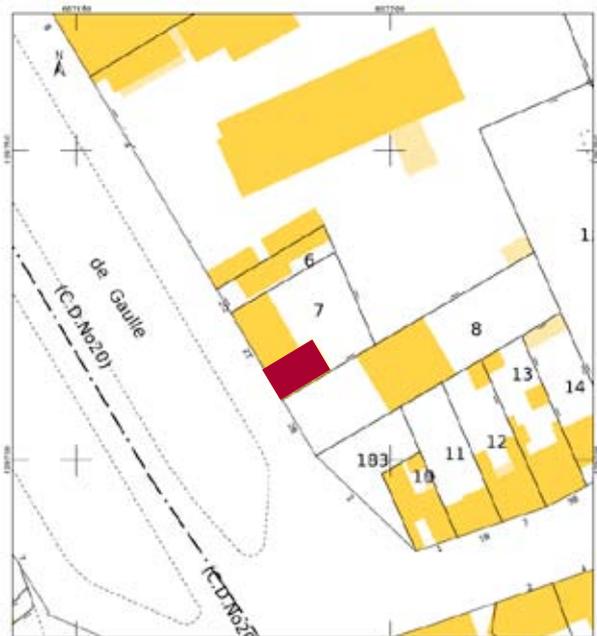


#### Description

- Section AC, parcelle 7
- Secteur B4 - La Noue - Clos Français
- 1906 - E. Travailleur (architecte)
- Gros-œuvre meulière, brique, couverture tuile mécanique, plan carré régulier, 1 étage carré, étage de comble, décor motifs de fleurs en céramique dans les tympans des baies et dans la frise qui relie les deux maisons au niveau du premier étage, ornement végétal et volutes sur les garde-corps des fenêtres, motifs de losanges en brique sur la façade, toit à longs pans, escalier dans-œuvre
- Hôtel particulier R+2 aligné sur rue, organisation en 2 travées, escalier et circulation à gauche / pièces d'habitation et chambres à droite. Entrée abritée avec petit escalier.
- Patrimoine exceptionnel dans un quartier où l'on en trouve peu. Forte visibilité, valeur d'exemple. Bâtiment confortable par son retrait de la voie



2 ter place du Général de Gaulle



extrait de cadastre - échelle 1 : 1 200



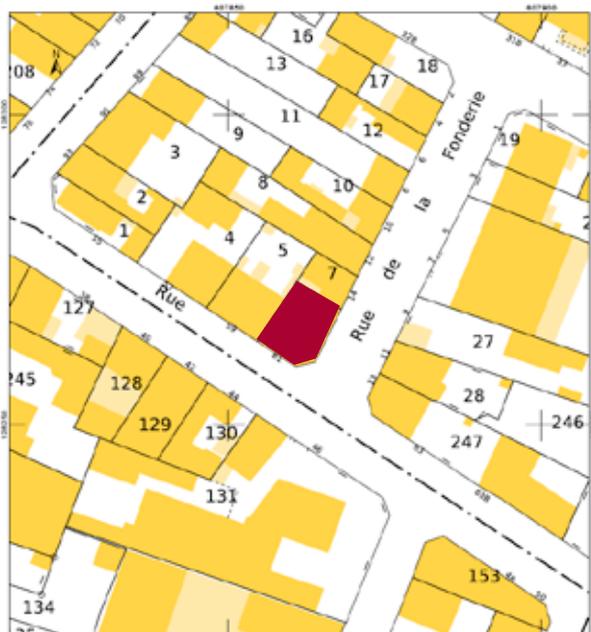
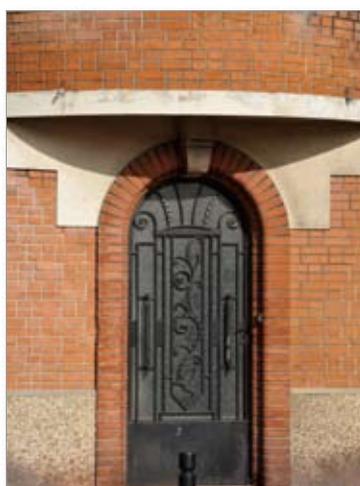


#### Description

- Section BT, parcelle 6
- Secteur C7 Solidarité - Camot
- 1920-1930
- Gros-œuvre béton et brique. Toiture à pentes diverses alternant tuile mécanique et terrassons avec acrotères. Ferronnerie de grande qualité typique de la production artisanale de l'époque
- Maison d'angle Art déco R+1 alignée sur rue organisée comme un petit hôtel particulier urbain « moderne » (= adapté à la voiture). Etat correct mais entretien déficient (volets, huisseries hors d'âge)
- Élégante synthèse d'une recherche d'architecture nouvelle et de volonté de faire tenir un programme de confort moderne dans un terrain de petites dimensions. Esthétique Art déco populaire proche du pavillon. Forme bâtie restant exemplaire et pouvant inspirer des programmes actuels



61 rue Colmet Lépiny



extrait de cadastre - échelle 1 : 1 200



## Recommandations

### LOGEMENT INDIVIDUEL

Forme architecturale.

Leur protection suit plusieurs objectifs :

- privilégier la fonction habitat
- rénover, entretenir retrouver l'état d'origine
- susciter la relance de ce mode d'habitat efficace en contexte dense

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

### 61 rue Colmet Lépinay

- 1/ pérenniser la brique et le béton peint de la façade
- 2/ rénover et/ou remplacer les menuiseries bois (fenêtres et volets roulants) et métalliques (volets battants et grilles)
- 3/ changer les chassis de toit d'origine pour des chassis type Velux
- 4/ anticiper la mutation du garage (largeur faible pour les véhicules actuels) en rénovant

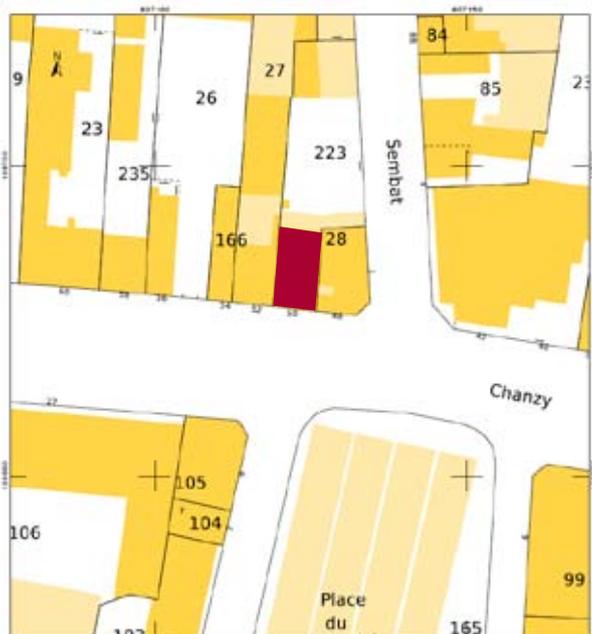
- 5/ porter une attention particulière à la grille d'entrée Art déco artisanale
- 6/ traduire la mise à la norme d'efficacité thermique/énergétique par une isolation intérieure

### Notes

#### 50 boulevard Chanzy

#### Description

- Section AR, parcelle 223
- Secteur A2 - Etienne Marcel
- 1920, Raighasse L. (architecte)
- Gros-œuvre brique et stuc plâtre. Ensemble préservé mais malheureusement assez délabré. Garde-corps, grille devant la porte d'entrée conservés
- Maison R+I+C de de grand intérêt. Très belle modénature en façade (pilastres à chapiteaux gothiques, couronnement des baies sommés d'un fleuron au RDC, fleurons répétés sur les fausses consoles formant frise sur la comiche de couronnement)
- Intéressant exemple du mouvement associant le Romantisme au Moyen-Age et ayant suscité la mise en place de l'esthétique néo-Gothique initiée par Viollet-le-Duc à la fin du XIXe siècle



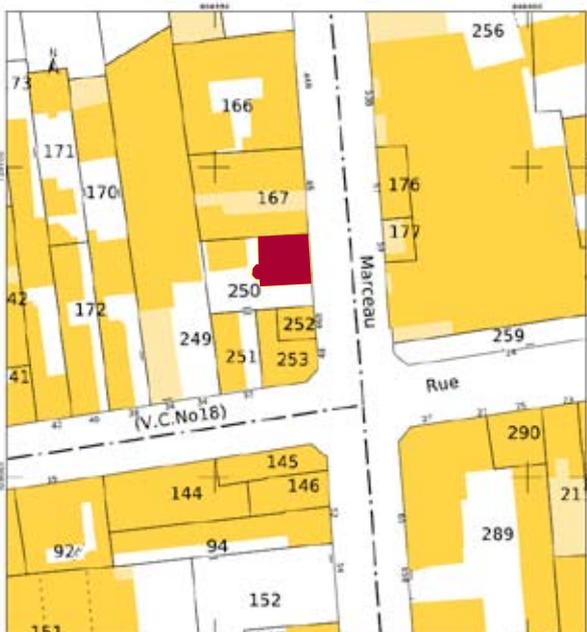
extrait de cadastre - échelle 1:1 200



### 46 bis rue Marceau

#### Description

- Section BH, parcelle 250
- Secteur A3 Bobillot
- 1930 - Raighasse L., Raighasse P., Jolly A. (architectes)
- Gros-œuvre brique couleur, grilles Art nouveau
- Maison éclectique, alignée sur rue, très travaillée, à forte décoration dont élément d'Art nouveau



extrait de cadastre - échelle 1:1 200

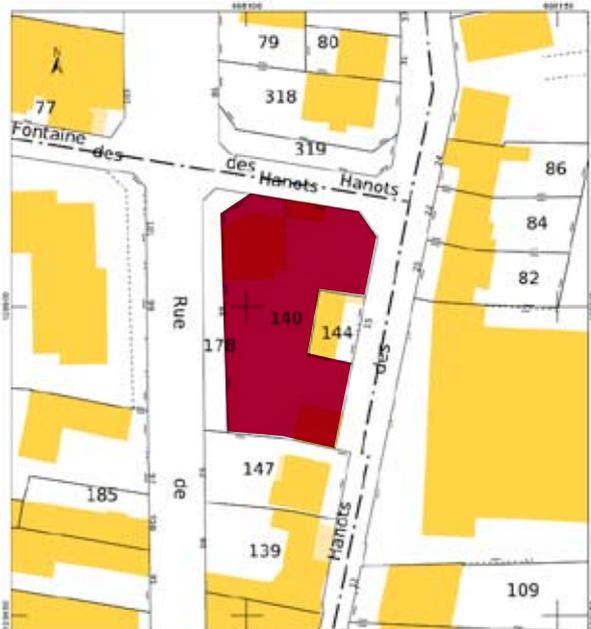




#### 84 rue de Romainville

#### Description

- Section OV, parcelle 140
- Secteur AI Bas Montreuil - République
- Gros-œuvre brique rouge et béton peint blanc. Etat proche d'impeccable
- Maison R+I partiellement alignée sur rue de Romainville et laissant un jardin sur l'autre face
- Imposante maison d'angle en briques rouges avec auvent circulaire, pavé de verre en façades. Jeu de courbes et de lignes droites. Maison visible sous tous ses angles (fenêtre hublot à l'arrière)
- Maison de grande taille à forte visibilité. Typique d'un style simple et dans le ton de l'époque qui a perduré dans les années 1950. Très belle réalisation solide et ayant gardé son intégrité.



extrait de cadastre - échelle 1 : 1 200



#### 40 avenue Pasteur

#### Description

- Section AL, parcelle I 64
- Secteur C7 - Solidarité - Camot
- Fin XIX e siècle
- Gros-œuvre briques, toit à long pan et à pan brisé, lucarne rampante, décor de céramique polychrome, 3 niveaux dont un sous les combles
- Maison de ville éclectique en retrait R+I+C en briques, modénatures, béton, déco carreaux vernissés



extrait de cadastre - échelle 1:1 200

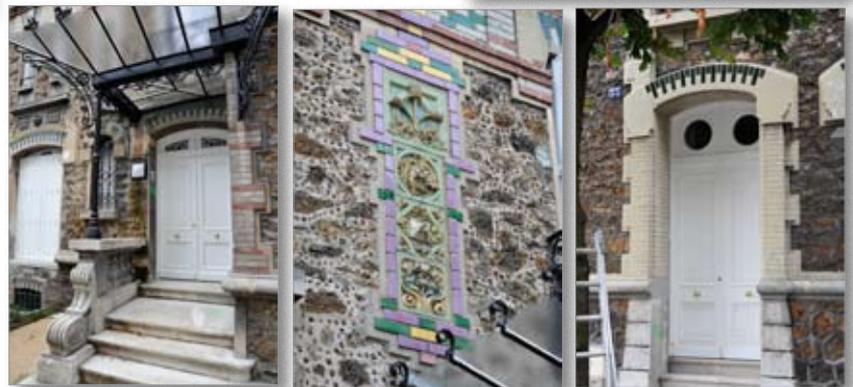
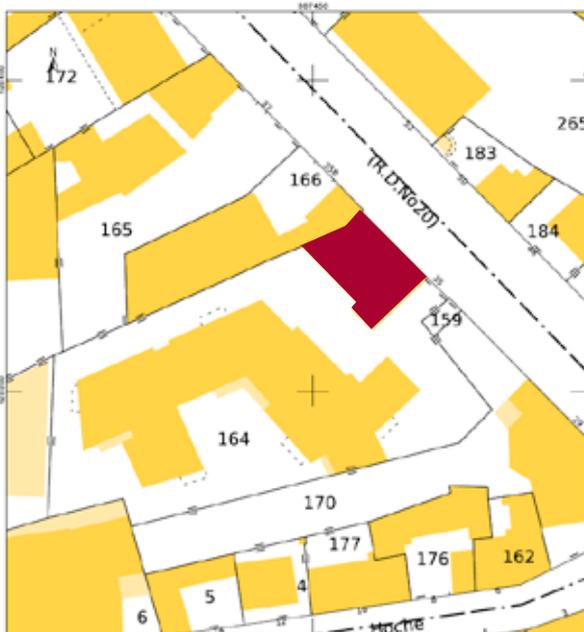




### 35 avenue Pasteur

#### Description

- Section AL, parcelle 164
- Secteur C7 - Solidarité - Camot
- Gros-œuvre meulière, brique peinte, béton, brique vernissée verte
- Maison R+I+C éclectique en meulière conservée mais logements collectifs dans la cour qui n'ont rien à voir avec le bâti ancien



extrait de cadastre - échelle 1:1 200

## Recommandations

### LOGEMENT INDIVIDUEL

Bâtiments originaux de par leur typologie mais très variés pour leur architecture multiforme. Importance dans l'histoire sociale car témoins du mode de vie d'une population minorisée dans celle de Montreuil plutôt populaire.

Leur protection suit plusieurs objectifs :

- privilégier la fonction habitat
- rénover, entretenir retrouver l'état d'origine
- antiiper la reconversion en collectif mais éviter le découpages en lots

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

### 35 avenue Pasteur

- 1/ pérenniser les décors et les modénatures de façade
- 2/ pérenniser les menuiseries bois (fenêtres et porte) et métalliques (volets et garde corps) en préservant leur nature et leur couleur
- 3/ utiliser cette référence (matériaux, finitions, tonalité et contraste des couleurs) pour les bâtis de même nature

- 4/ étudier un projet qualitatif et mieux adapté à ce patrimoine pour la séparation d'avec l'opération de logements arrière
- 5/ traduire la mise à la norme d'efficacité thermique/énergétique par une isolation intérieure

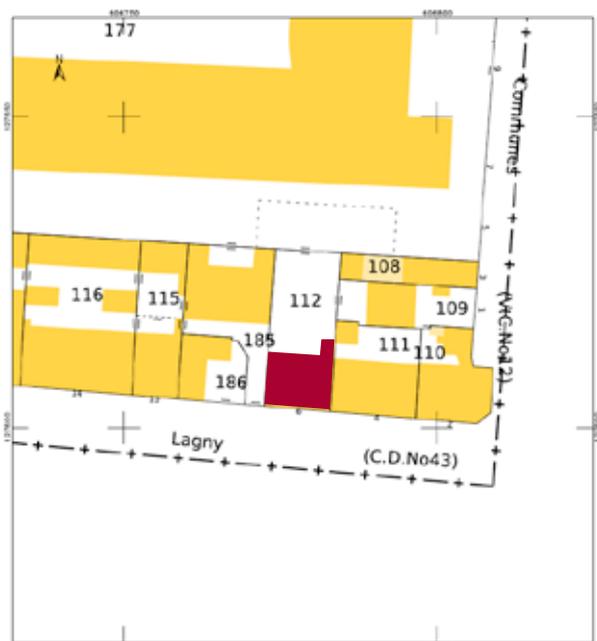
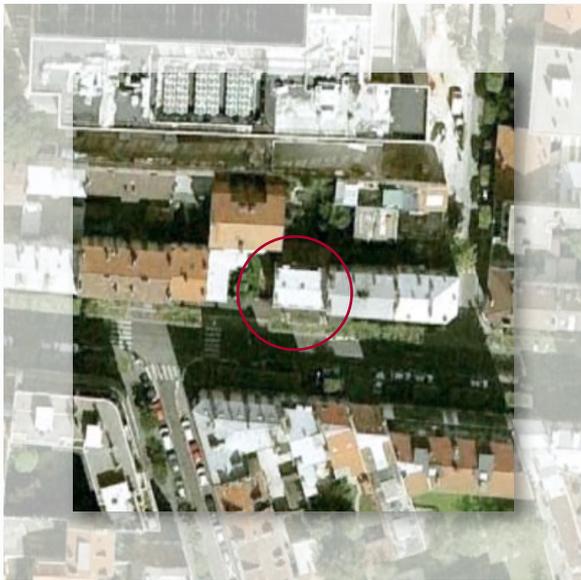
**NOTA : maison récemment rénovée ne demandant qu'un entretien régulier**

### Notes

#### 6 rue de Lagny

#### Description

- Section BF, parcelle 112
- Secteur AI - Bas Montreuil - République
- 5 travées sur façade urbaine en maçonnerie enduite. Toiture Mansard ardoise 3 lucarnes. Lignes de métopes crénelés. Linteaux en stuc sculptés
- Hôtel particulier d'inspiration Classique en forme de maison de ville
- Maison R+I+C en position de maison de ville. Ravalement récent mettant en valeur les lignes simple et élégantes. Excellent exemple de restauration et d'adéquation du modèle à cette position urbaine



extrait de cadastre - échelle 1: 1 200



## Recommandations

### LOGEMENT INDIVIDUEL

Bâtiments originaux de par leur typologie mais très variés pour leur architecture multiforme. Importance dans l'histoire sociale car témoins du mode de vie d'une population minorisée dans celle de Montreuil plutôt populaire.

Leur protection suit plusieurs objectifs :

- privilégier la fonction habitat
- rénover, entretenir retrouver l'état d'origine
- antiiper la reconversion en collectif mais éviter le découpages en lots

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

### 6 rue de Lagny

- 1/ pérenniser les couleurs et les modénatures de façade
- 2/ pérenniser les menuiseries bois (fenêtres et porte) et métalliques (volets et garde corps) en préservant leur nature et leur couleur
- 3/ utiliser cette référence (matériaux, finitions, tonalité et contraste des couleurs) pour les bâtis de même nature

4/ traduire la mise à la norme d'efficacité thermique/énergétique par une isolation intérieure

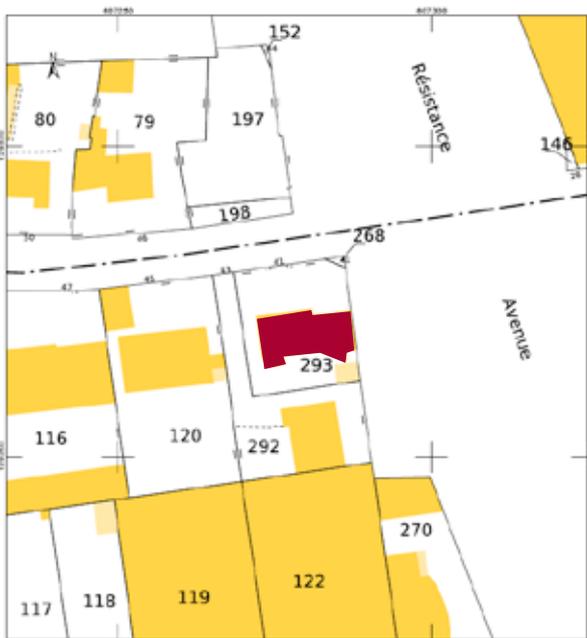
**NOTA : maison en excellent état ne demandant qu'un entretien régulier**

### Notes

#### 41 rue Hoche

#### Description

- Section AP, parcelle 293
- Secteur B4 - La Noue - Clos français
- 1800 - 1830
- Maçonnerie enduite. Toiture 4 pentes ardoise avec croupes. Fenêtres avec partie haute en demi cercle. Lignes de métopes crénelés. Deux têtes sculptées inspiration Renaissance dans médaillons. Modénatures d'origine
- Maison d'inspiration Classique avec jardin avant, murs et grille
- Maison de maître R+I très visible du carrefour entre la rue Hoche et la rue de la Résistance. En retrait de la rue, jardins à l'avant clos par un mur et une grille d'entrée (le n°43 est aussi une maison de maître de facture comparable, récemment rénovée)



extrait de cadastre - échelle 1: 1 200



## Recommandations

### LOGEMENT INDIVIDUEL

Bâtiments originaux de par leur typologie mais très variés pour leur architecture multiforme. Importance dans l'histoire sociale car témoins du mode de vie d'une population minorisée dans celle de Montreuil plutôt populaire.

Leur protection suit plusieurs objectifs :

- privilégier la fonction habitat
- rénover, entretenir retrouver l'état d'origine
- antiiper la reconversion en collectif mais éviter le découpages en lots

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

### 41 rue Hoche

- 1/ utiliser un enduit batard à la chaux lors du ravallement de la façade
- 2/ encourager un véritable projet architectural de reprise des matériaux et de mise en couleur sur les façades, murs, soubassements et clôture
- 3/ préserver et valoriser les médaillons de style Renaissance
- 4/ rénover les menuiseries bois (fenêtres et porte) et métalliques (volets et garde corps) en préservant leur nature

- 5/ prévoir un projet paysager de qualité pour le jardin et la cour préservant au maximum les végétaux et les pavés originaux
- 6/ traduire la mise à la norme d'efficacité thermique/énergétique par une isolation intérieure

**NOTA : maison en état moyen mais pouvant aisément retrouver sa qualité. Son enduit ciment a banalisé ce bâtiment qui par son originalité peut devenir un exemple de patrimoine majeur à un emplacement très visible.**

### Notes

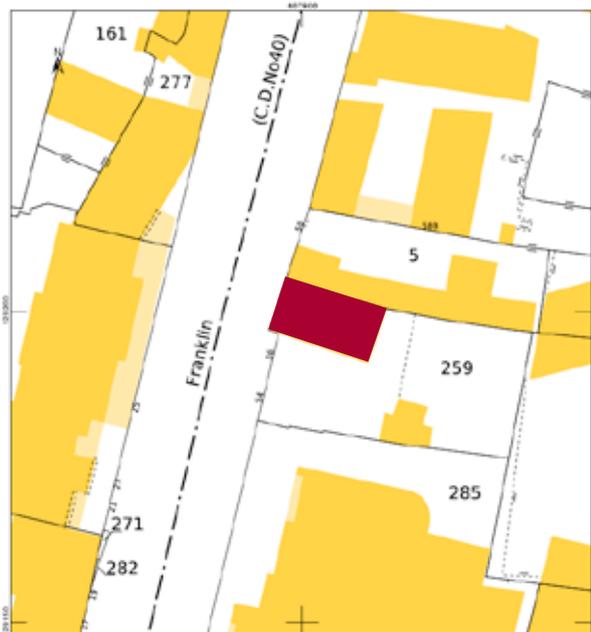


56 rue Franklin



### Description

- Section AI, parcelle 259
- Secteur C8 - Centre Ville
- Maison R+2 avec modénatures plâtre en façade. Etat correct mais cosmétique défallante



extrait de cadastre - échelle 1:1 200



# Recommandations

## LOGEMENT INDIVIDUEL

Bâtiments originaux de par leur typologie mais très variés pour leur architecture multiforme. Importance dans l'histoire sociale car témoins du mode de vie d'une population minorisée dans celle de Montreuil plutôt populaire.

Leur protection suit plusieurs objectifs :

- privilégier la fonction habitat
- rénover, entretenir retrouver l'état d'origine
- anticiper la reconversion en collectif mais éviter le découpages en lots

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## 56 rue Franklin

- 1/ rénover les modénatures et décors des façades de rue et de jardin (façade d'entrée)
- 2/ rénover les menuiseries bois (fenêtres et porte) et métalliques (volets et garde corps) en préservant leur nature et leur couleur
- 3/ prévoir un projet paysager de qualité pour le jardin préservant au maximum les végétaux

- 4/ prévoir un projet contemporain de qualité pour tout bâtiment ou aménagement prenant place sur la parcelle
- 5/ porter une grande attention au portail à décor évoquant l'Art nouveau
- 6/ traduire la mise à la norme d'efficacité thermique/énergétique par une isolation intérieure

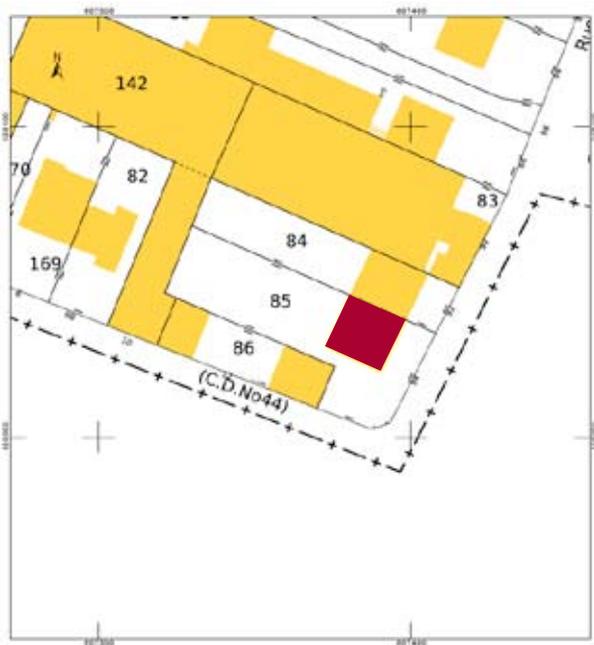
**NOTA : maison en état moyen mais pouvant aisément retrouver sa qualité, y compris dans l'éventualité d'une division ou d'une mutation car sa situation sur une voie à fort trafic n'invite pas à une utilisation en tant que maison individuelle de standing**

## Notes

#### 94 rue de la Fédération

#### Description

- Section BM, parcelle 85
- Secteur C7 - Solidarité - Carnot
- Gros-œuvre enduit de cailloux, meulière, plâtre
- Maison d'angle R+1 en retrait sur base carrée avec meneaux en enduit de cailloux de meulière



extrait de cadastre - échelle 1:1 200





### 23 rue Emile Beaufils

#### Description

- Section OQ, parcelle 220
- Secteur D11 - Branly - Boissières
- 1891
- Gros-oeuvre maçonnerie enduite; toiture 4 pentes ardoise, 1 étage carré, étage de comble, toit en pavillon

- Vaste maison de 5 travées. En retrait de parcelle, c'est à la fois une ferme et une maison de maître. Elle possède une cour pavée limitée par des bâtiments agricoles. C'est là qu'a été construit le fruitier, hors de la maison, désormais réservée au seul usage de logement. Celle-ci comprend un étage carré à cinq travées et un étage de comble. Construite en pierre, elle est recouverte d'un enduit moderne. Son toit est en pavillon, recouvert de tuiles mécaniques. Les bâtiments agricoles autour de la cour pavée

sont constitués d'un fruitier, de remises pour les outils surmontées de greniers. La ferme possède toujours des clos à l'arrière, sur lesquels sont palissés des arbres fruitiers.

- Cette maison cossue a été construite par une riche famille d'horticulteurs qui a fait fortune dans la culture des plantes médicinales et dont les clos s'étendaient dans divers quartiers de la ville, notamment au quartier Saint-Antoine. En activité jusqu'au décès du dernier propriétaire, début 1999, elle appartient à la commune



extrait de cadastre - échelle 1:1 200



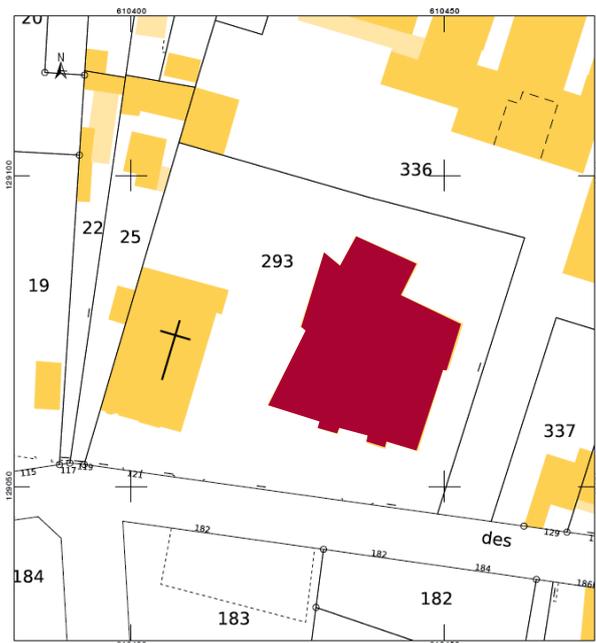


### Description

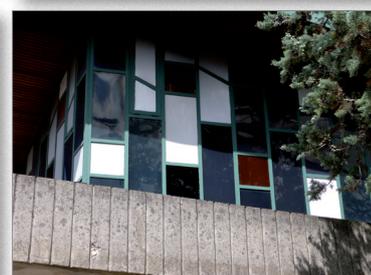
- Section CQ, parcelle 293
- Secteur E13 Ruffins - Théophile Sueur
- 1959 - Leroy F. & Faure (architectes)
- Gros-œuvre béton, verre, béton en couverture, plan rectangulaire régulier couverture type terrasse, escalier hors œuvre
- Edifice de plan rectangulaire régulier en béton et dalles de verre, large escalier semi hors-œuvre, clocher ajouré
- Située dans les grands ensembles Bel-Air et Paul-Doumer, la chapelle comprend une nef au niveau supérieur et une chapelle de semaine ainsi que deux grandes salles pour différentes activités en demi-sous-sol. En 1986-1988, des travaux de consolidation des fondations ainsi que des réaménagements intérieurs sont effectués par l'architecte Marc Rolinet



**121 rue des Ruffins  
chapelle  
Saint Charles des Ruffins**



extrait de cadastre - échelle 1: 1 200



## Recommandations

### EQUIPEMENTS

Bâtiments très originaux par leur vocabulaire architectural alimenté par de fortes connexions avec les tendances européennes de l'époque. Valeur sociale considérable du fait de leur permanence dans la vie montreuilloise pendant plus de 80 ans et de l'attachement des habitants à leur fonction (école, mairie).

Leur protection suit plusieurs objectifs :

- préserver un pan important de la culture sociale montreuilloise
- comme à l'origine, utiliser leur qualité comme référence pour l'architecture domestique et privée
- prolonger leur rôle dans la vie municipale et locale
- mettre en valeur l'effort considérable consenti à cette époque difficile (après les massacres de la Grande Guerre et durant la Crise économique de 1929)
- valoriser le travail des équipes de concepteurs attachées à Montreuil.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

### 121 rue des Ruffins Chapelle Saint Charles de Ruffins

- 1/ préserver son expression architecturale originale à ce patrimoine d'un style devenu rare et d'une fonction en déprise
- 2/ en cas de reconversion, donner la priorité à une fonction confessionnelle
- 3/ respecter les dispositions d'origine essentielles dans toute reconversion devra
- 4/ permettre une réversibilité (= retour à la fonction d'origine) aisée en cas de changement de fonction

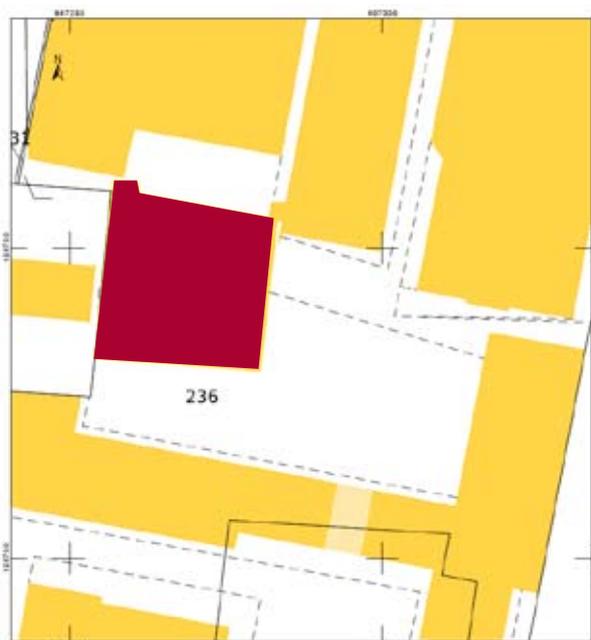
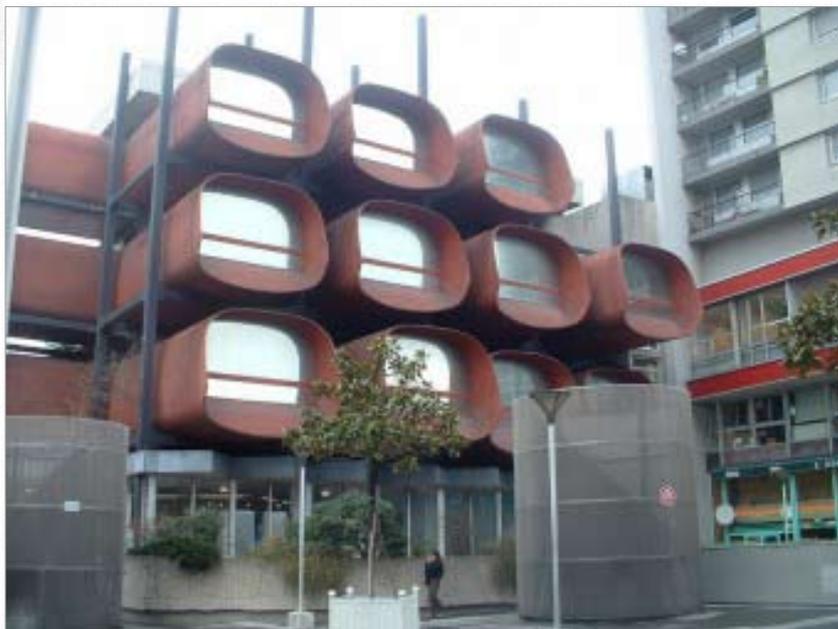
- 5/ conserver et rénover régulièrement les couleurs et finitions d'origine
- 6/ traduire la mise à la norme d'efficacité thermique/énergétique par une isolation intérieure

### Notes

### 13 avenue de la Résistance Ecole nationale de musique et de danse

#### Description

- Section BO, parcelle 236
- Secteur E2 - Etienne Marcel - Chanzy
- 1976, Le Goas Claude (architecte)
- Gros-œuvre béton, acier, béton en couverture, plan centré, couverture type terrasse, escalier dans œuvre
- Ecole nationale de musique et de danse
- Structure en béton armé, salles de musique métalliques en forme de coques dont l'enveloppe extérieure est en tôle et l'intérieur revêtu de laine de roche et de laine de verre, coques fixées dans une structure métallique tubulaire dont les poteaux et les poutres sont irrigués pour résister aux incendies (procédé Multin dit «structures irriguées»), aspect commandé par des raisons d'acoustique.
- Surprenant dans sa conception, il s'apparente à un porte-bouteilles. La structure métallique accueille des coques, elles-mêmes en tôles cintrées, comprenant chacune une petite salle de cours.
- Aucune salle de cours n'a de mur mitoyen avec sa voisine : l'application du principe selon lequel « la fonction génère la forme » s'avère ici pertinente en termes d'acoustique. Le bâtiment abrite un grand studio de danse (en sous-sol) et un auditorium disposant d'une acoustique assez réverbérante (donc très bien adaptée à la musique « classique »).



extrait de cadastre - échelle 1: 1 200



## Recommandations

### EQUIPEMENTS

Bâtiments très originaux par leur vocabulaire architectural alimenté par de fortes connexions avec les tendances européennes de l'époque. Valeur sociale considérable du fait de leur permanence dans la vie montreuilloise pendant plus de 80 ans et de l'attachement des habitants à leur fonction (école, mairie).

Leur protection suit plusieurs objectifs :

- préserver un pan important de la culture sociale montreuilloise
- comme à l'origine, utiliser leur qualité comme référence pour l'architecture domestique et privée
- prolonger leur rôle dans la vie municipale et locale
- mettre en valeur l'effort considérable consenti à cette époque difficile (après les massacres de la Grande Guerre et durant la Crise économique de 1929)
- valoriser le travail des équipes de concepteurs attachées à Montreuil.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

### 13 avenue de la Résistance Ecole nationale de musique et de danse

1/ conserver le volume de l'ensemble et préserver l'intégrité de chaque salle de musique métallique et de la structure apparente

2/ en cas de travaux destructifs, démonter, rénover puis remonter les ensembles composant le bâtiment

3/ conserver et rénover régulièrement les couleurs et finitions d'origine

4/ implanter à distance et adopter une expression architecturale contemporaine pour tout éventuel bâtiment supplémentaire de façon à laisser à ce patrimoine exceptionnel le rôle d'élément caractérisant le site et l'équipement

5/ prévoir un programme et un projet adaptés à la nature de ce patrimoine pour toute modification sur les éclairages intérieurs du fait de leur forte visibilité à partir de l'espace public

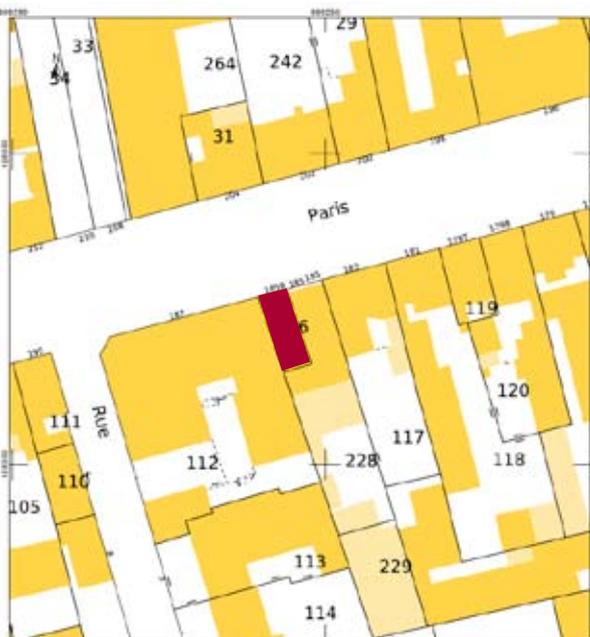
6/ traduire la mise à la norme d'efficacité thermique/énergétique par une isolation intérieure

### Notes

**185 bis rue de Paris  
Station de métro Robespierre**

**Description**

- Section AY, parcelle 116
- Secteur A1 - Bas Montreuil - République
- 1937
- Station de métro Robespierre
- L'entrée de la station Robespierre, unique en son genre, consiste en un édicule à toit en terrasse et marquise triangulaire, le tout couronné d'une enseigne ajourée de forme carrée, qui tranche avec le style "nouille" des entrées d'Hector Guimard



extrait de cadastre - échelle 1:1 200



# Recommandations

## EQUIPEMENTS

Bâtiments très originaux par leur vocabulaire architectural alimenté par de fortes connexions avec les tendances européennes de l'époque. Valeur sociale considérable du fait de leur permanence dans la vie montreuilloise pendant plus de 80 ans et de l'attachement des habitants à leur fonction (école, mairie).

Leur protection suit plusieurs objectifs :

- préserver un pan important de la culture sociale montreuilloise
- comme à l'origine, utiliser leur qualité comme référence pour l'architecture domestique et privée
- prolonger leur rôle dans la vie municipale et locale
- mettre en valeur l'effort considérable consenti à cette époque difficile (après les massacres de la Grande Guerre et durant la Crise économique de 1929)
- valoriser le travail des équipes de concepteurs attachées à Montreuil.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## 185 bis rue de Paris Station de métro Robespierre

1/ rénover et conserver en l'état

2/ conserver le volume de l'édicule (porche, toiture en pavés de verre et mât lumineux) dans leur fonction

3/ en cas de travaux destructifs, l'édicule devra être démonté puis reconstruit à l'identique

4/ toute éventuelle entrée supplémentaire devra se situer à distance de celle-ci et adopter une expression architecturale et graphique contemporaine et ne pas utiliser le pastiche comme mode d'intégration

5/ les aménagements extérieurs à proximité directe de l'édicule (< 30m) devront s'accorder à Leur et ne pas en contrarier le style

6/ traduire la mise à la norme d'efficacité thermique/énergétique par une isolation intérieure

## Notes

Place Jean Jaurès  
Hôtel de ville



Description

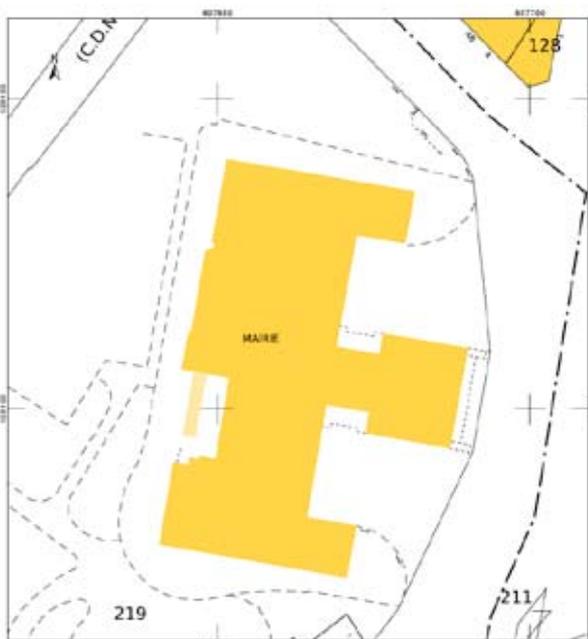
- Section AJ, parcelle 219
- Secteur C8 - Centre ville
- 1858-1893-1936, Naissant Claude & Nanquette Florent (architectes)
- Gros-oeuvre pierre de taille, couverture ardoise, plan carré régulier, plan rectangulaire régulier, 2 étages carrés, décor sculpture et

ferronnerie : guirlande et tête féminine autour d'une horloge, toit en pavillon, escalier dans-œuvre

- Ancienne mairie à trois travées et deux étages, un balcon surmonte la porte d'entrée, les fenêtres du premier étage sont cintrées et surmontées d'archivoltes, la travée centrale est couronnée d'une horloge avec décor de guirlande et de tête de femme, le tout surmonté d'une cloche, la toiture en pavillon est

surmontée d'un lantermon

- Hôtel de ville actuel avec corps central mesurant 65 mètres de long et comprenant deux ailes en retour, beffroi s'élevant à 40 mètres du sol, dans l'axe du bâtiment central, entrée marquée par un péristyle et un escalier monumental à double révolution, rampes d'escalier en cuivre martelé, campanile avec horloge à quatre cadrans, salle des fêtes et buvette au premier étage



extrait de cadastre - échelle 1: 1 200



### Description

- Section OK, parcelle 100
- Secteur D11 - Branly - Boissières
- 1920, Florent Nanquette & Nicolas Louis (architectes)
- Gros-œuvre calcaire, moellon, brique, enduit, terrasse, pergola, couverture tuile mécanique, plan régulier, 2 étages carrés, toit à longs pans, demi-croupe, escalier hors-œuvre
- Garderie d'enfants (crèche modèle) dite Crèche de l'Ermitage, Fondation Emma Papier, puis Ecole des Roches et Théâtre-Ecole de Montreuil
- L'entrée principale est située rue Antoinette, et donne accès à la crèche, l'entrée secondaire, située rue des Roches, ouvre sur le service des consultations prénatales. L'étage est réservé à une salle de cours et au logement de la directrice. D'importantes terrasses permettent d'organiser des activités en extérieur à la belle saison



**19 rue Antoinette, 8 rue des Roches,  
Crèche de l'Ermitage**



extrait de cadastre - échelle 1:1 200

## Recommandations

### EQUIPEMENTS

Bâtiments très originaux par leur vocabulaire architectural alimenté par de fortes connexions avec les tendances européennes de l'époque. Valeur sociale considérable du fait de leur permanence dans la vie montreuilloise pendant plus de 80 ans et de l'attachement des habitants à leur fonction (école, mairie).

Leur protection suit plusieurs objectifs :

- préserver un pan important de la culture sociale montreuilloise
- comme à l'origine, utiliser leur qualité comme référence pour l'architecture domestique et privée
- prolonger leur rôle dans la vie municipale et locale
- mettre en valeur l'effort considérable consenti à cette époque difficile (après les massacres de la Grande Guerre et durant la Crise économique de 1929)
- valoriser le travail des équipes de concepteurs attachées à Montreuil.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

### 19 rue Antoinette Crèche de l'Ermitage

1/ garder sa fonction d'équipement à ce patrimoine

2/ préserver l'intégrité de son architecture sur les volumes, façades et toitures visibles de l'espace central (différentes cours)

3/ engager un véritable projet architectural confié à un spécialiste tous travaux de rénovation ou d'ajouts d'éléments à l'ensemble

4/ se référer à leur version d'origine des matériaux, finitions et éléments de second-oeuvre lorsqu'ils sont rénovés ou changés

5/ traduire la mise à la norme d'efficacité thermique/énergétique par une isolation intérieure

### Notes

### Description

- Section CD, parcelle 411 - 412
- Secteur E12 - Bel Air - Grands Pêcheurs - Renan
- 1926 - Florent Nanquette (architecte)
- Gros-oeuvre brique, béton, enduit, couverture tuile mécanique, plan allongé, 1 étage carré, étage de comble, toit à longs pans, croupe, pignon découvert, escalier dans-œuvre
- Ensemble formé d'une succession de bâtiments organisés autour de trois cours parallèles à la rue. Bâtiment de la première école de filles avec un étage carré surélevé d'un comble, larges baies laissant entrer la lumière, bâtiments peu élevés, cours spacieuses. Porte de forme cintrée décorée des initiales VM (Ville de Montreuil) et de motifs de pêches, portes-fenêtres de forme cintrée sur le bâtiment du gymnase et sur le bâtiment côté rue, motif de carrés renversés aux fenêtres du premier bâtiment, une pergola relie l'école primaire à l'école maternelle. Salle du gymnase à poutrelles métalliques
- En 1958, deux classes provisoires pour l'école maternelle sont élevées par les architectes Pierre Audra et Paul Mame. Les bâtiments de l'école maternelle ont été recouverts d'un enduit rose et les ouvertures peintes en bleu vif, l'intérieur a été récemment rénové



**38 rue Anatole France  
Groupe scolaire Anatole France**



extrait de cadastre - échelle 1:2 400

## Recommandations

### EQUIPEMENTS

Bâtiments très originaux par leur vocabulaire architectural alimenté par de fortes connexions avec les tendances européennes de l'époque. Valeur sociale considérable du fait de leur permanence dans la vie montreuilloise pendant plus de 80 ans et de l'attachement des habitants à leur fonction (école, mairie).

Leur protection suit plusieurs objectifs :

- préserver un pan important de la culture sociale montreuilloise
- comme à l'origine, utiliser leur qualité comme référence pour l'architecture domestique et privée
- prolonger leur rôle dans la vie municipale et locale
- mettre en valeur l'effort considérable consenti à cette époque difficile (après les massacres de la Grande Guerre et durant la Crise économique de 1929)
- valoriser le travail des équipes de concepteurs attachées à Montreuil.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

### 38 rue Anatole France Groupe scolaire Anatole France

- 1/ garder sa fonction d'équipement à ce patrimoine
- 2/ préserver l'intégrité de son architecture sur les volumes, façades et toitures visibles de l'espace central (différentes cours)
- 3/ ne reprendre ni son gabarit ni son architecture dans les opérations voisines
- 4/ par contre se référer à l'ambition, à la qualité et à la cohérence de son architecture exemplaire dans les opérations en visibilité et dans les constructions scolaires

- 5/ prévoir un véritable projet architectural pour tous travaux de rénovation ou d'ajouts d'éléments à l'ensemble et le confier à un spécialiste
- 6/ se référer à leur version d'origine pour tous le matériaux, finitions et éléments de second-oeuvre lorsqu'ils sont rénovés ou changés
- 7/ porter une attention particulière au caractère très particulier des éléments inspirés par l'architecture sociale flamande et néerlandaise de l'époque : forme et matériaux des toitures (mansard et tuiles de type "panne flamande")

- 8/ conserver les graphismes originaux même en cas de changement de destination
- 9/ traduire la mise à la norme d'efficacité thermique/énergétique par une isolation intérieure

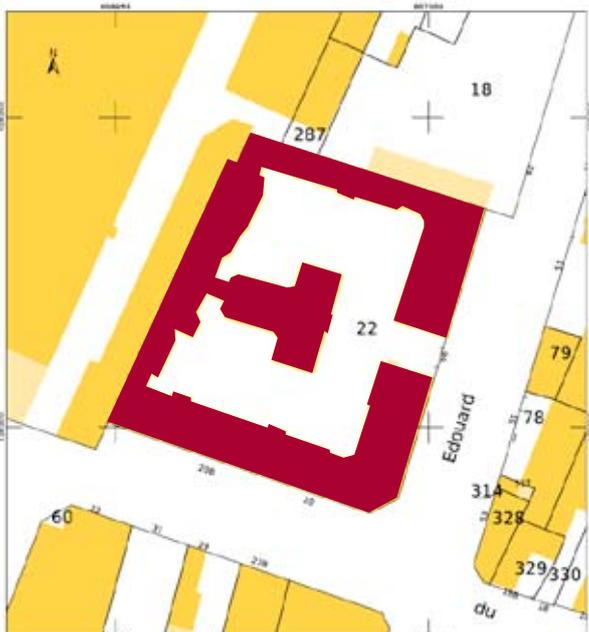
**NOTA : cet ensemble hétéroclite comprend plusieurs éléments du style et de nature différents. Les bâtiments de 1926 se distinguent. Les recommandations portent en priorité sur la mise en valeur de leur architecture**

### Notes

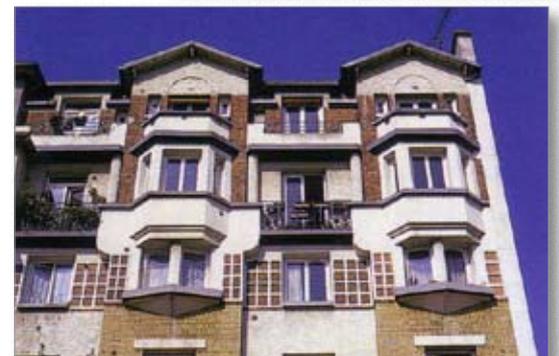
**66 rue Edouard Vaillant  
20 rue du Sergent Bobillot**

### Description

- Section BK, parcelle 22
- Secteur A3 - Bobillot
- 1928, Florent Nanquette & Nicolas Louis (architectes)
- Ensemble d'édifices à cour commune (Habitations à bon marché) dit Groupe Edouard-Vaillant



extrait de cadastre - échelle 1:1 200



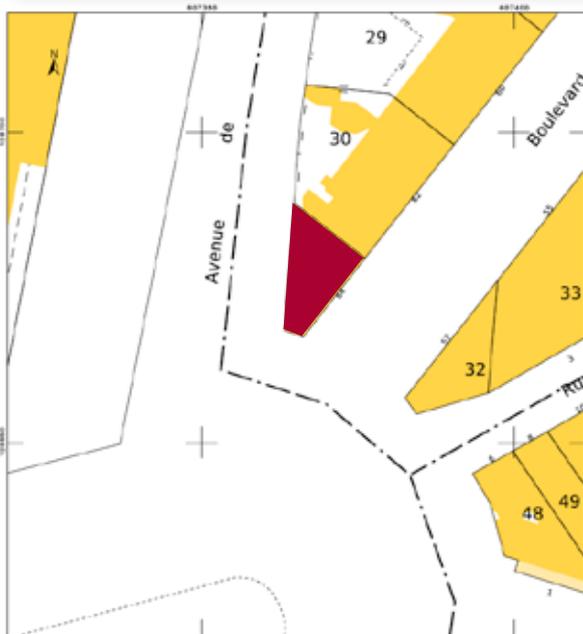


#### Description

- Section BO, parcelle 31
- Secteur C3 - Bobillot
- 1912 - Raighasse L. (architecte)
- Gros-oeuvre pierre, brique, zinc en couverture, plan massé, 5 étages carrés, étage de comble, sculpture ornement végétal au niveau du premier étage et sous la corniche du cinquième étage, toit en pavillon, dôme, escalier dans-œuvre
- Immeuble d'angle de forme arrondie qui comprend une entrée sur chaque artère. L'angle est marqué par une toiture en dôme formant une sorte de tourelle, qui en fait un des repères forts de la place. Deux travées saillantes en forme d'oriel sur trois étages du côté du boulevard et une du côté de l'avenue, troisième et quatrième étages séparés par une corniche ornée d'une frise végétale, 5e étage marqué par un balcon continu à balustrade ouvragée, travées saillantes en forme d'oriel portées par des consoles décorées de motifs végétaux, alternance de brique et de pierre dans le traitement de la façade



64 boulevard Rouget de Lisle,  
avenue de la Résistance



extrait de cadastre - échelle 1 : 200

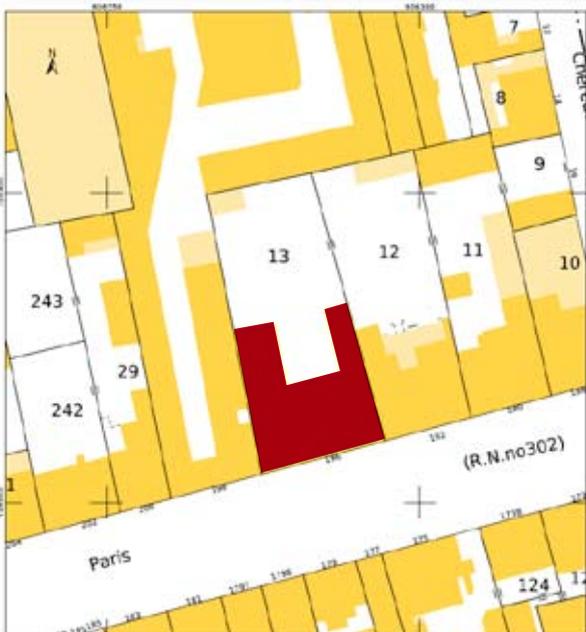




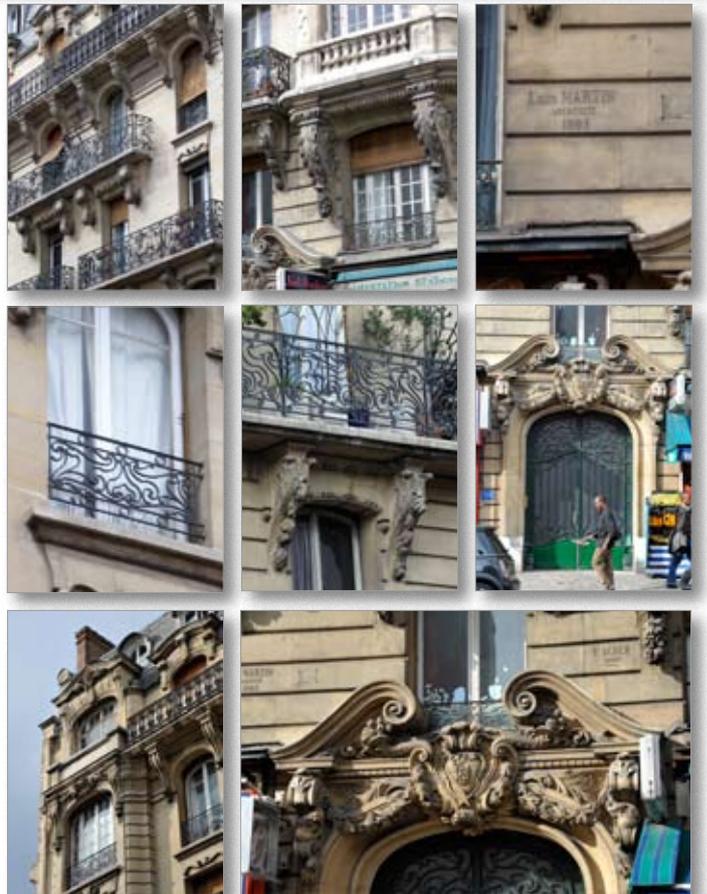
#### 196 rue de Paris

#### Description

- Section AY, parcelle 113
- Secteur AI Bas Montreuil - République
- 1903 - Martin Louis (architecte), Archer F. (sculpteur)
- Gros-oeuvre pierre de taille, zinc en couverture, plan massé, 5 étages carrés, étage de comble, décor sculpture, stuc, ferronnerie : guirlande de feuilles au-dessus de la porte, tympan à double enroulement, cornes d'abondances avec fruits dans le tympan, volutes sur les vantaux de porte et sur les garde-corps, composition balcons et oriels, consoles des balcons décorées de feuilles et de fruits, monogramme du propriétaire au-dessus de la porte.
- Immeuble R+5+C d'inspiration haussmanienne à six travées, deux travées latérales en forme de bow-window, vestibule décoré de stuc et peint en faux marbre, remises de part et d'autre de la cour, jardin formant terrasse en léger surplomb par rapport à la cour



extrait de cadastre - échelle 1 : 1 200

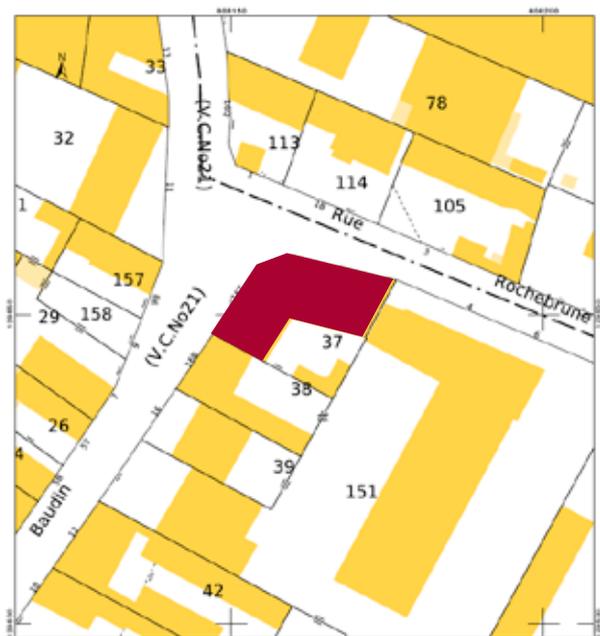
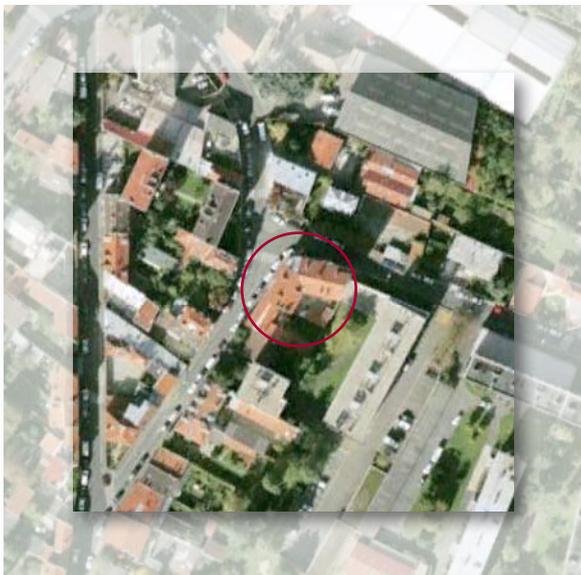




**16 ter rue Baudin,  
2 rue Rochebrune**

#### Description

- Section OU, parcelle 37
- Secteur B6 - Signac - Murs à pêches
- 1930 - Laroche M. (architecte)
- Gros-oeuvre brique, béton, plan régulier en L, 5 étages carrés, décor corbeille de fleurs en ferronnerie dans la partie supérieure de la porte
- Pan arrondi, une travée bow-window sur chaque façade, loggia en bois ou en béton en couronnement des travées bow-window, aisseliers sous la toiture, parement de brique posées verticalement et horizontalement, porte à décor de ferronnerie, garde-corps en ferronnerie, parement imitant la pierre de taille au niveau du rez-de-chaussée, allèges moulurées en béton, vestibule avec six marches et pavement en céramique, escalier droit à balustres
- Immeuble de rapport formant gabarit urbain, intéressante variante de la travée, bow-window avec loggia en bois



extrait de cadastre - échelle 1: 1 200

## Recommandations

### HABITAT COLLECTIF

Immeubles à forte présence dans leur position et l'effet qu'ils produisent.

Leur protection suit plusieurs objectifs :

- offrir un habitat de qualité
- préserver les architectures (ensembles, bâtis, éléments) de qualité
- valoriser la qualité et l'effort des acteurs de ces logements (organismes, concepteurs, entreprises et ouvriers du bâtiment)
- établir une référence pour la qualité architecturale et urbaine pour les opérations de logement à venir
- assurer la pérennité de ces architectures de qualité en encadrant une rénovation efficace (fluides, aménagements) sensible à la notion de patrimoine.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

### 16 ter rue Baudin

- 1/ appliquer aux nouvelles constructions directement voisines un gabarit reprenant une partie de celui de l'immeuble (ex : sur la ligne horizontale au dessus du R+4)
- 2/ reprendre le vocabulaire de rotondité sur l'angle dans les constructions futures en co-visibilité
- 3/ préserver l'intégrité de la façade d'angle en excellent état et ne demande qu'un entretien attentif (tous les travaux la touchant doivent être coordonnés)

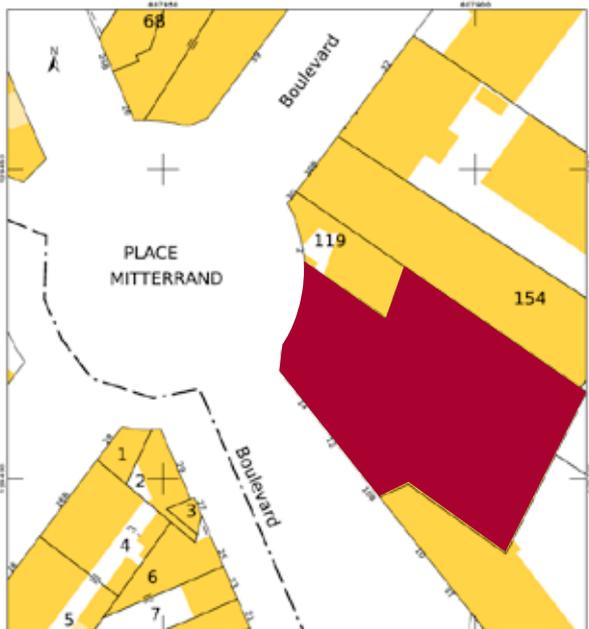
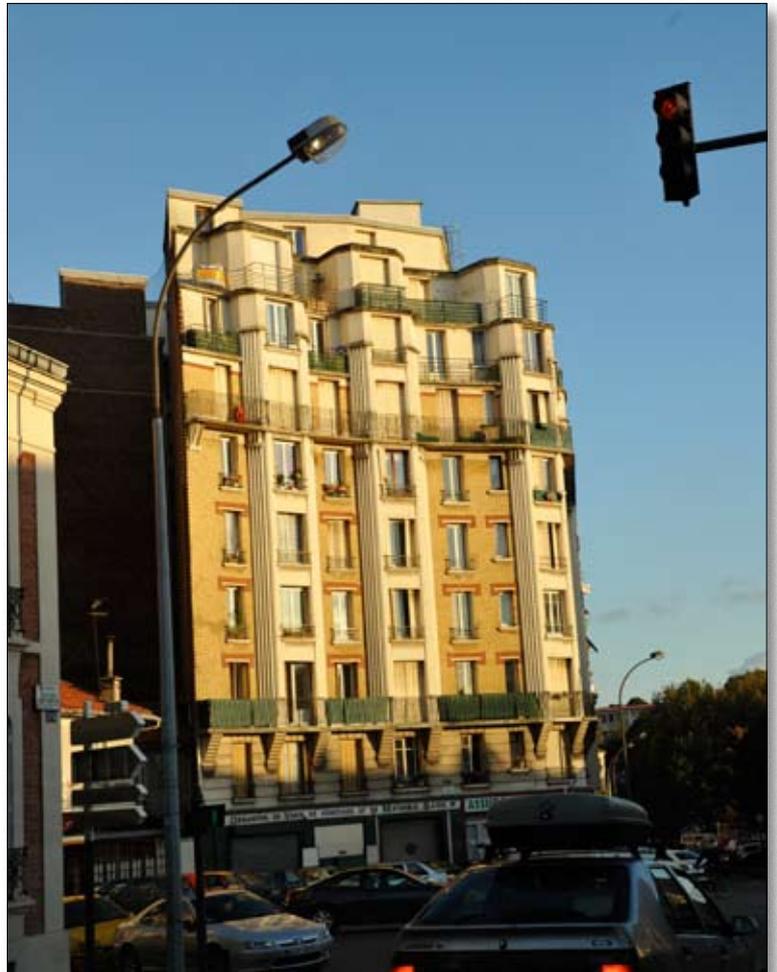
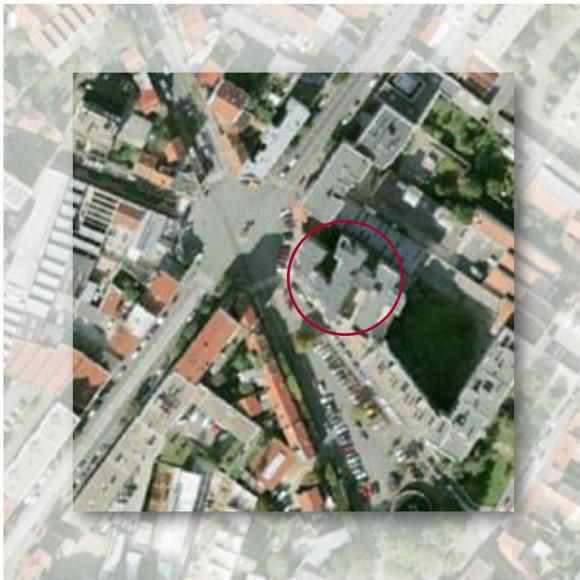
- 4/ maintenir dans leur volume et leur fonction actuelle les oriels, balcons et terrasses (pas d'extension ni fermeture)
- 5/ traduire la mise à la norme d'efficacité thermique/énergétique par une isolation intérieure

### Notes

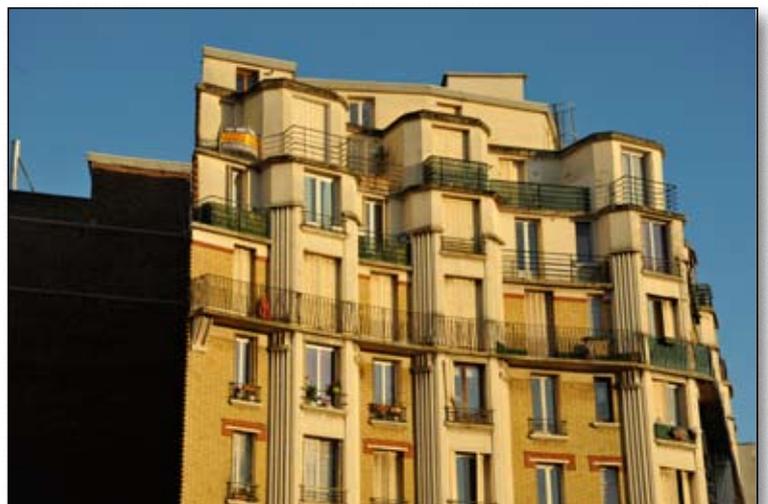
**14 boulevard Henri Barbusse,  
place François Mitterrand**

#### Description

- Section AG, parcelle 137
- Secteur C8 - Centre Ville
- Immeuble de rapport formant gabarit urbain



extrait de cadastre - échelle 1: 1 200





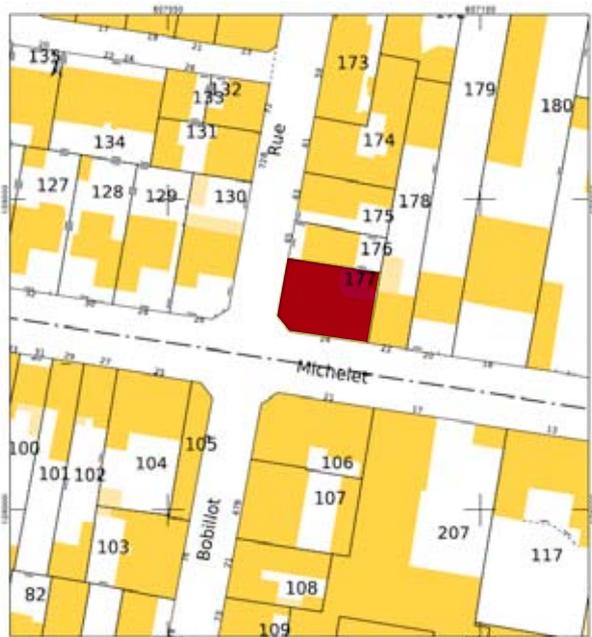
24 rue Michelet

Description

- Section BK, parcelle 177
- Secteur A3 Bobillot
- Gros-œuvre brique bicolore et vernissée
- Immeuble de rapport d'angle brique bicolore avec décor brique vernissée, R+4 formant un ensemble avec le n° 21.



extrait de cadastre - échelle 1:1 200



## Recommandations

### HABITAT COLLECTIF

Immeubles en un seul volume avec façade sur rue de grande qualité -voire démonstrative- et volumes sur cour uniquement fonctionnels.

Leur protection suit plusieurs objectifs :

- offrir un habitat de qualité
- préserver les architectures (ensembles, bâtis, éléments) de qualité
- valoriser la qualité et l'effort des acteurs de ces logements (organismes, concepteurs, entreprises et ouvriers du bâtiment)
- établir une référence pour la qualité architecturale et urbaine pour les opérations de logement à venir
- assurer la pérennité de ces architectures de qualité en encadrant une rénovation efficace (fluides, aménagements) sensible à la notion de patrimoine.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

### 24 rue Michelet

1/ préserver l'intégrité de la façade sur rue qui est dans un état quasi-parfait et ne demande qu'un entretien régulier

2/ coordonner tous les travaux la touchant

3/ exercer une attention particulière sur la polychromie et les décors

4/ harmoniser la couleur et la finition des éléments de second-oeuvre (garde-corps, volets)

5/ exercer une attention particulière sur le pignon d'angle en marquetterie de briques polychromes

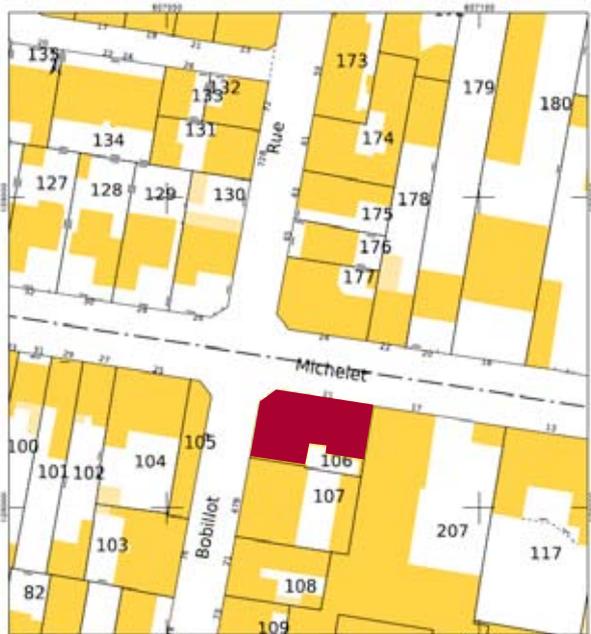
6/ traduire la mise à la norme d'efficacité thermique/énergétique par une isolation intérieure

### Notes

#### 21 rue Michelet

#### Description

- Section BK, parcelle 177
- Secteur A3 Bobillot
- Gros-œuvre brique bicolore et vernissée
- Immeuble de rapport d'angle brique bicolore avec décor brique vernissée, R+4+C formant un ensemble avec le n° 24



extrait de cadastre - échelle 1: 1 200

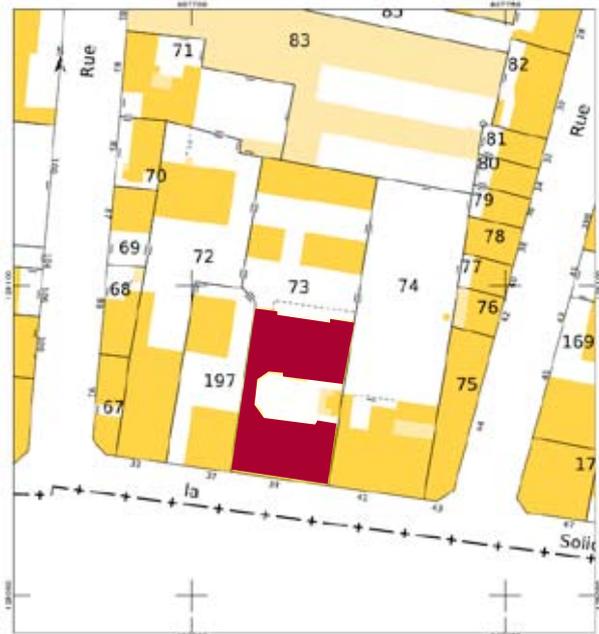




#### 39 rue de la Solidarité

##### Description

- Section BQ, parcelle 73
- Secteur C7 Solidarité - Carnot
- 1930 - Raighasse L., Raighasse P., Jolly A. (architectes)
- Gros-oeuvre brique, plan régulier en U, 5 étages carrés, ornement végétal sculpté en bas-relief sur l'élévation du 4e étage, sur le fronton de la porte, ornement végétal en ferronnerie sur les garde-corps des fenêtres, toit à longs pans, escalier dans-œuvre
- Immeuble R+5, murs en brique, travée centrale couronnée par un fronton, 2e bâtiment parallèle sur la cour
- Représentatif d'un style «art Déco» assagi



## Recommandations

### HABITAT COLLECTIF

Immeubles en un seul volume avec façade sur rue de grande qualité -voire démonstrative- et volumes sur cour uniquement fonctionnels.

Leur protection suit plusieurs objectifs :

- offrir un habitat de qualité
- préserver les architectures (ensembles, bâtis, éléments) de qualité
- valoriser la qualité et l'effort des acteurs de ces logements (organismes, concepteurs, entreprises et ouvriers du bâtiment)
- établir une référence pour la qualité architecturale et urbaine pour les opérations de logement à venir
- assurer la pérennité de ces architectures de qualité en encadrant une rénovation efficace (fluides, aménagements) sensible à la notion de patrimoine

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

### 39 rue de la Solidarité

- 1/ préserver la composition, les volumes et les matériaux de la façade sur rue
- 2/ coordonner et faire réaliser concomitement et par la même entreprise tous les travaux le touchant l'immeuble
- 3/ maintenir les oriels, balcons et terrasses dans leur volume et leur fonction actuelle (pas de bouchage ni extension)
- 4/ harmoniser les couleur et finitions de tous les éléments de second-oeuvre (garde-corps, volets)
- 5/ maintenir le dessin des fenêtres (recoupes en partie haute) typique mais rare
- 6/ étudier un projet architectural sur l'ensemble de l'immeuble pour tout changement d'huisseries
- 7/ porter une attention particulière au portail Art déco en fer forgé et à sa serrurerie doivent faire l'objet d'une
- 8/ trouver une fonction adaptée aux besoins actuels (local commun) pour la boutique doit tout en conservant une originalité la distinguant de la partie habitat et en gardant une réversibilité de ses aménagements (pas de bouchage de la façade par mur pleins)
- 9/ traduire la mise à la norme d'efficacité thermique/énergétique par une isolation intérieure

### Notes

### 26 rue de Vincennes 14 rue Kléber

#### Description

- Section AL, parcelles 102 et 162
- Secteur C7 - Solidarité - Carnot
- 1893-1910-1920 - Plisson Charles, Coutureaud Eugène & Testel (architectes)
- Gros-oeuvre béton, pan de béton, pierre, moellon, enduit, brique, métal, pan de métal, couverture tuile mécanique, verre en couverture, sous-sol, 3 étages carrés, décor céramique, ornement géométrique, toit en pavillon, toit à longs pans, pignon découvert, pignon couvert, shed
- Ex usine de peausserie (usine de traitement des peaux de lapin) C. et E. Chapal frères et cie, puis Société anonyme des anciens établissements C. et E. Chapal frères et cie, actuellement hôtel industriel, logement et ateliers d'artistes
- Surface du site : 4000 m<sup>2</sup> - Surface bâtie : 2500 m<sup>2</sup>
- Au 26 rue de Vincennes (CAP Fleurus) se trouvent le bâtiment administratif à deux étages carrés à pignon couvert, avec un décor d'appareillage au rez-de-chaussée, aux angles et sous la corniche, les ateliers, construits en brique et pan de métal, à deux étages carrés, avec un toit à longs pans et pignon découvert, un bâtiment à deux niveaux, construit en pierre, à toit en pavillon, un bâtiment à deux niveaux, construit en brique, avec un toits à long pans.
- Le site du n°14 rue Kléber (CAP Chapal) comprend une maison en pierre et moellon, à un étage carré, avec un toit en pavillon couvert en tuiles mécaniques, orné d'une frise de céramique au dernier niveau, un atelier en brique à un étage carré et un toit en shed. L'entrée du °14 rue Kléber est surmontée d'un fronton percé d'un oculus qui rappelle celui qui orme les pignons des sheds



extrait de cadastre  
échelle 1: 2 000



## Recommandations

### ACTIVITÉ & INDUSTRIES

Ensembles industriels complexes, assemblages de plusieurs éléments construits à des époques et selon des techniques différentes.

Leur protection suit plusieurs objectifs :

- préserver les architectures (ensembles, bâtis, éléments) de qualité
- conserver une trace de l'histoire du lieu et des personnes ou groupes sociaux (ouvriers, employés, cadres, artisans, dirigeants de l'artisanat et de l'industrie)
- créer des points de référence pour la qualité architecturale et urbaine en mettant en avant la notion de patrimoine
- participer à l'avenir en y intégrant l'histoire du lieu

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

### 26 rue de Vincennes 14 rue Kléber

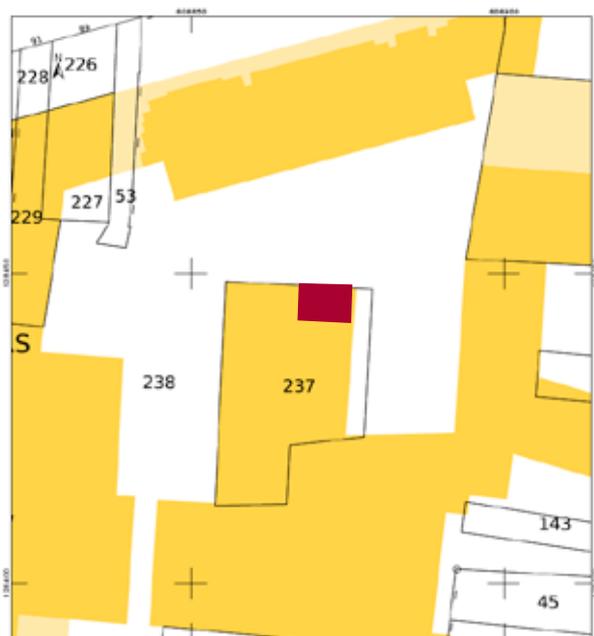
- 1/ préserver et entretenir le portail de l'entrée rue de Vincennes
- 2/ maintenir les finitions : dessin de brique, huisseries acier, fronton et modillons
- 3/ préserver l'organisation du site à partir de cette axe de distribution
- 4/ organiser la signalétique dans des panneaux, interdire les interventions sur les vitrages de la façade (publicités, marquages sauvages)
- 5/ garder son intégrité au pavillon en rétablissant un accès indépendant par la rue Kléber et une séparation du reste du site par un mur traditionnel en maçonnerie de pierres
- 6/ traduire la mise à la norme d'efficacité thermique/énergétique par une isolation intérieure

### Notes

### 87 rue de Paris

#### Description

- Section AS, parcelle 237-238
- Secteur A2 Etienne Marcel - Chanzy
- Gros-œuvre béton, pan de béton armé, béton en couverture, couverture type terrasse
- Surface du site : 10 000 m<sup>2</sup>. Lors de la réhabilitation en 1984, le site a été fortement remanié et abrite désormais logements, équipements, bureaux et activités. Seul le château d'eau, dernier vestige de la distillerie, subsiste dans un état proche de l'origine
- L'usine est construite en 1886 par Ariste Hémard. En 1926, la société Hémard fusionne avec Pernod. Une partie du site est modernisée. D'autres travaux ont lieu vers 1950. Après la fermeture du site vers 1984, une réhabilitation effectuée par la société d'économie mixte Semimo'b amène la reconversion des bâtiments restants en immeuble d'habitation et hôtel industrie



extrait de cadastre - échelle 1 : 1 200



### 98 rue de Vincennes

#### Description

- Section BK, parcelle 265
- Secteur C7 Solidarité - Camot
- 1870-1880
- Gros-œuvre brique et plâtre
- "La Tourelle", hôtel de voyageur en forme de maison de ville d'angle
- Etonnant ensemble occupant un angle de rue : à l'angle une tour crénelée et couverte d'un toit en pointe. Entrée par la rue de Vincennes, dont la façade est une ré-interprétation du style d'un hôtel particulier néo-classique. Façade néo-classique à laquelle répond celle ouvrant rue du Sergent Godefroy
- Ensemble atypique et intéressant, aujourd'hui délabré et servant de simple logement



extrait de cadastre - échelle 1 : 1 200





# **SECTION IV**

TYPLOGIE	***	DESTINATION USAGE ACTUEL	ADRESSE	n°	SECTEUR QUARTIER	SECTION PARCELLE	PÉRIODE de CONSTRUCTION AUTEUR(S)	DESCRIPTION
Logement individuel / Maison De ville	**	Logement	Alexis Lepère (rue)	19	secteur C8 Centre ville	AF 101	Années 1920/30	Maison de ville moderniste avec garage à RdC.
Maison De ville	*	Logement faisant partie d'un front urbain	Alexis Lepère (rue)	29	secteur C8 Centre ville	AF 89		Maison de ville à caractère rural avec garage à RdC.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	*	Petit immeuble de rapport	Alexis Lepère (rue)	56	secteur B5 Villiers Barbusse	AE 121		Immeuble R+ 2 (avec RdC surélevé)
Logement individuel / Maison Bourgeoise	**	Logement	Alexis Lepère (rue)	73	secteur B5 Villiers Barbusse	AC 171	1900 – 1925	Imposante maison en briques grises et rouges avec soubassement en meulières. Joli travail ornemental de la briques + marquise Art nouveau.
Activité & Industrie / Activité intégrée Dans le bâti	*	Logement et atelier	Alexis Lepère (rue)	91	secteur B5 Villiers Barbusse	AC 141	1952	Logement et atelier en brique rouge de style International.
Logement individuel / Avant l'industrialisation	**	Front bâti urbain typique (certains bâtiments datent de l'entre 2 guerres)	Alexis Lepère (rue)	3 à 21	secteur C8 Centre ville	AF 110-107 267-266 104-103 102-101-100		Maisons jumelles
Logement individuel / Pavillon populaire	**	Maison "Les Chaumières"	Alexis Lepère (rue)	71ter	secteur B5 Villiers Barbusse	AC 118	1936	Style Néo Basque datant de la reconstruction, plan en L. 3 niveaux dont 1 dans les combles. Maison d'architecture régionaliste : toit à forte pente, faux pan de bois. Clôture ciment armé.
Equipements / Entre 2 guerres	***	Groupe scolaire Anatole France, Ecole de Tillemont	Anatole France (rue)	38	secteur E12 Bel Air Grands Pêcheurs Renan	CD 411 318	1926 Florent Nanquette (architecte)	Ensemble formé d' une succession de bâtiments organisés autour de trois cours parallèles à la rue (parcelle construite en profondeur). Bâtiment de la première école de filles avec un étage carré surélevé d' un comble, porte de forme cintrée décorée des initiales VM (Ville de Montreuil) et de motifs de pêches, portes-fenêtres de forme cintrée sur le bâtiment du gymnase et sur le bâtiment côté rue, motif de carrés renversés aux fenêtres du premier bâtiment, une pergola relie l'école primaire à l' école maternelle (bâtiment du fond). Salle du gymnase à poutrelles métalliques.
Habitat collectif / Forme urbaine Structurante	**	Ensemble d'édifices à cour commune (Habitations à bon marché) dit Chateaudun, logements	Angle Aristide Briand (boulevard) Charles Decluze (rue)	233 – 235	secteur D10 Ramenas Léo Lagrange	OB 90	1928-1934 Nanquette Florent (architecte) Nicolas Louis (architecte)	Angles à pan coupé, travées saillantes, balcons dans oeuvre, portail couvert avec grille, balcons à colonnes, cages d'escalier couronnées d'oculi, décor de damier en brique rouge et blanche sous la toiture.
Equipements / Entre 2 guerres	***	Garderie d'enfants (crèche modèle) dite Crèche de l'Ermitage, Fondation Emma Papier, puis Ecole des Roches et Théâtre-Ecole de Montreuil	Antoinette (rue) Roches (rue des)	19 8	secteur D11 Branly Boissières	OK 100	1928 Nanquette Florent (architecte) Nicolas Louis (architecte)	Ensemble formé de plusieurs volumes à chaque fois caractérisés par une toiture à forte pente et pignon en façade. Les deux faces de l'ensemble implanté sur une parcelle donnant sur deux rues se distinguent nettement dans le tissu pavillonnaire. C'est l'intention de ce programme « social » mis en place par la bienfaitrice et dédié aux habitants du quartier.
Equipements / Entre 2 guerres	**	Groupe scolaire de la Boissière & école primaire Fabien	Aristide Briand (boulevard)	156 à 160	secteur D10 Ramenas Léo Lagrange	OL 105	1912-1930 Travailleur Emile (architecte) Nanquette Florent (architecte) Nicolas L. (architecte)	Ensemble de bâtiments formant un plan en U autour de 2 cours, façade très allongée avec pavillon central pour les logements, entrées des 2 écoles de chaque côté, les classes ensuite (3 pour chaque école) et, à chaque extrémité, des ailes légèrement plus hautes abritant les préaux en retour sur la cour, l'étage abrite 10 classes. Le bâtiment annexe, disposé en équerre sur la cour, abrite les services collectifs : cantine, réfectoires, salle de dessin à l'étage, éclairée par la terrasse, service de santé, salle de réunions, il est relié au bâtiment sur rue par une terrasse avec pergola.  Bâtiment originel d'un étage, sauf la partie centrale, de 3 travées, comportant 2 étages, 2 entrées principales avec grandes baies cintrées, baies rectangulaires géminées, garde-corps en forme de jardinière, pavillon central avec travée du milieu en forme de bow-window triangulaire courant sur 2 étages surmonté d'un fronton triangulaire, baies de forme circulaire. Ecole Boissière (partie gauche) : décor en céramique dans le hall d'entrée. Ecole Fabien (partie droite) : décor de frise de céramique bleue et blanche, façade enduite décorée de carreaux de céramique bleue unis, porche dans-oeuvre

TYPLOGIE	***	DESTINATION USAGE ACTUEL	ADRESSE	n°	SECTEUR QUARTIER	SECTION PARCELLE	PÉRIODE de CONSTRUCTION AUTEUR(S)	DESCRIPTION
Habitat collectif / Forme urbaine Structurante	***	Immeuble de rapport formant gabarit urbain	Baudin (rue) Rochebrune (rue)	16 ter 2	secteur B6 Signac Murs à pêches	OU 37	1930 Laroche M. (architecte)	Pan arrondi, une travée bow-window sur chaque façade, loggia en bois ou en béton en couronnement des travées bow-window, aisseliers sous la toiture, parement de brique posées verticalement et horizontalement, porte à décor de ferronnerie, garde-corps en ferronnerie, parement imitant la pierre de taille au niveau du rez-de-chaussée, allèges moulurées en béton (?), vestibule avec six marches et pavement en céramique, escalier droit à balustres.
Ilot industriel	*	Usine de peausserie Jumel aîné, puis usine de céramique E. Robert et Cie, puis La Stéatite industrielle, puis la Compagnie industrielle des céramiques électroniques ; actuellement Saint- Gobain Desmarquet	Beaumarchais (rue)	63	secteur A3 Bobillot	BK 23	1919	Surface du site : 8000 m². Surface bâtie : 5000 m². Les bureaux sont à un étage carré, avec des murs en calcaire à petit appareil, et un toit en pavillon couvert en tuile mécanique. La toiture des ateliers est en sheds ou à longs pans couverts en tuile mécanique.
Logement individuel / Maison De ville	*	Logement	Beaune (rue de la)	29	secteur B4 La Noue Clos français	AQ 137	1930	Maison brique avec garage intégré.
Habitat Collectif / Entre 2 guerres	**	Immeuble de rapport	Buffon (rue)	1b	secteur C8 Centre ville	AK 93		Immeuble de brique tricolore.
Activité & Industrie / Activité intégrée Dans le bâti	*	Ateliers Société Perrien et logements	Buffon (rue)	28- 28bis	secteur C8 Centre ville	AF 268		Atelier artisanal + logements R+2.
Logement individuel / Maison Contemporaine	**	Série de 6 maisons mitoyennes	Camelinat (rue)	102	secteur E1 Ruffins Théophile Sueur	CN 1	Années 60	Série de 6 maisons RdC installées dans la pente. Opération indépendante située en contrebas de la rue et donnant en hauteur sur l'autre face de l'îlot. Type d'architecture peu représenté à Montreuil. La formule des maisons en bande devient un bon exemple aujourd'hui où la densité est souhaitable.
Equipements / Entre 2 guerres	***	Hôtel de ville	Capitaine Dreyfus (rue du) Adresse administrative Jean Jaurès (place)	65	secteur C8 Centre ville	AK 219	1858-1893-1936 Naissant Claude (architecte) Nanquette Florent (architecte)	Ancienne mairie à trois travées et deux étages, un balcon surmonte la porte d'entrée, les fenêtres du premier étage sont cintrées et surmontées d'archivoltes, la travée centrale est couronnée d'une horloge avec décor de guirlande et de tête de femme, le tout surmonté d'une cloche, la toiture en pavillon est surmontée d'un lanteron. Hôtel de ville actuel avec corps central mesurant 65 mètres de long et comprenant deux ailes en retour, beffroi s'élevant à 40 mètres du sol, dans l'axe du bâtiment central, entrée marquée par un péristyle et un escalier monumental à double révolution, rampes d'escalier en cuivre martelé, campanile avec horloge à quatre cadrans, salle des fêtes et buvette au premier étage.
Activité & Industrie / Activité intégrée Dans le bâti	*	"La Grosse Mignonne"	Carnot (rue) Angle Colmet Lépinay (rue)	56	secteur C7 Solidarité Carnot	BQ 234	1884	Immeuble d'angle de rue R+1 avec café- restaurant à RdC. Une situation et une fonction (bistrot concerts) particulièrement bien adaptés à la place de quartier dont il constitue le point fort.
Logement individuel / Maison De ville	**	Logement	Carole Frédéricks (rue)	17	secteur A3 Bobillot	BF 162	1928	Maison R+2 meulière avec décor brique.
Activité & Industrie / Ilot industriel	*	Ancienne usine de chaussures Debard, actuellement logements.	Chanzy (boulevard) Etienne Marcel (rue)	77 118	secteur A2 Etienne Marcel Chanzy	AT 153	2e quart du XIXe siècle	Surface du site : 1065 m². Surface bâtie : 820 m². Les deux bâtiments de bureaux sont construits en brique et meulière à un étage carré, l'un est couvert en terrasse, l'autre par un toit en pavillon couvert en tuile mécanique. L'atelier de fabrication est construit sur une structure poteau-poutre en béton, à deux étages carrés et toit à longs pans couvert en tuile mécanique. Le classement en ** concerne l'ensemble.
Logement individuel / Maison De ville	***	Maison carrelage bleu et vert	Chanzy (boulevard) Marché (place du)	50	secteur A2 Etienne Marcel Chanzy	AR 223	1920 Raighasse L. (architecte)	L'entrée de la station Robespierre, unique en son genre, consiste en un édicule à toit en terrasse et marquise triangulaire, le tout couronné d'une enseigne ajourée de forme carrée, qui tranche avec le style "nouille" des entrées d'Hector Guimard.

TYPLOGIE	***	DESTINATION USAGE ACTUEL	ADRESSE	n°	SECTEUR QUARTIER	SECTION PARCELLE	PÉRIODE de CONSTRUCTION AUTEUR(S)	DESCRIPTION
Activité & Industrie / Ilot industriel	*	Ex-usine de matériel d'équipement industriel Matrat, puis Machine Dufour, puis Profel-Promat, actuellement entrepôt commercial	Chanzy (boulevard) Sorins (rue des)	137-141	secteur A2 Etienne Marcel Chanzy	AV 42	1921-1928-1940- 1952	Surface du site et Surface bâtie : 8000 m <sup>2</sup> . Les bâtiments ont deux étages carrés sur le boulevard de Chanzy, et un étage de soubassement sur la rue des Sorins, située en contrebas du boulevard. Les ateliers sont couverts en terrasse et en shed, les bureaux, à toit en pavillon, sont couverts en tuile mécanique.
Activité & Industrie / Activité intégrée dans le bâti	*	Logements collectifs et ateliers "Machines Outils Modernes"	Chanzy (boulevard)	133-135	secteur A2 Etienne Marcel Chanzy	AV 36	1914	Logement patronal R+2 au n°137. Art déco simple.
Logement individuel / Maison De ville	***	Maison d'angle Art déco	Colmet Lépinay (rue)	61	secteur C7 Solidarité Carnot	BT 6	1920 – 1930	Maison R+1 alignée sur rue organisée comme un petit hôtel particulier urbain « moderne » (= adapté à la voiture). Etat correct mais entretien déficient (volets, huisseries hors d'âge).
Logement individuel / Maison De ville	*	Série de logements brique constituant une front cohérent (n°37 = petit collectif)	Colmet Lépinay (rue)	37 À 39bis	secteur C7 Solidarité Carnot	BP 219 – 194	1913	Ensemble de maison de ville R+1 à R+2.
Habitat collectif / Forme urbaine Structurante	**	Immeuble de rapport	Colmet Lépinay (rue) Angle Jeanne-d'Arc (boulevard)	71	secteur C7 Solidarité Carnot	BT 33	1933	Immeuble R+5, angle souligné par encorbellement.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	*	Immeuble de rapport d'angle avec restaurant à RdC	Colmet Lépinay (rue) Carnot (rue)	25 52	secteur C7 Solidarité Carnot	BP 51	1920	Immeuble R+6, oriels en encorbellement côté square.
Activité & Industrie / Ateliers et Petite industrie	**	Ancienne usine de ferblanterie Ollier, puis Lethias et Houssin, puis usine de matériel photo-cinématographique Kinax, actuellement hôtel industriel	Colonel Delorme (rue du)	6	secteur A3 Bobillot	BK 36	1904	Surface du site : 700 m <sup>2</sup> en 1904. Aujourd'hui, surface du site : 256 m <sup>2</sup> . Surface bâtie : 256 m <sup>2</sup>
Equipements / Fin XIX Début XX	*	Collège	Colonel Fabien (avenue du) Saules Clouet (rue des)	77b	secteur D10 Ramenas Léo Lagrange	OA 227		Ensemble en plusieurs volumes mettant en oeuvre une architecture organique originale, style peu usité en France. Architecte Ricardo Porro.
Logement Patronal	*	Usine de chaudronnerie P. Maurel ; puis P. Maurel et fils ; actuellement logement	Condorcet (rue)	26	secteur C9 Jean Moulin Beaumonts	BU 219	1927 Taiclet André (architecte)	Surface du site : 3000 m <sup>2</sup> . Surface bâtie : 1100 m <sup>2</sup> . L'entrée est encadrée par une maison d'habitation à deux étages carrés et un bâtiment de bureau d'un étage carré. Les ateliers de fabrication sont en rez-de-chaussée, une partie sur rue mitoyenne de la maison, et l'autre occupant le côté de la parcelle.
Logement individuel / Pavillon populaire	*	Logement	Condorcet (rue)	65	secteur C9 Jean Moulin Beaumonts	BP 170	1902	Maison maçonnerie modeste avec cabochons céramique de couleur et façade-pignon sur jardin.
Habitat collectif / Forme urbaine Structurante	**	Immeuble d'angle brique simple avec attique et consoles bois	Desgranges (rue de la) Angle Solidarité (rue de la)	28-30	secteur C7 Solidarité Carnot	BQ 223-224	1913 Willaeay (architecte)	Bel immeuble d'angle R+4 avec un second immeuble dans son prolongement. Immeuble d'angle à pan coupé, travées inégales : deux travées et une petite sur la rue de la Solidarité, six travées et deux petites sur la rue Desgranges, parement au niveau du rez-de-chaussée, vestibule à décor de céramique, travée d'angle couronnée d'une toiture saillante et débordante, aisseliers sous la toiture débordante.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	*	Série de petits immeubles de logements composant un angle avec commerces	Desgranges (rue) Solidarité (rue de la)	33 ter 67-69- 73	secteur C7 Solidarité Carnot	BR 45-43-37	1910 – 1930	Principe de l'alternance des matériaux en façade. R+1 avec commerces à RdC.
Habitat Collectif / Entre 2 guerres	*	Immeuble de rapport	Désiré Préaux (rue)	45	secteur A2 Etienne Marcel Chanzy	AT 4		Immeuble R+4 à effet multicolore (brique, bossages, etc).
Logement individuel / Maison De ville	**	Série de 4 maisons décorées formant un petit ensemble urbain	Désiré Préaux (rue)	53 à 59	secteur A2 Etienne Marcel Chanzy	AU 114-113 112-111 110		Variations sur 4 styles différents d'un même modèle de maison de ville.
Habitat collectif / Forme urbaine structurante	*	Immeuble de rapport d'inspiration HBM	Deux-Communes (rue des)	19	secteur A3 Bobillot	BF 130	1930 F. Lemerre (architecte)	Immeuble R+5.

TYPOLOGIE	***	DESTINATION USAGE ACTUEL	ADRESSE	n°	SECTEUR QUARTIER	SECTION PARCELLE	PÉRIODE de CONSTRUCTION AUTEUR(S)	DESCRIPTION
Activité & Industrie / Ateliers et Petite industrie	**	Usine de menuiserie Poulain, puis Bentayou, puis entrepôt commercial Badal, actuellement usine de taille de matériaux de construction de la Marbrerie des Deux Communes	Deux-Communes (rue des)	39	secteur A3 Bobillot	BF 79	1er quart XX e siècle	Surface bâtie : 490 m².
Activité & Industrie / Ateliers et Petite industrie	**	Usine de peintures et vernis l'Auréole	Diderot (rue)	14	secteur A1 Bas Montreuil République	Bl 133	1930 Gibaud (architecte)	Surface bâtie : 1170 m². Le bâtiment n'est pas aligné sur rue : la façade est implantée en biais par rapport à la voirie, permettant ainsi la mise en place d'une avancée en pan coupée. La façade est marquée par un balcon maçonné. Elle est couronnée d'un pignon à décrochement.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	**	Petit collectif brique et pierre	Dix-Huit Août (rue du)	3	secteur C8 Centre ville	AF 116		Immeuble R+4, petit collectif brique, pierre et décor brique vernissée turquoise.
Logement individuel / Maison De ville	*	Logement	Dix-Huit Août (rue du)	4	secteur C8 Centre ville	AF 119		Maison meulière avec décor évoquant l'Art nouveau.
Logement individuel / Maison De ville	**	Maison Post-moderne	Docteur Calmette (rue du)	57	secteur B5 Villiers Barbusse	AE 14	Contemporain	Construction originale par sa composition verticale et son mode de construction/ finition typique à la fois de la tendance « brutaliste » française des années 60/70 et de l'esthétique Post-moderne apparue en Europe occidentale et aux USA dans les années 70/80.
Logement individuel / Maison De ville	**	Série de maisons dans un même gabarit	Dombasle (rue)	33 à 43	secteur B6 Signac Murs à pêche	OU 125-124 123-122 121-120 119		Maisons jumelles brique bicolore
Logement individuel / Pavillon populaire	*	Maisons jumelles	Douy-Delcupé (rue)	12 – 14	secteur A3 Bobillot	BL 119-118	Années 30	2 maisons jumelles, très beau portail. N° 15 avec entrée au 33 rue du Sergent Bobillot.
Logement individuel / Maison Bourgeoise	**	Maisons de brique peintes de forme classique	Douy-Delcupé (rue)	13 – 15	secteur A3 Bobillot	BK 215-214		2 maisons R+1 dos à dos. N° 15 avec jardin.
Logement individuel / Pavillon populaire	**	Petite maison brique décor avec consoles bois et garage assorti	Edouard Vaillant (rue)	28	secteur A3 Bobillot	BL 28		Petite maison avec jolie vue dans la rue de la façade perpendiculaire.
Logement individuel / Maison De ville	**	Maisons meulière en retrait	Edouard Vaillant (rue)	78	secteur A3 Bobillot	BK 71		Petite maison R+1 en retrait sur rue, glycines.
Logement individuel / Maison Bourgeoise	*	Maison maçonnerie plâtrée de forme classique	Edouard Vaillant (rue)	92	secteur A3 Bobillot	BJ 14		Maison dans jardin. Gros tilleul côté rue.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	**	Immeuble de rapport	Edouard Vaillant (rue) Michelet (rue)	73 40	secteur A3 Bobillot	BK 123		Immeuble R+3+C base meulière et brique et étage brique et enduit. .
Habitat collectif / Forme urbaine Structurante	***	Ensemble d'édifices à cour commune (Habitations à bon marché) dit Groupe Edouard-Vaillant, logements	Edouard Vaillant (rue) Sergent Bobillot (rue du)	66 20	secteur A3 Bobillot	BK 22	1928 Nanquette Florent (architecte) Nicolas Louis (architecte)	Travées saillantes avec bow-window et toiture débordante, travée en retrait avec balcon dans oeuvre, faux pan de bois (ciment peint), décor en terre-cuite avec stries, toiture en zinc, sols et murs couverts de mosaïque, escaliers en béton armé à marches droites et paliers de repos, immeuble d'angle à pan coupé, travée d'angle en forme de tourelle, grande cour rectangulaire.
Logement individuel / Maison Bourgeoise	***	Logement de propriétaire agricole (ferme Mouloux)	Emile Beaufrils (rue)	23	secteur D11 Branly Boissières	OQ 220	1891	Vaste maison de 5 travées. En retrait de parcelle, c'est à la fois une ferme et une maison de maître. Elle possède une cour pavée limitée par des bâtiments agricoles. C'est là qu'a été construit le fruitier, hors de la maison, désormais réservée au seul usage de logement. Celle-ci comprend un étage carré à cinq travées et un étage de comble. Construite en pierre, elle est recouverte d'un enduit moderne. Son toit est en pavillon, recouvert de tuiles mécaniques. Les bâtiments agricoles autour de la cour pavée sont constitués d'un fruitier, de remises pour les outils surmontées de greniers où l'on entreposaient et manipulaient fruits et légumes. La ferme possède toujours des clos à l'arrière, sur lesquels sont palissés des arbres fruitiers (pommiers, poiriers). A l'intérieur des clos étaient cultivées jusqu'à une date récente, cultures maraîchères et florales (chrysanthèmes).

TYPLOGIE	***	DESTINATION USAGE ACTUEL	ADRESSE	n°	SECTEUR QUARTIER	SECTION PARCELLE	PÉRIODE de CONSTRUCTION AUTEUR(S)	DESCRIPTION
Equipements / Entre 2 guerres	*	Transformateur électrique	Emile Beaufrils (rue)	45	secteur D11 Branly Boissières	OK 16	1942 Quarez H. (architecte) Lapostolle Gustave (architecte)	Murs en brique, sol et toiture en béton, façade constituée de briques enduites peintes au silexor (ou mouchetis tyrolien en ciment Portland); panneaux claustras en grès flammé, pavés de verre Nevada de 20 cm de côté.
Activité & Industrie / Activité intégrée Dans le bâti	**	Brasserie Bouchoule, actuellement équipement culturel (Instants chavirés), lieu d'expo., bureaux	Emile Zola (rue)	2	secteur A1 Bas Montreuil République	AZ 16	1924 Wladbiling G. (architecte)	Surface bâtie : 740 m². Au rez-de-chaussée : atelier de mise en bouteilles, canneterie, magasin et écurie; le logement se trouve à l'étage. Le porche est surmonté d'un fronton qui reprend les pignons de la façade.
Habitat collectif / Forme urbaine Structurante	**	Immeuble de rapport	Emile Zola (rue)	17 – 19	secteur A1 Bas Montreuil République	AY 167	1930 M. Fildier (architecte)	Immeuble R+5.
Activité & Industrie / Activité intégrée Dans le bâti	**	Ancienne usine de papeterie Kalamazoo, puis de confection Sergent Major	Emile Zola (rue)	49-51- 53	secteur A1 Bas Montreuil République	BG 133	1938 Muzard (architecte)	Surface du site : 3300 m². Surface bâtie : 2100 m². Les bureaux, rue Emile Zola, sont sur deux niveaux. Leur façade est marquée à l'étage par trois volumes en ressaut. Les ateliers de fabrication, donnant sur la rue et l'impasse du Progrès, sont construits sur trois niveaux, une partie est couverte en appentis.
Logement individuel / Maison De ville	*	Maison brique avec céramiques décor	Epermons (rue des)	5	secteur B5 Villiers Barbusse	OV 106	Fin XIXe siècle Début XXe siècle	Maison double avec entrée latérale en retrait. Hautes fenêtres surmontées de jolie céramiques avec motifs floraux.
Activité & Industrie / Activité intégrée Dans le bâti	*	Petite maison de ville et atelier/entrepôt artisanal	Epermons (rue des)	7	secteur B5 Villiers Barbusse	OV 100	Fin XIXe siècle Début XXe siècle	Maison bourgeoise construite avec son entrepôt en brique. Jeu en façade avec alternance briques et meulières, travées plate et bombée . Belle porte d'entrée.
Logement individuel / Maison De ville	*	Logement	Epermons (rue des)	9	secteur B5 Villiers Barbusse	OV 99		Maison meulière avec décor brique
Logement individuel / Maison De ville	*	Maison d'architecte	Ernest Savart (rue)	65	secteur B5 Villiers Barbusse	AD 54	Contemporain	Version contemporaine de la maison de ville. Vocabulaire typique des années 70/80 : façade en carrelage, percements ronds, mur de béton brut.
Activité & Industrie / Ateliers et Petite industrie	**	Fonderie d'aluminium et d'alliages Anelli	Ernest Savart (rue) Docteur Calmette (rue du)	56bis à 60 54bis à 60	secteur B5 Villiers Barbusse	AD 82-230 232-233 251-85	2e quart XXe siècle	Surface bâtie : 820 m². Le classement en ** concerne le bâtiment sur rue.
Activité & Industrie / Ilot industriel	**	Usine de construction métallique Coudé et Dalbœuf, actuellement garage "Avenir"	Etienne Marcel (rue)	177 à 183	secteur A2 Etienne Marcel Chanzy	AY 38	1920-1941 Coudé (ingénieur) Cammass Maurice (architecte)	Surface du site : 4000 m². Surface bâtie : 100 m². Les bâtiments en brique se répartissent autour d'une cour centrale en partie couverte par une halle métallique en partie bardée. Grand atelier + logement patronal. Ensemble de constructions métalliques d'un grand intérêt patrimonial et architectural, un des derniers témoins du passé industriel de Montreuil.
Logement individuel / Pavillon populaire	**	Maison Art déco brique et béton	Faidherbe (avenue)	22	secteur B5 Villiers Barbusse	AE 54	1925 – 1935	Maison en briques rouges avec escalier en meulières. Modénature soignée et très belle porte en chêne.
Logement individuel / Maison De ville	*	Maison en briques beige/gris et meulière	Faidherbe (avenue)	81	secteur B5 Villiers Barbusse	AE 252	1936	Maison populaire R+1+C avec garage au Rd et pignon dans comble. Décoation inspirée de l'Art déco.
Activité & Industrie / Ilot industriel	**	Ancienne usine récemment reconverties en ensemble bureaux / ateliers / libéral	Faidherbe (avenue) Caillots (rue)	33-35 7-9	secteur B5 Villiers Barbusse	AE 262-263	1927 Laroche (architecte)	Surface du site : 4300 m². Surface bâtie : 3500 m². Les bâtiments s'organisent autour de deux cours intérieures. Les bâtiments de la rue Faidherbe, en brique sous enduit, sont à trois étages carrés, couverts en terrasse. L'angle courbe des rues Faidherbe et Caillots est souligné par la mise en retrait des deux étages supérieurs. Les ateliers de fabrication rue des Caillots, à pan de métal, sont couverts en shed. Le classement en ** concerne l'ensemble.
Logement individuel / Pavillon populaire	**	Pavillon décoré à l'alignement	Fédération (rue de la)	51	secteur C7 Solidarité Carnot	BM 100	1er quart XXe siècle	Maison R+1 alignée sur rue. Décor de brique et céramique autour des baies, sous la corniche, fenêtre dans fronton central soulignant la symétrie. Enduit gris, déco briques et briques vernissées. Couleur grise et état de l'enduit dévalorisant le patrimoine.

TYPLOGIE	***	DESTINATION USAGE ACTUEL	ADRESSE	n°	SECTEUR QUARTIER	SECTION PARCELLE	PÉRIODE de CONSTRUCTION AUTEUR(S)	DESCRIPTION
Logement individuel / Maison Bourgeoise	***	Maison d'angle R+1 en retrait	Fédération (rue de la)	94	secteur C7 Solidarité Carnot	BM 85	1880	Maison sur base carrée avec meneaux en enduit de cailloux de meulière.
Logement individuel / Pavillon populaire	**	Pavillon décoré à l'alignement	Fédération (rue de la)	37bis-39	secteur C7 Solidarité Carnot	BM 107	1er quart XXe siècle	Maison R+1+C alignée sur rue avec garage et ancienne boutique. Décor de brique et coloration évoquant les villégiatures de bord de mer (à la mode à l'époque). Effet de pignon.
Habitat Collectif / Entre 2 guerres	*	Immeuble de rapport	Fédérés (rue des)	3	secteur C7 Solidarité Carnot	BJ 139		Immeuble R+4.
Activité & Industrie / Ateliers et Petite industrie	*	Usine de petite métallurgie Ferlac	Fernand Combette (rue)	10 à 16	secteur D10 Ramenas Léo Lagrange	OQ 11-203 166	2e quart du XXe siècle	Surface bâtie : 775 m².
Activité & Industrie / Ateliers et Petite industrie	**	Usine de papeterie (usine à papier à cigarette) Rivière, puis usine de matériel photographique Mécanique photo, actuellement lycée professionnel	François Arago (rue)	55 à 59	secteur A3 Bobillot	BI 238	1896-1919 Bazar (architecte)	Surface bâtie : 900m². La façade est en brique avec un soubassement en meulière. La partie latérale dévolue aux bureaux se distingue par la mise en oeuvre de deux arcs de décharge, qui, placés sous un linteau métallique, paraissent décoratifs.
Logement individuel / Maison Bourgeoise	***	Hôtel particulier en position de maison de ville avec jardin.	Franklin (rue)	56	secteur C8 Centre ville	AI 259-5	1900	Maison R+2 avec modénatures plâtre en façade. Etat correct mais cosmétique défailante.
Equipements / Fin XIX Début XX	**	Tribunal (justice de paix)	Franklin (rue)	58 bis	secteur C8 Centre ville	AI 271	1905 Herpin P. (architecte) Vallu T. (entrepreneur)	Gros-oeuvre en brique avec parement en pierre de taille, salle d'audience au premier étage avec voûte en berceau, baies cintrées.
Logement individuel / Maison De ville	*	2 groupes de 2 maisons jumelles	Gabriel Péri (rue)	32 à 38	secteur C7 Solidarité Carnot	BP 79 – 78 77 – 76	1910	Ensemble de deux double maisons de ville en meulière et brique.
Activité & Industrie / Ilot industriel	*	Usine de composants électroniques Stockli	Galilée (rue)	18	secteur C9 Jean Moulin Beaumonts	BV 178	2e quart du XIXe siècle	Surface du site : 1840 m². Surface bâtie : 625 m². L'atelier de fabrication est couvert en shed, le bureau est couvert en terrasse.
Activité & Industrie / Activité intégrée Dans le bâti	*	Usine de bimbeloterie Thiébaud, actuellement logements	Gaston Lauriau (rue) Angle Condorcet (rue)	46 1	secteur C9 Jean Moulin Beaumonts	BU 120	1904 Travailleur E. (architecte)	Surface du site : 200 m². Surface bâtie : 170 m². La maison d'habitation fait l'angle de la rue et est séparée de l'atelier par une courrette. La maison a un sous-sol et un étage carré avec un toit à longs pans, et présente un décor de céramique et de brique. L'atelier de fabrication est couvert en appentis. Son pignon sur rue est en meulière.
Equipements / Entre 2 guerres	*	Groupe scolaire du Marais-de-Villiers, puis groupe scolaire Jean-Jaurès	Général de Gaulle (avenue du)	12	secteur B5 Villiers Barbusse	AC 216	1930 Nanquette Florent (architecte)	Ensemble de bâtiments construits par l'architecte communal Florent Nanquette, parement de briques et parties enduites, certaines baies soulignées par des sortes de jardinières, décrochements entre les différentes parties de bâtiments, partie couverte en terrasse avec pergola, cabochons en céramique de forme géométrique, deux corps de bâtiments centraux correspondant aux deux entrées surmontés d'horloges sur plan triangulaire, grandes baies aux angles brisés.
Logement individuel / Maison De ville	***	Hôtel particulier avec détails Art nouveau	Général de Gaulle (place du)	2ter	secteur B4 La Noue Clos français	AC 7	début XX e siècle	Maison R+2 alignée sur rue, organisation en 2 travées : escalier et circulation à gauche / pièces d'habitation et chambres à droite. Entrée abritée avec petit escalier. Etat correct mais ravalement souhaitable.
Activité & Industrie / Ateliers et Petite industrie	**	Ancienne Fonderie de la Marne, puis Riboux et Durieux, puis usine de construction mécanique Clerc, actuellement usine de serrurerie Métallurgie Chaudronnerie Montreuil	Hayeps (rue des) Michelet (rue)	17 66	secteur A3 Bobillot	BI 234	1918	Surface du site : 550 m². Surface bâtie : 500 m².
Habitat collectif / Forme urbaine Structurante	**	Immeuble de rapport d'inspiration haussmannienne	Hémard (rue) Rouget de Lisle (boulevard)	2 – 4	secteur C8 Centre ville	BO 323 17 – 18		Immeuble R+6+C d'angle de facture très traditionnelle. Intéressante cage d'escalier volontairement exprimée sur la ra rue Hémard.
Habitat collectif / Forme urbaine Structurante	***	Immeuble de rapport formant gabarit urbain	Henri Barbusse (boulevard) François Mitterrand (place)	10bis à 14 1	secteur C8 Centre ville	AG 137	1931	Immeuble R+8+C d'angle inspiré par l'architecture des HBM. Résolution de la géométrie de la place circulaire par jeu de courbes et contre-courbes et d'oriels.

TYPLOGIE	***	DESTINATION USAGE ACTUEL	ADRESSE	n°	SECTEUR QUARTIER	SECTION PARCELLE	PÉRIODE de CONSTRUCTION AUTEUR(S)	DESCRIPTION
Logement individuel / Maison De ville	*	Maison d'angle maçonnerie et brique	Hoche (rue)	22	secteur C8 Centre ville	AL 7	1880	Maison R+1 alignée sur angle avec entrée par jardin derrière mur.
Logement individuel / Maison Bourgeoise	*	Maison maçonnerie plâtrée de forme classique	Hoche (rue)	45	secteur C8 Centre ville	AP 120	Avant 1870	Maison R+1 en retrait avec jardin.
Logement individuel / Avant l'industrialisation	**	Logements anciens formant angle urbain	Hoche (rue)	1 à 5	secteur C8 Centre ville	AK 64-65	Début XIXe siècle	Petit ensemble bâti de faubourg R à R+2. Maison d'horticulteur 5 travées R+1, porte charretière, passage charretier pavé, lucarne à grains (?) adjonction postérieure.
Logement individuel / Maison Bourgeoise	***	Maison d'inspiration Classique avec jardin avant, murs et grille.	Hoche (rue)	41	secteur B4 La Noue Clos français	AP 293	1800 – 1830	Maison de maître R+1 très visible du carrefour entre la rue Hoche et la rue de la Résistance. En retrait de la rue, jardins à l'avant clos par un mur et une grille d'entrée (le n°43 est aussi une maison de maître de facture comparable, récemment rénovée).
Ilot industriel	*	Activité (cour petite industrie) récemment reconverti en atelier/bureaux/libéral	Jean-Jacques Rousseau (rue)	14	secteur A3 Bobillot	BF 67		Cour artisanale avec parking organisée autour d'un tilleul.
Logement individuel / Maison De ville	**	Logement	Jean-Jacques Rousseau (rue)	15	secteur A3 Bobillot	BF 88		Maison meulière et trame brique avec décor.
Activité & Industrie / Ilot industriel	**	Ex-imprimerie de la Seine, puis Archer, actuellement atelier de lutherie	Jean-Jacques Rousseau (rue)	24	secteur A3 Bobillot	BF 62	1927 Blot Raymond (architecte)	Surface du site : 229 m². Surface bâtie : 220 m². Bâtiment en brique, à ossature de béton, le dernier niveau est en brique à pan de fer.
Logement individuel / Logement patronal	*	Pavillon d'entrée	Jean-Jacques Rousseau (rue)	6bis	secteur A3 Bobillot	BF 171		Maison de maître R+1.
Logement individuel / Maison Bourgeoise	*	Logement	Jeanne-d'Arc (boulevard)	62	secteur C7 Solidarité Carnot	BR 46	1900 – 1920	Maison en meulière qui rappelle l'architecture des maisons de villégiature de la fin du XIXe siècle avec sa tour carrée surmontée d'un toit en pavillon.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	*	Immeuble de rapport	Jules Guesdes (rue) Victor Hugo (avenue)	124	secteur E14 Montreau Le Morillon	CQ 65		Immeuble d'angle R+3 brique et meulière.
Equipements / Entre 2 guerres	*	Eglise paroissiale Saint-Maurice-de-la-Boissière	Jules Verne (rue)	16	secteur D11 Branly Boissières	OJ 237	1933 Hulot J. (architecte) Extension fin XX	Nef centrale de six travées, deux bas-côtés, charpente apparente, abside en cul-de-four, façade à trois baies cintrées en partie enduite, murs revêtus de brique.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	**	Immeuble de rapport	Kléber (rue)	25	secteur A3 Bobillot	BM 18	1912	Immeuble R+5 brique bicolore avec pignon décoré .
Logement individuel / Maison Bourgeoise	*	Logement	Kléber (rue)	44	secteur A3 Bobillot	BL 117	1896 E. Travailleur (architecte)	Pavillon dans jardin.
Activité & Industrie / Activité intégrée Dans le bâti	**	Usine de cycles Huet, actuellement entrepôt commercial	Kléber (rue)	62	secteur A3 Bobillot	BK 202	1927	Surface du site : 517 m². Surface bâtie : 133 m². L'habitation est sur rue, avec le bureau au rez-de-chaussée et l'atelier sur cour. La travée centrale, avec un balcon faisant ressaut, est particulièrement ouvragée. Immeuble R+2 années 30, motif de balcon, loggia centrale.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	**	Immeuble de rapport	Kléber (rue)	87	secteur C3 Bobillot	BK 270	1912 E. Darthuy (architecte)	Immeuble R+4 meulière et brique tricolore.
Activité & Industrie / Ilot industriel	**	Entrepôt industriel Limitri Hugon, puis Hugon frères, actuellement hôtel industriel	Kléber (rue)	26bis	secteur A3 Bobillot	BL 121 156	1926 Hervé G. (architecte) Lefèvre A. (architecte)	Surface du site : 1800 m². Surface bâtie : 900 m². Les entrepôts se trouvent du côté de la rue Kléber, les maisons d'ingénieurs, aujourd'hui indépendantes du site, donnent sur la rue du Sergent-Bobillot. Construites en symétrie, elles flanquent l'ancienne entrée de l'établissement. Elles sont à un étage carré, avec deux bow-windows en façade, toit à longs pans et à pignon couvert en tuiles mécaniques, le pignon est orné de faux pan de bois. L'entrepôt Nord à deux étages carrés sur rez de chaussée surélevé et sous sol, toit en shed. L'entrepôt sud, en rez de chaussée, est couvert en terrasse.
Logement individuel / Maison De ville	*	Série de maisons formant urbain cohérent	Kléber (rue)	53 à 69	secteur A3 Bobillot	BK 223-224 228-229 355-234 240	1892	Ensemble de maisons de ville.

TYPLOGIE	***	DESTINATION USAGE ACTUEL	ADRESSE	n°	SECTEUR QUARTIER	SECTION PARCELLE	PÉRIODE de CONSTRUCTION AUTEUR(S)	DESCRIPTION
Logement individuel / Maison De ville	***	« Les Chèvrefeuilles » maisons jumelles avec décoration Art nouveau	Kléber (rue)	69- 69bis	secteur C3 Bobillot	BK 241-242	1904	Deux maisons jumelles alignées sur la rue avec jardin derrière, soubassement en meulière et parement de brique sur la façade, fers d'ancrage, brique émaillée, décor en céramique au-dessus des baies, baies du premier étage à arcades cintrées, baies du second étage à fronton évasé, tympan avec plaque de céramique portant inscrits le nom des maisons "les Glycines", "les Chèvrefeuilles", la date, le décor floral. Les maisons voisines sont réglées sur le même gabarit et forment un ensemble.
Maison de ville	*	Logements	Kléber (rue)	72 à 82	secteur C3 Bobillot	BK 193-192-190 189-188-187		Ensemble de maisons de ville formant front bâti.
Logement individuel / Maison Bourgeoise	*	Maisons bourgeoises jumelles	Kléber (rue)	92 – 94	secteur C3 Bobillot	BJ 123-122	1910	Deux maisons jumelles R+1, jardin de part et d'autre.
Logement individuel / Maison Bourgeoise	**	Maison maçonnerie plâtrée de forme classique	Kléber (rue) Angle Michelet (rue)	88	secteur C3 Bobillot	BJ 125	1891	Maison de maître R+1 avec jardin.
Equipements / Entre 2 guerres	**	Centre de santé, ancien dispensaire	Kléber (rue) Girard (rue)	10 bis 2	secteur A3 Bobillot	AR 159	1906	Immeuble R+1. Bâtiment initial conservé, modifié et agrandi, plaque de secours mutuel "la maternelle".
Activité & Industrie / Ilot industriel	***	Ex usine de peausserie (usine de traitement des peaux de lapin) C. et E. Chapal frères et cie, puis Société anonyme des anciens établissements C. et E. Chapal frères et cie, actuellement hôtel industriel, logement et ateliers d'artistes	Kléber (rue) Vincennes (rue de)	14 à 18 26-28	secteur A3 Bobillot	BM 162-102	1893-1910-1920 Plisson Charles (architecte) Coutureaud Eugène (architecte) Testel (architecte)	Surface du site : 4000 m². Surface bâtie : 2500 m² (26 rue de Vincennes). Surface bâtie : 400 m² (14 rue Kléber).  Au 26 rue de Vincennes – CAP Fleurus, se trouvent : le bâtiment administratif à deux étages carrés à pignon couvert, avec un décor d'appareillage au rez-de-chaussée, aux angles et sous la corniche, les ateliers, construits en brique et pan de métal, à deux étages carrés, avec un toit à longs pans et pignon découvert, un bâtiment à deux niveaux, construit en pierre, à toit en pavillon, un bâtiment à deux niveaux, construit en brique, avec un toit à long pans. Le site du n°14 rue Kléber – CAP Chapal, comprend : une maison en pierre et moellon, à un étage carré, avec un toit en pavillon couvert en tuiles mécaniques, orné d'une frise de céramique au dernier niveau, un atelier en brique à un étage carré et un toit en shed. L'entrée du n°14 rue Kléber est surmontée d'un fronton percé d'un oculus qui rappelle celui qui orne les pignons des sheds.
Logement individuel / Maison Bourgeoise	***	Hôtel particulier d'inspiration Classique en forme de maison de ville	Lagny (rue de)	6	secteur A1 Bas Montreuil République	BF 112	1860	Maison R+1+C en position de maison de ville. Ravalement récent mettant en valeur les lignes simple et élégantes. Excellent exemple de restauration et d'adéquation du modèle à cette position urbaine.
Habitat Collectif / Entre 2 guerres	**	Immeuble de rapport style HBM	Lagny (rue de)	8	secteur A1 Bas Montreuil République	BF 113	1928	Immeuble d'habitations R+5. Pavillon R+1 et jardin.
Habitat collectif / Forme urbaine Structurante	**	Immeuble de rapport faisant partie d'un ensemble d'inspiration haussmannienne	Lagny (rue de)	50	secteur A1 Bas Montreuil République	BE 64	1912 G. Jeanneton (architecte)	Immeuble R+5+C harmonieux. Garde-corps aux balcons et appuis de fenêtres en fer forgé.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	*	Immeuble de rapport meulière	Lagny (rue de)	56	secteur A1 Bas Montreuil République	BE 323		Immeuble R+3 de 4 travées.
Ilot industriel	*	Usine de construction mécanique André Laubeuf	Lagny (rue de)	102	secteur A1 Bas Montreuil République	BD 64	1911-1917-1925 Malifaut (architecte)	Surface du site : 6150 m². Surface bâtie : 600m². Le logement patronal et les bureaux sont en meulière, couverts en ardoise. Ils encadrent la cour. Les ateliers, en brique et pan de fer, sont couverts à de toits à longs pans en tuile mécanique.
Habitat collectif / Forme urbaine Structurante	**	Immeuble de rapport faisant partie d'un ensemble d'inspiration haussmannienne	Lagny (rue de)	102 Bis & ter	secteur A1 Bas Montreuil République	BD 61	1908	Imposant immeuble R+6+C pierre de taille, brique et céramique architecturale. 13 travées et un porche monumental au centre en arc plein cintre.
Activité & Industrie / Ateliers et Petite industrie	**	Usine de ferblanterie Mercier, puis Lévy- Finger, puis Dreyfus Industriel reconverti en bureaux, URSSAF	Lagny (rue de)	22-24	secteur A1 Bas Montreuil République	BF 137 172	1908 Duthomme (architecte)	Immeuble R+entresol+2. Surface du site en 1891 : 4500 m². Surface bâtie : 350 m². Surface couverte : 2350 m².

TYPOLOGIE	***	DESTINATION USAGE ACTUEL	ADRESSE	n°	SECTEUR QUARTIER	SECTION PARCELLE	PÉRIODE de CONSTRUCTION AUTEUR(S)	DESCRIPTION
Activité & Industrie / Ilot industriel	*	Porte de la Société Parisienne de Tranchage et de Déroulage	Lagny (rue de)		secteur A1 Bas Montreuil République	BE 336	1927-1931 Burgaz (architecte)	Élément symbolique rappelant l'occupation précédente du site. Dessin et décor inspirés par l'Art déco. Lettrage typique de l'entre deux guerres. Mise en couleur de grande qualité.
Equipements / Entre 2 guerres	*	Eglise Notre Dame des Foyers	Lenain de Tillemont (rue)	35	secteur E12 Bel Air Grands Pêcheurs Renan	CD 248	1959	Très bon exemple du renouveau de l'architecture religieuse dans la période de la Reconstruction dans l'esprit des commandes passées à des architectes pour les nouveaux quartiers d'habitation. Style International.
Logement individuel / Pavillon populaire	*	Logement	Léon Loiseau (rue)	21	secteur B5 Villiers Barbusse	OY 57	1925 – 1935	Pavillon populaire R+1 à décor évoquant l'Art déco.
Logement individuel / Maison De ville	*	Logements	Léon Loiseau (rue)	33-35- 37	secteur B5 Villiers Barbusse	OY 240	1950 – 1955	Ensemble de 3 maisons en briques rouges avec alternance de façades vides (33-37) et pleines (35)
Logement individuel / Maison De ville	**	Architecture Néo Gothique	Malot (rue)	4	secteur C7 Solidarité Carnot	BP 187	1903	Maison originale en référence à l'architecture médiévale. Répertoire fantastique : enfant grimaçant, lion ou cerbère, diabolin supportant une console et vocabulaire moyenâgeux (arc trilobé au dessus de la porte d'entrée...) Décor de modénature en haut-relief et décor sculpté en ronde-bosse de style néo-gothique, chaînes en harpe, baie du premier étage en ogive, porte à tympan en ogive avec trilobe en creux, porte encadrée de colonnes à chapiteaux, encadrement des baies de style perpendiculaire anglais, corniche à triple mouluration.
Logement individuel / Maison De ville	***	Maison de style néo-mauresque	Marceau (rue)	15	secteur A3 Bobillot	BH 233	1910 Choel (architecte) Chenu (architecte)	Maison R+1 avec tourelle, garde-corps en bois, style mauresque (arcs outrepassés sous la toiture, baies très allongées). Volume de l'escalier clairement exprimé et créant un repère urbain.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	*	Immeuble de rapport brique et décor modeste	Marceau (rue)	30	secteur A3 Bobillot	BH 62	1910	Immeuble R+5.
Logement individuel / Logement patronal	*	Pavillon d'entrée	Marceau (rue)	46	secteur A3 Bobillot	BH 167		Petite maison alignée sur rue légèrement décorée.
Logement individuel / Logement patronal	*	Pavillon d'entrée de l'ex-scierie Guyot	Marceau (rue)	91	secteur A3 Bobillot	BF 55	1911 Aussy L. (architecte)	Maison R+1+C, à un étage carré et un étage de comble, toit brisé en pavillon, couvert en ardoise. Entreprise construite de part et d'autre de la rue Marceau. Sur la partie est, se trouvent les bureaux, la maison patronale et les ateliers de cintrage; sur la partie ouest, le chantier de bois et la scierie. Surface du site : 13500 m². Surface bâtie : 350 m². Surface couverte : 7150 m². Les bureaux sont en brique, couverts en terrasse. Les aires de fabrication et de stockage ont été couvertes en bardage vers 1970. La cheminée, en brique, datant probablement de 1879, a été étêtée dans les années 1990.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	**	Immeuble de rapport meulière	Marceau (rue)	107	secteur A3 Bobillot	BF 102	1880	Immeuble R+4.
Activité & Industrie / Activité intégrée dans le bâti	*	Atelier industriel reconverti	Marceau (rue)	111	secteur A3 Bobillot	BF 158		Volume simple sous verrière avec grandes fenêtres et fronton géométrique. Reconversion très réussie avec mise en valeur de cette architecture simple mais originale.
Activité & Industrie / Activité intégrée dans le bâti	**	Logement	Marceau (rue)	44 bis	secteur A3 Bobillot	BH 166	1836 E. Perdu (architecte)	Maison R +1.
Logement individuel / Logement patronal	***	Maison éclectique à forte décoration dont élément d'Art nouveau	Marceau (rue)	46 bis	secteur A3 Bobillot	BH 168		Maison R+1 alignée sur rue très "travaillée", nombreux décors.
Activité & Industrie / Ilot industriel	**	Usine de menuiserie Bergmair et Robert, puis Bergmair, puis scierie Luthes	Marcel Dufriche (rue)	119	secteur A2 Etienne Marcel Chanzy	AX 34	1920	Surface du site : 1000 m².

TYPLOGIE	***	DESTINATION USAGE ACTUEL	ADRESSE	n°	SECTEUR QUARTIER	SECTION PARCELLE	PÉRIODE de CONSTRUCTION AUTEUR(S)	DESCRIPTION
Equipements / Fin XIX Début XX	*	Groupe scolaire Marcelin Berthelot (école maternelle, école primaire, collège)	Marcelin Berthelot (rue) Vincennes (rue de)	6 19	secteur C7 Solidarité Carnot	BM 141 28-29	1888-1932 Borgeaud Alexandre (architecte) Marin Frédéric (architecte) Nanquette Florent (architecte)	Ensemble de bâtiments de plan allongé groupés autour d'une cour rectangulaire, bâtiment de la salle des fêtes de plan rectangulaire au centre de la cour, soubassement en meulière, gros œuvre en moellons et briques rouges, linteaux métalliques au premier étage, décor de cabochons en céramique à motif floral, fronton à volutes et clocheton au-dessus des deux travées centrales avec les initiales de la ville dans un blason et l'inscription "Ecoles communales laïques", entrées marquées par des auvents en bois et tuiles, cordons de briques sur les murs, allèges avec décor de brique rouge et blanche, arcs cintrés au-dessus des baies, charpente métallique apparente dans la salle des fêtes, école maternelle en bout de parcelle, sur la rue de la Fédération d' un seul niveau avec baies cintrées et décor de brique.
Activité & Industrie / Ateliers et Petite industrie	*	Usine de construction électrique Masson, puis usine de construction mécanique Langlois	Marcelin Berthelot (rue)	19	secteur C7 Solidarité Carnot	BN 119	1904 Travailleur E. (architecte)	Surface du site : 450 m <sup>2</sup> . Surface bâtie : 330 m <sup>2</sup> . Le bâtiment sur rue à usage de bureau et de logement a trois étages carrés et un toit en pavillon. L'atelier de fabrication, situé en fond de cour est couvert en shed. La cheminée de section carrée, construite en 1924, est accolée à l'angle du L entre les ateliers et le bâtiment des bureaux et des logements.
Activité Intégrée Dans le bâti	*	Cabinet Comte SA , administration d'immeubles	Mériel (rue)	3	secteur A3 Bobillot	BO 151	Vers 1920	Ensemble de bâtiments R +1 comprenant un local professionnel sur cour et 2 maisons de ville jumelles attenantes.
Logement individuel / Pavillon populaire	*	2 maisons symétriques meulière à décor brique	Mériel (rue)	16-18	secteur A3 Bobillot	BO 6 – 7		Opération de 2 maisons R+1 avec jardin avant et accès sur le côté. Style Eclectique empruntant le vocabulaire formel du pavillon et de la maison bourgeoise.
Habitat collectif / Forme urbaine Structurante	**	Immeuble de rapport d'inspiration haussmannienne	Mériel (rue) Angle Rouget de Lisle (rue du)	32	secteur A3 Bobillot	BO 8		Immeuble de brique rouge
Equipements / Fin XIX Début XX	*	Ecole primaire Jules-Ferry II	Messiers (rue des) Parmentier (rue)	15 56	secteur A2 Etienne Marcel Chanzy	AT 189	1905 Audra Pierre (architecte) Marne Paul (architecte)	Rue Parmentier : bâtiment central composé de trois travées sur rue et quatre sur cour grâce à un mur de biais, d' un soubassement et d' un étage abritant la loge, le bureau de la direction et une aile en rez-de-chaussée pour les classes . Rue des Messiers : bâtiment central à quatre travées sur rue et trois sur cour, un soubassement et un étage et, de part et d' autre, deux ailes en rez-de-chaussée pour les salles de classes, les deux parties sont reliées par un très long bâtiment d' un étage abritant des salles de classe, baie située à l'étage au-dessus de la porte d' entrée des deux bâtiments centraux couronnée d' un fronton, auvent couvert en tuile plate, corniche moulurée, au-dessus de chaque entrée, fenêtre aveugle destinée à porter des inscriptions (aujourd'hui effacées) comme "Ecole communale laïque fille et école enfantine" (rue Parmentier), brique en soubassement des salles de classe et aux linteaux de plusieurs baies, bâtiment de classes provisoires en bois
Logement individuel / Pavillon populaire	*	Maison éclectique à tourelle centrale	Michelet (rue)	20	secteur A3 Bobillot	BK 179	1914	Maison à trois travées, travée de gauche couronnée par une toiture en pavillon, travée centrale couronnée par une tourelle carrée, travée de droite avec passage traversant, décor de brique et céramique, garde-corps en bois
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	***	Immeuble de rapport d'angle brique bicolore avec décor brique vernissée	Michelet (rue)	21	secteur A3 Bobillot	BK 106		Immeuble R+4+C formant un ensemble avec le n°24.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	***	Immeuble de rapport d'angle brique bicolore avec décor brique vernissée	Michelet (rue)	24	secteur A3 Bobillot	BK 177		Immeuble R+4 formant un ensemble avec le n° 21.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	**	Immeuble de meulière et briques bicolores	Michelet (rue)	47	secteur A3 Bobillot	BJ 12		Immeuble R+3+C, éclectique.
Habitat collectif / Forme urbaine Structurante	**	Immeuble de rapport	Michelet (rue)	43 bis	secteur A3 Bobillot	BJ 92		Immeuble R+4 ½

TYPLOGIE	***	DESTINATION USAGE ACTUEL	ADRESSE	n°	SECTEUR QUARTIER	SECTION PARCELLE	PÉRIODE de CONSTRUCTION AUTEUR(S)	DESCRIPTION
Logement individuel / Maison De ville	**	3 maisons de ville contiguës de même gabarit formant un ensemble	Michelet (rue)	49 à 53	secteur A3 Bobillot	BJ 11 – 10		Trois maisons de ville R+1.
Habitat Collectif / Forme urbaine structurante	*	Immeuble de rapport d'inspiration Haussmannienne	Molière (rue)	42bis	secteur C8 Centre ville	BP 104	1er quart XXe siècle	Immeuble dit Etablissement Marchal. Immeuble de quatre étages et quatre travées avec un hall décoré de colonnes cannelées, consoles, médaillons, moulure, gros oeuvre en meulière avec parement de brique, dernier étage avec balcon, inscription "Sculpture, staff, décoration. G. Marchal" dans un cartouche au- dessus de la porte d'entrée, arcade cintrée au départ de l'escalier, voûte à caissons mouluré.
Logement individuel / Maison De ville	*	Logement	Moulin à vent (rue du)	136	secteur B5 Villiers Barbusse	OY 62	1900 – 1914	Maison sur 3 niveaux disposant à l'origine d'un commerce au RDC. Quelques détails originaux en façade comme un visage de femme de style "Art nouveau" au niveau des linteaux de la porte et des fenêtres du 1er étage, frise au 1er étage d'esprit roman et sur l'ensemble des baies jambages en ciment imitant la pierre,
Logement individuel / Maison De ville	*	Ensemble de logements style années 70	Papillons (rue des)	7 à 11	secteur B5 Villiers Barbusse	AC 209-208 207-206 205	1990 R. Bernard-Simonet (architecte) A. Le Meur (architecte) C. Vilette (architecte)	Maisons jumelles
Activité & Industrie / Ilot industriel	***	Distillerie Hémard, puis Pernod, actuellement hôtel industriel et immeuble	Paris (rue de)	87	secteur A2 Etienne Marcel Chanzy	AS 237 – 238	4e quart XIXe siècle 2e quart XXe siècle	Surface du site : 10 000 m². Lors de la réhabilitation en 1984, le site a été fortement remanié et abrite désormais logements, équipements, bureaux et activités. Seul le château d'eau, dernier vestige de la distillerie, subsiste dans un état proche de l'origine
Habitat collectif / Forme urbaine Structurante	***	Immeuble de rapport d'inspiration haussmannienne	Paris (rue de)	196	secteur A1 Bas Montreuil République	AY 13	1903 Martin Louis (architecte) Archer F. (sculpteur)	Immeuble R+5+C à six travées, deux travées latérales en forme de bow-window, vestibule décoré de stuc et peint en faux marbre, remises de part et d' autre de la cour, jardin formant terrasse en léger surplomb par rapport à la cour.
Logement individuel / Maison De ville	***	Logement + commerce sur parcelle profonde ATTENTION dans projet rue de Paris Nord	Paris (rue de)	230	secteur A1 Bas Montreuil République	AY 51	1920 – 1930	Maison R+2 alignée sur rue avec commerce à RdC (tissus Toto). Cour profonde avec bâtimens annexes et aile arrière. Oriel sur encorbellement avec dessin courbe évoquant le Baroque. Etat correct mais second oeuvre déficient. Commerce à RdC de qualité médiocre. Rénovation à prévoir à l'occasion de l'intégration dans le projet Rue de Paris Nord.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	**	Petit collectif brique et décor (statue dans niche) ATTENTION dans projet rue de Paris Nord	Paris (rue de)	266	secteur A1 Bas Montreuil République	AZ 108	1er quart XXe siècle	Immeuble R+4, sculptures.
Equipements / Entre 2 guerres	***	Métro station Robespierre	Paris (rue de)	185 bis	secteur A1 Bas Montreuil République	AY 116	1937	L'entrée de la station Robespierre, unique en son genre, consiste en un édicule à toit en terrasse et marquise triangulaire, le tout couronné d'une enseigne ajourée de forme carrée, qui tranche avec le style "nouille" des entrées d'Hector Guimard.
Logement individuel / Maison Bourgeoise	*	Logement	Paris (rue de) Angle Denise Buisson (rue)	116	secteur A2 Etienne Marcel- Chanzy	AX 118		Maison R+1+C sur square public.
Equipements / Fin XIX Début XX	*	Anciennement La Poste, actuellement Maison des Syndicats	Paris (rue de) Chanzy (boulevard)	24 1bis	secteur A2 Etienne Marcel Chanzy	AR 88	1914 Raighasse L. (architecte)	Immeuble Néo-classique formant l'angle de la rue de Paris et du boulevard Chanzy, trois niveaux sur la partie la plus en avant, deux niveaux pour les trois travées en retrait, laissant la place à une terrasse, traitement monumental de la façade sur la place avec un fronton en couronnement, rez-de-chaussée à bossages, premier étage à colonnes ioniques engagées, deuxième étage à pilastres, baies différentes à chaque niveau : larges et cintrées aux angles arrondis au rez-de-chaussée, cintrées aux angles carrés au premier étage, carrées au deuxième étage.

TYPLOGIE	***	DESTINATION USAGE ACTUEL	ADRESSE	n°	SECTEUR QUARTIER	SECTION PARCELLE	PÉRIODE de CONSTRUCTION AUTEUR(S)	DESCRIPTION
Logement individuel / Pavillon populaire	*	Maison meulière et brique en « L »	Parmentier (rue)	12	secteur A2 Etienne Marcel Chanzy	AQ 183		Maison R+1 rose, entrée sur l'angle avec retrait.
Logement individuel / Maison De ville	*	Logement	Parmentier (rue)	16	secteur A2 Etienne Marcel Chanzy	AQ 179	1904	Maison meulière avec décor évoquant l'Art nouveau.
Logement individuel / Maison De ville	*	Logement faisant partie d'un front urbain (2 côtés de la rue)	Parmentier (rue)	22	secteur A2 Etienne Marcel Chanzy	AQ 249	1905	Maison R +1. Lucarnes dans le toit.
Habitat Collectif / Entre 2 guerres	*	Logement	Parmentier (rue)	30	secteur A2 Etienne Marcel Chanzy	AQ 103	1938	Petit immeuble Art déco brique et béton.
Logement individuel / Maison De ville	*	Logement	Parmentier (rue)	32	secteur A2 Etienne Marcel Chanzy	AQ 102	1910	Petite maison éclectique brique.
Logement individuel / Maison De ville	*	Logement	Parmentier (rue)	36	secteur A2 Etienne Marcel Chanzy	AQ 378-379	1901	Maison « Modernismus ».
Activité & Industrie / Activité intégrée Dans le bâti	*	Logement et atelier	Parmentier (rue)	38	secteur A2 Etienne Marcel Chanzy	AQ 214		Ensemble d'ateliers artisanaux autour d'une cour pavée avec arbres.
Activité & Industrie / Activité intégrée Dans le bâti	*	Usine de matériel d'équipement industriel Liénard	Parmentier (rue)	53	secteur A2 Etienne Marcel Chanzy	AR 14	1955	Surface du site : 795 m². Surface bâtie : 650 m². Les bâtiments sont en retrait sur la rue. Les bureaux sont à l'étage, un passage pour camion permettant d'accéder aux ateliers qui occupent 520 m² en fond de parcelle.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	*	Immeuble de rapport	Parmentier (rue)	93	secteur A2 Etienne Marcel Chanzy	AT 109	1908 E.Dumant (architecte)	Immeuble R+4 proche de l'Hausmannien, brique avec décor brique vernissée.
Habitat collectif / Forme urbaine Structurante	**	Logements avec atelier de découpe cartonnage	Parmentier (rue)	69-71	secteur A2 Etienne Marcel Chanzy	AT 93 – 94	1920	Immeuble R+4, porte Art déco.
Habitat collectif / Forme urbaine Structurante	*	HBM Tanagra	Parmentier (rue)		secteur A2 Etienne Marcel Chanzy	AT 189	Nanquette Florent (architecte)	3 immeubles R+7 sur cour. Ensemble de 96 logements affichant un style moderne dans sa composition : travées saillantes de forme carrée, toit en terrasse, balcons triangulaires, cages d'escaliers à baies verticales triples, porches carrés.
Activité & Industrie / Ateliers et Petite industrie	**	Activité reconvertie en tertiaire	Pasteur (avenue)	4	secteur B5 Villiers Barbusse	AF 291		
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	**	Immeuble de rapport avec modénatures plâtre	Pasteur (avenue)	9	secteur B5 Villiers Barbusse	AK 49	1905 E. Travailleur (architecte)	Petit immeuble R+3 plâtre à bossage, médaillon avec date. Immeuble avec décor de modénature, cartouche surmonté d'un entablement à modillons, frise de modillons sous la corniche.
Logement individuel / Maison De ville	*	Maison meulière avec détails Art déco	Pasteur (avenue)	20	secteur B5 Villiers Barbusse	AF 98	1927	Petite maison détails Art déco.
Logement individuel / Maison De ville	**	Maisons meulière en forme d'hôtel particulier	Pasteur (avenue)	22	secteur B5 Villiers Barbusse	AF 97	1904	Maison R+1+C.
Logement individuel / Maison Bourgeoise	***	Maison meulière éclectique	Pasteur (avenue)	35	secteur B5 Villiers Barbusse	AL 164	1912	Maison R+1+C.
Logement individuel / Maison Bourgeoise	*	Maison brique	Pasteur (avenue)	37	secteur B5 Villiers Barbusse	AL 165		Maison R+1+C avec jardin et construction de petit collectif en fond de jardin.
Logement individuel / Maison Bourgeoise	***	Maison éclectique, actuellement bureaux géomètres	Pasteur (avenue)	40	secteur B5 Villiers Barbusse	AL 275	Fin XIXe siècle	Maison de ville en retrait R+1+C en briques, modénatures, béton, déco carreaux vernissés.
Habitat Collectif / Entre 2 guerres	*	Immeuble de rapport	Pasteur (avenue)	68	secteur B5 Villiers Barbusse	AE 165	1930	Immeuble R+7, inspiré par l'architecture des HBM et se rapprochant de l'Hausmannien par sa fonction de rapport et sa composition.

TYPLOGIE	***	DESTINATION USAGE ACTUEL	ADRESSE	n°	SECTEUR QUARTIER	SECTION PARCELLE	PÉRIODE de CONSTRUCTION AUTEUR(S)	DESCRIPTION
Activité & Industrie / Ilot industriel	**	Usine de matériel photo- cinématographique des Laboratoires cinématographiques modernes, puis Tirage 16, actuellement Bureaux de l'entreprise SEMI	Pasteur (avenue)	69	secteur B5 Villiers Barbusse	AL 156	1937 Cammass Maurice (architecte)	Surface du site : 3200 m <sup>2</sup> . Surface bâtie : 1600 m <sup>2</sup> . La façade est soulignée par la cage d'escalier en béton et pavés de verre.
Logement individuel / Maison Bourgeoise	**	Maison meulière éclectique avec éléments d'Art déco	Pasteur (avenue)	49-51	secteur B5 Villiers Barbusse	AL 22 – 25	1930	Deux pavillons R+1 avec jardins. N°51 : coupe fleurs Art déco sur le côté.
Logement individuel / Maison Bourgeoise	**	Logement	Pasteur (avenue)	72bis	secteur B5 Villiers Barbusse	AE 258		Maison R+1+C avec jardin.
Logement individuel / Maison De ville	*	Maisons jumelles brique et béton	Pasteur (avenue)	74 à 74 ter	secteur B5 Villiers Barbusse	AE 161-160 191	Années 50	Deux maisons jumelles.
Activité & Industrie / Ilot industriel	**	Usine de petite métallurgie de la Société des tubes de Montreuil, actuellement garage municipal	Paul Doumer (rue)	17	secteur E12 Bel Air Grands Pêcheurs Renan	CE 38	2e quart du XXe siècle	Surface du site : 6000 m <sup>2</sup> . Surface bâtie : 5696 m <sup>2</sup> . Les ateliers, ouverts par une façade en brique, sont en béton, couverts en sheds ovoïdes.
Equipements / Fin XIX Début XX	**	Groupe scolaire Pauline Kergomard (collège, école élémentaire, crèche) Façade principale sur rue Paul Eluard	Paul Eluard (rue) Robespierre (rue) Voltaire (rue)	3 32 41	secteur A1 Bas Montreuil République	AY 231	1874-1882-1886- 1947-1955	Première école : bâtiment principal d'un étage, le corps central couvert d'un comble en ardoise et couronné d'une horloge, élévation à travées, des baies légèrement cintrées reliées par un bandeau. Etablissement actuel de trois étages carrés, deux entrées correspondant chacune à un établissement, portes monumentales à décor de ferronnerie d'une hauteur correspondant à deux niveaux (partie supérieure vitrée), briques posées de plein champ et bandeaux de maçonnerie soulignent l'horizontalité des façades, cages d'escalier vitrées, logement et bureau dans deux bâtiments de forme arrondie de part et d'autre d'un bâtiment carré en avancée sur la cour.
Habitat Collectif / Entre 2 guerres	**	Immeuble de style International (ancien GRPIF)	Paul Langevin (avenue) Jacques Duclos (place)	5	secteur A2 Etienne Marcel Chanzy	AR 155	Années 30	Immeuble R+3+étage supplémentaire. À l'alignement. Ancien commerce à RdC (actuellement bureau).
Habitat collectif / Forme urbaine Structurante	**	Ensemble d'édifices à cour commune (Habitations à bon marché) dit La Ferme, logements	Paul Signac (avenue)	9	secteur B6 Signac Murs à pêches	OR 4	1928-1930 Nanquette Florent (architecte) Nicolas Louis (architecte)	Ensemble de huit immeubles répartis face à face le long d'une allée centrale, les deux immeubles situés sur la rue sont reliés par un portail monumental avec grille décorative et logement du gardien au-dessus, RDC sur rue avec boutique et bureau de poste, immeubles sur la rue avec angles à pan coupé vers l'intérieur, balcon en continu sur le dernier niveau de chaque immeuble.
Activité & Industrie / Activité intégrée Dans le bâti	*	Ex Modern Hôtel, aujourd'hui foyer d'hébergement	Paul Vaillant Couturier (boulevard)	8	secteur C8 Centre ville	AF 134	Années 1920/30	Immeuble R+4 en brique avec décors modestes de brique vernissée.
Ilot industriel	*	Usine de peausserie Dubois et Jacomet, puis usine de teinturerie Alavoine et Jouault, puis Vivetta, actuellement usine textile E.I.F	Pierre de Montreuil (rue)	97	secteur E12 Bel Air Grands Pêcheurs Renan	BZ 463	1871-1904	Surface du site : 5000 m <sup>2</sup> . Surface bâtie : 2700 m <sup>2</sup> . Le bâtiment de bureau est à un étage carré, couvert à longs pans. L'atelier de fabrication Est, à deux étages carrés, est en pan de bois et pan de fer, en brique, avec un toit en sheds. L'atelier Ouest est en rez-de-chaussée, avec un toit en shed en béton.
Habitat Collectif / Entre 2 guerres	**	Logements sur 2 commerces à RdC	Pierre de Montreuil (rue)	88b - 90	secteur E12 Bel Air Grands Pêcheurs Renan	CD 33	1934	Immeuble R+4. Art déco.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	*	Immeuble de rapport	Pierre-Jean de Béranger (rue)	5 – 7	secteur E13 Ruffins Théophile Sueur	CL 115 – 116	1960 – 1970 Louis et Olivier Süe (architectes)	Série d'immeubles caractéristiques des années 60.

TYPLOGIE	***	DESTINATION USAGE ACTUEL	ADRESSE	n°	SECTEUR QUARTIER	SECTION PARCELLE	PÉRIODE de CONSTRUCTION AUTEUR(S)	DESCRIPTION
Activité & Industrie / Ilot industriel	**	Ensemble industriel dite Cité Mozinor	Président Salvadore Allende (avenue du)	22	secteur D11 Branly Boissières	OS 171	1971 Bertrand G.P. (architecte) La Goas Claude (architecte)	<p>Usine, bureau, jardin, restaurant. Ossature en béton armé formée d'un réseau poteaux-poutres et de dalles, entièrement coulée sur place, poutres à l'entrée des rampes précontraintes (rampe de montée et rampe de descente).</p> <p>Zone industrielle verticale sur 4 niveaux, mais pouvant encore gagner en surface en hauteur, desservie par une rampe hélicoïdale pouvant supporter des poids lourds. Le Goas et Bertrand lui ont donné l'aspect d'une forteresse qui domine le plateau et la bretelle A186, offrant un très beau panorama sur Paris et ses alentours. Implanté sur un terrain de 5 ha, l'ensemble accueille, sur sa terrasse plantée, un restaurant inter-entreprise abritant aujourd'hui des ateliers d'artistes.</p>
Logement individuel / Maison Bourgeoise	*	Logement	Président Wilson (avenue du)	57	secteur A3 Bobillot	BP 7	1905 Borgeaud Alexandre (architecte)	<p>Maison en pierre de taille (gros oeuvre ou parement) avec un étage carré et un étage de comble couverte d'un toit en pavillon en ardoise, éléments sculptés en haut-relief sur la façade. Demeure en pierre de style "néoclassique" (balustrade, guirlande de fleurs, œil de bœuf) avec nom de l'architecte en façade.</p>
Logement individuel / Maison Bourgeoise	*	Logement	Président Wilson (avenue du)	74	secteur C8 Centre ville	BN 72	1880	Implantée perpendiculairement à la rue, cette villa possède notamment une très belle marquise d'angle et de jolies céramiques architecturales au niveau des linteaux.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	*	Immeuble de rapport	Président Wilson (avenue du)	104	secteur C7 Solidarité Carnot	BN 38	1906 Falp Jean (architecte)	Immeuble en brique en partie enduit, porte de forme cintrée avec un décor de têtes de femmes, vestibule avec frise animale et végétale.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	*	Immeuble à gradins	Président Wilson (avenue du)	110	secteur C7 Solidarité Carnot	BN 36	1930 Lauzanne père & fils (architectes)	immeuble en U à cour ouverte sur la rue ; travées saillantes, retrait des derniers étages.
Pavillon Populaire	*	Logement	Président Wilson (avenue du)	22 bis	secteur C8 Centre ville	AK 12	3e quart du XIXe siècle 1er quart du XXe siècle	Accès par un perron ; cinq travées ; linteaux surmontés d'une clé à décor de rinceaux végétaux ; toit en pavillon.
Logement individuel / Maison De ville	*	Logement	Président Wilson (avenue du)	162	secteur C7 Solidarité Carnot	BM 99	2e moitié du XIXe siècle	Maison de deux étages et trois travées asymétriques, travée de droite plus étroite avec une fenêtre en rez-de-chaussée et une table aux deux niveaux supérieurs, baies du rez-de-chaussée et du premier étage surmontées d'un cartouche sculpté, rez-de-chaussée encadré de chaînes en pierre, deux niveaux supérieurs encadrés de pilastres cannelés, linteaux moulurés.
Logement individuel / Maison Bourgeoise	*	Logement	Président Wilson (avenue du)	172	secteur C7 Solidarité Carnot	BM 155	1885	Maison bourgeoise. Jolie marquise, corniche à modillon et œil de bœuf au niveau des toits. Maison d'un étage carré et un étage de comble avec toiture en pavillon, lucarne en couronnement de la travée centrale et oculi au-dessus des travées latérales, marquise ouvragée au-dessus de la porte, modénature sur l'ensemble de la façade.
Logement individuel / Pavillon populaire	*	Logements	Président Wilson (avenue du)	136bis & 136ter	secteur C7 Solidarité Carnot	BM 127 – 126	1890-1910 Gatellier E. (architecte)	Maisons jumelles. Ensemble asymétrique : maison de gauche de trois travées et maison de droite de deux travées, deux maisons d'un étage carré et lucarne avec toiture débordante et aisseliers, frise constituée de panneaux de céramique sous la toiture, lucarnes à fronton-pignon et croupe et aisseliers couvertes en tuile mécanique, baies à frontons cintrés et décor de claveaux sur le 136 bis, baies à frontons carrés et modillons à triglyphes au 136 ter.

TYPLOGIE	***	DESTINATION USAGE ACTUEL	ADRESSE	n°	SECTEUR QUARTIER	SECTION PARCELLE	PÉRIODE de CONSTRUCTION AUTEUR(S)	DESCRIPTION
Habitat Collectif / Entre 2 guerres	**	Logements sur entresol et commerce d'angle	Président Wilson (avenue du Solidarité (rue de la)	176	secteur C7 Solidarité Carnot	BM 91	1934 Cammas Maurice (architecte)	Immeuble dit Tabac de la Solidarité, "art deco" avec double de traitement de l'angle: angle droit pour les étages, auvent arrondi qui surmonte le tabac. Immeuble de six étages carrés avec parement de brique et de pierre, dernier étage construit en retrait laissant de la place à une terrasse, angle marqué par une colonne séparant les fenêtres et des garde-corps moulurés, large auvent en béton baies du rez-de-chaussée cintrées, baies du 5e étage aux angles brisés, oculi à l'extrémité de l'élévation côté avenue du Président-Wilson.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	*	Immeuble avec décor brique	Progrès (rue du)	6	secteur A1 Bas Montreuil République	BG 124	1913 Darthuy (architecte) Ramellinat (entrepreneur)	Immeuble R+4.
Activité & Industrie / Ilot industriel	**	Ex ateliers de la parfumerie Birckenstock, actuellement usine de matériel radioélectrique Médical équipement international	Progrès (rue du)	12	secteur A1 Bas Montreuil République	BG 133-149	1911 Boutard (architecte)	Surface bâtie : 1085 m². Le bâtiment donnant sur l'impasse est à deux étages carrés, avec un toit en pavillon couvert en tuile mécanique. Le bâtiment sur rue est en rez-de-chaussée, avec un toit à longs pans, couvert en verre et métal. Les bureaux sont à un étage carré, avec un toit en pavillon couvert en tuile mécanique.
Logement individuel / Avant l'industrialisation	**	Ensemble de logements	Rabelais (rue)	1b	secteur C8 Centre ville	AK 111	1er quart XIXe siècle	Deux maisons rurales, à l'arrière jardins et petites dépendances (remises, ...). Mur de clôture à pan coupé, logis en retrait sur jardin, mur pignon aligné, porte piétonne dans le mur de clôture, puits mitoyen avec la parcelle voisine.
Logement individuel / Maison De ville	*	Maison meulière avec décor	Rapatel (rue)	31	secteur C9 Jean Moulin Beaumonts	BT 245	1910	Petite maison de faubourg R en meulière à décor de briques.
Logement individuel / Pavillon populaire	**	Maison Art déco brique et béton style néo Flamand	Rapatel (rue)	21ter	secteur C9 Jean Moulin Beaumonts	BT 152	1930	Très belle maison des années 30 avec signature de l'architecte visible en façade.
Activité & Industrie / Ilot industriel	**	Ex-usine de papiers peints Dumas, actuellement hôtel industriel et centre de formation professionnelle	Raspail (rue) Robespierre (rue) Marceau (rue)	43 67 72	secteur A1 Bas Montreuil République	BG 95 140 110	1913-1921-1928 Lecœur (architecte) Jodart (architecte) Demoison (architecte)	Surface du site : 10300 m². Surface bâtie : 5600 m².
Habitat Collectif / Forme urbaine Structurante	*	Immeuble d'angle	République (rue de la) Robespierre (rue)	2 52	secteur A1 Bas Montreuil République	AY 150		Immeuble R+3 meulière + brique avec commerce à RdC.
Equipements / Fin XX	***	Ecole nationale de musique et de danse	Résistance (avenue de la)	13	secteur A2 Etienne Marcel Chanzy	BO 236	1976 Le Goas Claude (architecte)	Structure en béton armé, salles de musique métalliques en forme de coques dont l'enveloppe extérieure est en tôle et l'intérieur revêtu de laine de roche et de laine de verre, coques fixées dans une structure métallique tubulaire dont les poteaux et les poutres sont irriguées pour résister aux incendies (procédé Multin dit "structures irriguées"), aspect commandé par des raisons d'acoustique.  Surprenant dans sa conception, il s'apparente à un porte-bouteilles. En effet, une structure métallique accueille des coques elles-mêmes en tôles cintrées, comprenant chacune une petite salle de cours. Aucune salle de cours n'a de mur mitoyen avec sa voisine : l'application du principe selon lequel « la fonction génère la forme » s'avère ici pertinente en termes d'acoustique. Le bâtiment abrite néanmoins un grand studio de danse (en sous-sol) et un auditorium disposant d'une acoustique assez réverbérante (et donc très bien adaptée à la musique « classique.
Habitat Collectif / Entre 2 guerres	*	Petit immeuble de rapport	Richard Lenoir (rue)	5	secteur A1 Bas Montreuil République	AZ 6	1920	Immeuble R+3 modeste avec modénatures Art déco.

TYPLOGIE	***	DESTINATION USAGE ACTUEL	ADRESSE	n°	SECTEUR QUARTIER	SECTION PARCELLE	PÉRIODE de CONSTRUCTION AUTEUR(S)	DESCRIPTION
Activité & Industrie / Ilot industriel	*	Usine d'instruments de musique (usine pianos Klein)	Robespierre (rue)	26	secteur A1 Bas Montreuil République	AY 210	1901	Surface du site : 1675 m². Surface bâtie : 1275 m². Ne subsiste que le n°26-28, rue Robespierre. Le magasin de commerce, à un étage carré et couvert à longs pans, donne sur la rue Robespierre. Les ateliers, séparés par une cour, sont perpendiculaires à la rue Paul Eluard.
Habitat Collectif / Forme urbaine Structurante	**	Immeuble d'angle	Robespierre (rue)	33	secteur A1 Bas Montreuil République	BH 127		Immeuble R+4 maçonnerie enduite et meulière avec commerces à RdC.
Equipements / Fin XIX Début XX	*	Eglise paroissiale Saint-André-du-Bas-Montreuil	Robespierre (rue)	39	secteur A1 Bas Montreuil République	BH 130	1900-1922-1928 Trouillet (architecte) Homberg Eugène (architecte)	Edifice construit sur un plan en croix latine, transept saillant aux murs pignons percés de grandes baies ornées de vitraux, chapelle Saint-Michel au-dessus du porche, ouvrant sur la nef, porche fermé par une grille ouvrant sur la rue, nef à voûte d'arêtes, cinq travées éclairées de hautes fenêtres à trois baies, arcs doubleaux retombant sur des culs de lampe, chœur terminé par une abside en cul de four, chapiteaux à feuillage sur les colonnes engagées, culs de lampe à feuilles d'acanthé, clocher au-dessus du porche d'entrée,  vaste crypte voûtée d'arêtes sous le chœur et le transept, arcs en anse de panier, clocher percé de deux baies géminées sur les faces latérales et de trois baies sur la face côté rue, ses quatre faces sont décorées d'une horloge surmontée d'une arcature et d'une galerie ajourée, clocher à croupe couvert en ardoise flanqué de quatre clochetons, tympan avec le Christ assis sur un trône accueillant son peuple (femmes, enfants, hommes, vieillards) et portant l'inscription "Venite ad me omnes", linteau orné d'une frise de rinceaux de feuillage, trumeau décoré d'une statue en pied de Saint André portant une croix, toit à longs pans de la nef percé de lucarnes. Les baies 101 à 108 sont ornées d'arabesques et les baies 111 à 120 sont ornées de grisailles.
Logement individuel / Maison De ville	*	Petite maison brique peinte	Robespierre (rue)	60	secteur A1 Bas Montreuil République	BG 77		Petite maison R+1.
Logement individuel / Maison Bourgeoise	**	Logement	Robespierre (rue)	82	secteur A1 Bas Montreuil République	BE 61	1900 – 1910	Ensemble constitué d'une petite villa R+2 de 3 travées avec étage sous combles et de son jardin. Atelier moderne tout verre reglit dans la cour.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	*	Immeuble de rapport avec commerces à RdC	Robespierre (rue)	95	secteur A1 Bas Montreuil République	BE 59		Immeuble R+4.
Logement individuel / Logement patronal	*	Pavillon d'entrée d'un ancien bougnat	Robespierre (rue)	54 bis	secteur A1 Bas Montreuil République	BG 87	1925 Robert Laroche (architecte)	Maison de maître R+1 à l'entrée de bâtiments d'usine "Boulet et Anthracite" (? sur le mur de clôture).
Petit collectif	*	Immeuble de rapport	Robespierre (rue) Angle République (rue de la)	54	secteur A1 Bas Montreuil République	BG 88		Immeuble d'angle R+3 de 8 travées à pan coupé. Plaques de céramique architecturale à motifs floraux (faïence). A l'arrière du bâtiment un petit bâtiment rural non identifié (très dégradé).
Logement individuel / Maison De ville	**	Maison « kitsch » à colonnes et pilastres	Rochebrune (rue)	31	secteur B6 Signac Murs à pêches	OT 78	1920 – 1930	Maison R+2 avec 4 colonnes engagées à chapiteau mélange ionique-corinthien.
Logement individuel / Maison De ville	*	Logement	Romainville (rue de)	36	secteur D10 Ramenas Léo Lagrange	AH 95	1912 Lauten L. (architecte)	Maison avec façade asymétrique à trois travées, porte d'entrée surmontée d'une corniche avec médaillon sculpté en décor, lettres N et S entre les feuilles, garde-corps en fonte, lucarnes à frontons avec décor végétal.
Logement individuel / Pavillon populaire	**	Petit pavillon à pilastres classiques	Romainville (rue de) Angle Fontaine des Hanots (rue)	103	secteur D10 Ramenas Léo Lagrange	OO 77	Années 1920/30	Etonnante petite maison colorée avec pilastres.

TYPLOGIE	***	DESTINATION USAGE ACTUEL	ADRESSE	n°	SECTEUR QUARTIER	SECTION PARCELLE	PÉRIODE de CONSTRUCTION AUTEUR(S)	DESCRIPTION
Habitat collectif / Forme urbaine Structurante	*	Immeuble d'angle	Romainville (rue de) Angle Ramenas (rue des)	186	secteur D10 Ramenas Léo Lagrange	ON 1		Immeuble d'angle R+3+1 avec décor brique « Jacquard » .
Logement individuel / Maison Bourgeoise	***	Maison d'angle Art déco brique et béton	Romainville (rue de) Fontaine des Hanots (rue)	84 2	secteur C8 Centre ville	OV 140	1930	Surprenant dans sa conception, il s'apparente à un porte-bouteilles. En effet, une structure métallique accueille des coques elles-mêmes en tôles cintrées, comprenant chacune une petite salle de cours
Logement individuel / Maison De ville	*	Logement	Rosny (rue de)	72	secteur D11 Branly	AI 92		Maison R+1+C brique et décor de brique.
Activité & Industrie / Activité intégrée Dans le bâti	*	Usine de pelleterie Floqiet et Petit, puis brosserie Marchal	Rosny (rue de)	95	secteur C8 Centre ville	BY 29	2e moitié du XXe siècle	Surface du site : 800 m². Surface bâtie : 790 m². Le bureau a deux étages carrés. Il est couvert en appentis, ainsi que les ateliers en pan de fer qui lui font suite. L'atelier en rez de chaussée qui ouvre sur la cour est couvert d'un toit à longs pans et présente un mur pignon à décrochement.
Activité & Industrie / Ateliers et Petite industrie	*	Anciens ateliers « Les Chaudronneries de Montreuil », actuellement usine d'articles en caoutchouc Jackmousse	Rosny (rue de)	124 & 126	secteur B6 Signac Murs à pêches	BY 100 – 186	1947	Surface du site : 1690 m². Surface bâtie : 1630 m². La façade des ateliers, en retrait par rapport à la voirie, présente un pignon à décrochement. Les bureaux, couverts en terrasse, sont alignés sur la rue.
Logement individuel / Avant l'industrialisation	*	Logements	Rosny (rue de)	66 à 70	secteur D11 Branly Boissières	AI 86 279 190	2e moitié du XIXe siècle Maître d'œuvre inconnu	Ensemble de maisons d'horticulteurs du XIX <sup>e</sup> siècle. Murs de moellons recouverts d'un crépi de plâtre, d'abord à un seul étage carré. Séparées de la rue par une avant-cour pavée, elles ont conservé à l'arrière une cour fermée par des bâtiments agricoles. On y accède par une porte cochère. Le grenier éclairé par une lucarne abrite le fruitier. L'une de ces lucarnes a gardé sa poule à gorge. Le toit est recouvert traditionnellement de tuiles plates de couleur brune, parfois remplacé par des tuiles mécaniques.
Habitat collectif / Forme urbaine structurante	*	Immeuble de rapport faisant partie d'un ensemble d'inspiration haussmannienne	Rouget de Lisle (boulevard)	58	secteur C8 Centre ville	BO 28		Immeuble R+5+C.
Habitat collectif / Forme urbaine Structurante	**	Immeuble de rapport d'inspiration haussmannienne	Rouget de Lisle (boulevard)	60 & 62	secteur C8 Centre ville	BO 29 – 30	1926-1937 Raighasse L. (architecte) Patout Pierre (architecte) Remise Léon (entrepreneur)	Deux immeubles R+6 juxtaposés formant un total de 14 travées, gros oeuvre en pierre calcaire, pierre de taille sur la façade, vestibule décoré, dernier étage en retrait, quatre travées saillantes formant oriel avec consoles décorées, 6e étage avec bow- window à balustrade en bois porté par des consoles de pierre, balcon au niveau du 2e étage, garde-corps aux autres niveaux, ascenseur, pavement de mignonnette dans les vestibules, loggia au dernier étage, pierre, bandeau sculpté Art déco.
Habitat collectif / Forme urbaine Structurante	**	Immeuble de rapport faisant partie d'un ensemble d'inspiration haussmannienne	Rouget de Lisle (boulevard) Hémard (rue)	54 1	secteur C8 Centre ville	BO 22 – 21		
Habitat Collectif / Forme urbaine Structurante	***	Immeuble de rapport d'inspiration Haussmannienne	Rouget de Lisle (boulevard) Résistance (avenue de la)	64	secteur A3 Bobillot	AK 21	1912 Raighasse L. (architecte)	Immeuble d'angle de forme arrondie, deux travées saillantes en forme d'oriel sur trois étages du côté du boulevard et une du côté de l'avenue, troisième et quatrième étages séparés par une corniche ornée d'une frise végétale, 5e étage marqué par un balcon continu à balustrade ouvragée, travées saillantes en forme d'oriel portées par des consoles décorées de motifs végétaux, alternance de brique et de pierre dans le traitement de la façade.

TYPLOGIE	***	DESTINATION USAGE ACTUEL	ADRESSE	n°	SECTEUR QUARTIER	SECTION PARCELLE	PÉRIODE de CONSTRUCTION AUTEUR(S)	DESCRIPTION
Equipements / Entre 2 guerres	**	Chapelle Saint-Charles- des-Ruffins, puis groupe scolaire dit école Charles-de- Foucault	Ruffins (rue des)	119	secteur E13 Ruffins Théophile Sueur	CQ 293	1933 Venner Charles (architecte)	Première construction d'une série aux mêmes caractéristiques avec quelques variantes (même plan que Sainte-Solange-des-Pays-Bas de Romainville et l'église de la cité-jardin du Nouveau Logis d'Orly). Parement en brique, large nef unique couverte d'une voûte trapézoïdale et éclairée par des fenêtres en plein cintre groupées par deux, renforcement plus bas et étroit en guise de chœur, portail carré, deux groupes de fenêtres latérales, clocher-arcade, statue en pierre de saint Charles au-dessus de l'ancien portail, clocher en béton, couverture en tuiles de Montchanin vieilles.
Equipements / Fin XX	***	Chapelle Saint-Charles- des-Ruffins	Ruffins (rue des)	121	secteur E13 Ruffins Théophile Sueur	CQ 293	1959 Leroy F. (architecte) Faure (architecte)	Edifice de plan rectangulaire régulier en béton et dalles de verre, large escalier semi hors-oeuvre, clocher ajouré.
Logement individuel / Maison Bourgeoise	**	Logement	Saigne (rue)	35	secteur C7 Solidarité Carnot	BQ 164	1925 Berlioz (entrepreneur)	Jolie demeure en briques avec soubassement en meulière. Implantée perpendiculairement à la rue. Recherche ornementale au dessus des baies. Plaque de l'entrepreneur visible sur façade. Entrée sur le côté, porte cochère hors oeuvre, cour, jardin, décor en ferronnerie sur les garde corps, décor de brique autour des baies et aux angles, aisseliers en bois sous la toiture, baies du premier étage à décor d'arcades cintrées en brique émaillée, frise ornementale en brique émaillée sur toute la façade, claveaux de forme variée autour des baies.
Activité & Industrie / Activité intégrée Dans le bâti	**	Ancienne usine de petite métallurgie Lamandin	Saigne (rue)	3 – 5	secteur C7 Solidarité Carnot	BQ 245	1900	Surface du site : 503 m <sup>2</sup> . Surface bâtie : 480 m <sup>2</sup> . La façade sur rue présente successivement un mur gouttereau et un mur pignon. Le logement est sur la rue, en avant des ateliers de fabrication.
Logement individuel / Maison De ville	*	Logements	Saigne (rue)	32 à 42	secteur C7 Solidarité Carnot	BQ 81 – 80 79 – 78 77 – 76	1925-1938	Série de petites maisons identiques sur deux niveaux avec alternance façades en briques et en meulière. Forme un ensemble plus complet avec les deux immeubles en briques grises (même architecte?) qui "encadrent" ce groupe de logements.
Equipements / Entre 2 guerres	**	Groupe scolaire Virgo Fidelis	Saint-Denis (rue) Edouard Branly (rue)	19	secteur D11 Branly Boissières	OS 60	1928 Nanquette Florent (architecte)	Entrée principale située sur la rue Saint-Denis : portail monumental ouvert dans un bâtiment formant avant-corps, portail de forme cintrée à voussures et toiture débordante et décoré de pâte de verre autour du motif de la croix, entrée secondaire avec porche dans oeuvre à colonne, mur sur la rue Saint-Denis élargi en motif de jardinière au niveau du premier étage, frise en pâte de verre sur le mur extérieur (au-dessus de l'entrée principale, sur les appui-fenêtres en forme de jardinières) et à l'intérieur (couloir du rez-de-chaussée, cage d'escalier décorés de pâte de verre et de feuilles d'or). Angle à pan coupé avec toiture à croupe débordante brisée, faux pan de bois sur le pignon. Soubassement du mur extérieur avec parement de brique, cages d'escalier éclairées par des fenêtres très allongées et en dégradé, huisseries à forme géométrique.
Logement individuel / Maison De ville	*	Série de logements Post modernes	Sentier de la ferme	10 à 32	secteur B6 Signac Murs à pêches	OT 225 à 214	1989	Ensemble d'immeubles R+3 et R+4.
Habitat collectif / Forme urbaine Structurante	**	Immeuble de rapport formant gabarit urbain	Sergent Bobillot (rue du)	29	secteur A3 Bobillot	BL 116	Années 30	Immeuble R+5 grande épaisseur, pignon percé côté n°27.
Logement individuel / Maison De ville	*	Logement	Sergent Bobillot (rue du)	72	secteur A3 Bobillot	BK 132	1931	Maison R+3 en brique avec éléments Art nouveau
Logement individuel / Pavillon populaire	**	Style Néo Basque	Sergent Bobillot (rue du)	19- 19bis	secteur A3 Bobillot	BL 155	1900	2 pavillons identiques R+1 dans jardin avec recul sur rue, type basque.
Activité & Industrie / Activité intégrée Dans le bâti	**	Immeuble brique et béton (ateliers à RdC)	Sergent Bobillot (rue du)	44-48	secteur A3 Bobillot	BK 107	1947	Immeuble R+3.

TYPLOGIE	***	DESTINATION USAGE ACTUEL	ADRESSE	n°	SECTEUR QUARTIER	SECTION PARCELLE	PÉRIODE de CONSTRUCTION AUTEUR(S)	DESCRIPTION
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	*	Immeuble de rapport brique peinte à l'entrée de la villa de la Tourelle	Sergent Bobillot (rue du)	72 bis	secteur A3 Bobillot	BK 131	1880	Immeuble R+2.
Logement individuel / Maison De ville	*	Logements modestes doubles	Sergent Bobillot (rue du)	73-75	secteur A3 Bobillot	BJ 109 – 110	1905-1910	Maisons jumelées en brique à décors de céramique architecturale en bas-relief.
Logement individuel / Maison De ville	**	Série de 4 format un ensemble	Sergent Bobillot (rue du)	88 à 94	secteur A3 Bobillot	BJ 75 - 74 73 - 72	1901-1902	4 maisons jumelles R+1.
Logement individuel / Maison De ville	*	Maison style « Tudor » ou néo Normand	Sergent Godefroy (rue du)	23	secteur C7 Solidarité Carnot	BK 112	1904	Petite maison R+1 proche de la Villa de la Tourelle. Maison à motifs "médiévaux": pans de bois, oriel, visages sculptés (un enfant et un vieil homme).
Habitat Collectif / Forme urbaine Structurante	*	Petit immeuble d'angle avec façade sur square	Sergent Godefroy (rue du)	11 ter	secteur C7 Solidarité Carnot	BK 165	1890	Immeuble R+3.
Habitat Collectif / Entre 2 guerres	***	Immeuble de rapport isolé inspiré par HBM	Solidarité (rue de la)	39	secteur C7 Solidarité Carnot	BQ 73	1930 Raighasse L. (architecte) Raighasse P. (architecte) Jolly A. (architecte)	Immeuble R+5, murs en brique, travée centrale couronnée par un fronton, 2e bâtiment parallèle sur la cour.
Logement individuel / Maison De ville	*	Logement	Solidarité (rue de la)	69	secteur C7 Solidarité Carnot	BR 43		Maisons meulière et décor sur ancienne boutique.
Equipements / Entre 2 guerres	*	Transformateur électrique	Solidarité (rue de la)	89	secteur C7 Solidarité Carnot	BR 118	1912	Construction mono bloc. Expression graphique et style typiques des années 30 et 50.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	*	Immeuble d'angle	Solidarité (rue de la) Angle Jeanne d'Arc (boulevard)	64	secteur C7 Solidarité Carnot	BR 87		Immeuble R+5 brique peinte bicolore.
Logement individuel / Logement patronal	**	Pavillon d'entrée de l'ex-usine de roulements Roultext	Stalingrad (rue)	19	secteur C8 Centre ville	BU 22 – 23	2e quart XXe siècle	Surface du site : 904 m². Surface bâtie : 740 m². Le logement patronal, situé à gauche du site, est à deux étages carrés, couvert par un toit à longs pans, avec une croupe et un pignon découvert. Il présente des éléments décoratifs de style Art Déco. La façade antérieure est ornée d'une frise rythmée par des consoles triglyphées. L'atelier de fabrication est situé en arrière de la cour. Il est en rez-de-chaussée, couvert d'un toit à longs pans, et desservi par un quai de déchargement.
Logement individuel / Pavillon populaire	*	Maison brique à fronton	Stalingrad (rue)	41bis	secteur C7 Solidarité Carnot	BU 62		Maison brique R +1
Logement individuel / Maison De ville	*	Logement	Stalingrad (rue) Clotilde Gaillard (rue)	36bis 15	secteur C7 Solidarité Carnot	BO 161		Immeuble R+1 brique et enduit
Logement individuel / Maison Bourgeoise	**	Château de Montreau, musée, jardin public dit parc de Montreau-Daniel Renout	Théophile Sueur (boulevard)		secteur E12 Bel Air Grands Pêcheurs Renan	CM 165 – 8	1874	Logis en gros oeuvre enduit d'un étage carré et étage d'attique, toit à longs pans à croupe couvert en tuile mécanique, bords de la toiture en bois découpé, communs d'un étage avec étage de comble et demi-croupe et galerie en bois courant sur toute la façade.
Logement individuel / Maison Bourgeoise	**	Musée de l'histoire vivante	Théophile Sueur (boulevard)		secteur E14 Montreau Le Morillon	CM 165 – 8	fin XIXe siècle	Maison de maître R+2 avec éléments d'accompagnement extérieurs terrasse, escalier, véranda. Extension à RdC avec toiture terrasse.
Logement individuel / Maison Bourgeoise	*	Logement de gardien Parc de Montreau	Théophile Sueur (boulevard)		secteur E14 Montreau Le Morillon	CM 165 – 8	Fin XIXe siècle	Maison de gardien R+C.
Logement individuel / Maison Bourgeoise	**	Bâtiment annexe du Parc Montreau récemment reconverti en équipement	Théophile Sueur (rue)		secteur E14 Montreau Le Morillon	CM 165 – 8	fin XIXe siècle	Bâtiments d'écurie et remises R+C.
Habitat Collectif / Entre 2 guerres	**	Immeuble de rapport de style International	Valette (rue)	3	secteur A1 Bas Montreuil République	AY 113	1934 Jacomy René (architecte) Ney Joseph (architecte) Rubini R. (entrepreneur)	Immeuble de 5 étages avec toit en terrasse, cage d'ascenseur, dernier étage en terrasse, grandes baies carrées à l'angle, balcons de plan circulaire aux extrémités de la façade sur rue et au milieu de la façade latérale.

TYPLOGIE	***	DESTINATION USAGE ACTUEL	ADRESSE	n°	SECTEUR QUARTIER	SECTION PARCELLE	PÉRIODE de CONSTRUCTION AUTEUR(S)	DESCRIPTION
Logement individuel / Pavillon populaire	**	Petite maison Art déco brique et béton	Valette (rue)	5	secteur A1 Bas Montreuil République	AY 114	Fin XIXe siècle	Maison avec soubassement abritant un garage et rez-de-chaussée surélevé par un perron, parement de brique en façade, porche hors oeuvre à colonne. Surélévation possible voire conseillée car en soi la maison paraît « tassée ».
Logement individuel / Avant l'industrialisation	**	Logements faisant partie d'un ensemble	Victor Hugo (rue)	43	secteur C8 Centre ville	AK 254	Avant 1870	Maison villageoise R+1+C
Logement individuel / Avant l'industrialisation	**	Logements faisant partie d'un ensemble	Victor Hugo (rue)	55 à 61	secteur C8 Centre ville	AK 132-131 130-230	Avant 1870	Maison urbaine R+2 avec bâti annexe sur cour (remises, ateliers)
Activité & Industrie / Ilot industriel	**	Verrerie Sotaver, actuellement logements et bureaux	Victor Hugo (rue)	69 - 71	secteur C8 Centre ville	AK 222-223 224	1955	Surface du site : 2900 m <sup>2</sup> . Surface bâtie : 2015 m <sup>2</sup> . Les bureaux et les logements sont sur rue. Le dernier étage, couvert en terrasse, est dévolu au logement. En arrière, accessibles par un passage ouvrant sur la cour qui longe les bâtiments, les ateliers de fabrication sont couverts en shed.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	**	Immeuble d'angle avec décor brique	Villa de la Tourelle	23	secteur A3 Bobillot	BK 157	1900	Immeuble R+3, angle arrondi.
Logement individuel / Maison De ville	**	Ensemble de maisons	Villa de la Tourelle	10-12 22-24 7 à 13	secteur A3 Bobillot	BK 140-139 BK 134 BK 149-150 151-152	1900-1920	"Villa Céline", "Villa Germaine", "L'Escale", "Les Abeilles" Maisons jumelles avec jardin sur l'avant.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	*	Immeuble de rapport avec modénatures plâtre	Vincennes (rue de)	9	secteur C7 Solidarité Carnot	BN 100	Fin XIXe siècle	Léger décor stuc.
Logement individuel / Maison De ville	**	Maison éclectique à décor	Vincennes (rue de)	57	secteur C7 Solidarité Carnot	BM 189	1926	Maison R+1 avec façade-pignon sur jardin.
Habitat collectif / Forme urbaine Structurante	**	Immeuble de rapport d'inspiration HBM	Vincennes (rue de)	59	secteur C7 Solidarité Carnot	BM 54	1931 Véry (architecte) Vernayre Louis (architecte)	Immeuble R+6+1. Toit terrasse au niveau du 1er étage, balustrade en ferronnerie à motifs géométriques sur la terrasse, rez-de-chaussée formant terrasse abritant boutiques et garages, sixième étage en partie en retrait (partie centrale formant terrasse), cage d'ascenseur avec grille ouvragée, cage d'escalier avec vitrail en verre opaque de teintes jaunes décoré d'ornements géométriques, hall d'entrée avec moulures de forme géométrique, vitrail en verre industriel avec face imprimée au rouleau et verre jaune coloré dans la masse.
Logement individuel / Maison De ville	***	Maison néo Gothique	Vincennes (rue de)	76	secteur C7 Solidarité Carnot	BK 238	1906 E.Travailleur (architecte)	Maison R+1+C de de grand intérêt. Très belle modénature en façade (pilastres à chapiteaux gothiques, couronnement des baies sommés d'un fleuron au RDC, fleurons répétés sur les fausses consoles formant frise sur la corniche de couronnement).
Logement individuel / Maison De ville	**	Bâtiment faisant un ensemble avec l'Hôtel de la Tourelle	Vincennes (rue de)	100	secteur C7 Solidarité Carnot	BK 266		Maison de ville accolée à l'"Hôtel de La Tourelle"
Logement individuel / Maison De ville	*	Série de maisons dans un même gabarit	Vincennes (rue de)	48 à 52	secteur C7 Solidarité Carnot	BM 8 – 6 – 5	18701880	Trois maisons de ville.
Activité & Industrie / Activité intégrée Dans le bâti	*	Usine d'articles en caoutchouc Delasson, puis Delasson-Dossunet, les Fils Latex, et Float on air	Vincennes (rue de)	51 à 55	secteur C7 Solidarité Carnot	BM 199	1925 Bigorne (architecte)	Logement patronal R+1 et entrée sur cour artisanale. Art déco. Surface du site : 2840 m <sup>2</sup> . Surface bâtie : 1365 m <sup>2</sup> . Les bureaux sont à un étage carré, avec des murs en calcaire à petit appareil et un toit à longs pans. La façade sur rue est ornée d'un monogramme D.D., d'une série de panneaux décorés de motifs végétaux repris sur les ferronneries de la porte principale et des balcons. L'atelier de fabrication en rez-de-chaussée est couvert en shed.

TYPLOGIE	***	DESTINATION USAGE ACTUEL	ADRESSE	n°	SECTEUR QUARTIER	SECTION PARCELLE	PÉRIODE de CONSTRUCTION AUTEUR(S)	DESCRIPTION
Logement individuel / Avant l'industrialisation	*	Logements faisant partie d'un ensemble	Vincennes (rue de)	57 à 61	secteur C8 Centre ville	AK 131 – 130 230	XVIIIe siècle	Ensemble de maisons d'horticulteurs caractéristiques du XVIIIe siècle. Murs de moellons recouverts d'un crépi de plâtre, d'abord à un seul étage carré, puis à 2 étages carrés lorsque le succès de la culture des pêches permet l'enrichissement des cultivateurs. Elles ont généralement une cuisine et une salle au rez-de-chaussée, des chambres au premier étage, le deuxième étage étant utilisé pour les récoltes. Le grenier éclairé par une lucarne abrite le fruitier. Le toit est recouvert traditionnellement de tuiles plates de couleur brune, parfois remplacé par des tuiles mécaniques.
Logement individuel / Maison De ville	***	"La Tourelle", hôtel de voyageur en forme de maison de ville d'angle	Vincennes (rue de) angle Godefroy (rue)	98	secteur C7 Solidarité Carnot	BK 265	1900	Etonnant ensemble occupant un angle de rue : à l'angle une tour crénelée et couverte d'un toit en pointe. Entrée par la rue de Vincennes, dont la façade est une ré-interprétation du style d'un hôtel particulier néo-classique. Façade néo-classique à laquelle répond celle ouvrant rue du Sergent Godefroy.
Equipements / Entre 2 guerres	*	Bibliothèque Paul Eluard	Voltaire (rue)	12	secteur A1 Bas Montreuil République	AY 154	Années 30 ou 50 avec surélévation fin XX	Bâtiment d'angle en brique.
Logement individuel / Logement patronal	*	Pavillon d'entrée de l'actuel Centre d'éducation motrice	Voltaire (rue)	52	secteur A1 Bas Montreuil République	AY 238		Maison patronale R+1.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	**	Immeuble de rapport avec commerce à RdC	Voltaire (rue)	77	secteur A1 Bas Montreuil République	BG 75		Immeuble R+3.
Equipements / Entre 2 guerres	**	Ecole confessionnelle brique simple	Voltaire (rue) Angle République (rue de la)	65	secteur A1 Bas Montreuil République	BG 84		Immeuble R+3.
Habitat collectif / Forme urbaine Structurante	**	Lotissement concerté dit Castor du Clair-Logis, logements	Yves Farge (rue)		secteur E14 Montreuil Le Morillon	CM 282	1951	Immeubles en béton de trois étages carrés disposés de part et d'autre d'une allée centrale et séparés par des pelouses. Nous pensons que cet ensemble ne structure pas la forme urbaine (il la prend même à rebours) et qu'il faut le déplacer vers une autre catégorie. D'autre part sa valeur de patrimoine tient essentiellement à son mode de production proche du mouvement Castors et typique des expérimentations sociales menées dans les municipalités de gauche à l'époque de la Reconstruction. A ce titre il peut être **, mais son architecture volontairement modeste mais reprenant un vocabulaire peu ambitieux ne supporte pas la comparaison avec les ***.